

SAINT-MARCEL

COLLÈGE LÉONARD-DE-VINCI

Quand les élèves deviennent entrepreneurs

Les mini-entreprises ont la cote ! À Saint-Marcel, le collège Léonard-de-Vinci a dû en ouvrir deux cette année pour faire face au nombre de candidatures. Zoom sur le dispositif et ses avantages.

Les mini-entreprises victimes de leur succès ? De plus en plus de collèges sautent le pas et lancent des mini-entreprises. C'est notamment le cas du collège Marc-Chagall à Gasny qui confectionnait des porte-tout ou encore de l'établissement privé Saint-Adjutor à Vernon qui a créé son entreprise Concept'Art. À Saint-Marcel, au collège Léonard-de-Vinci, ce n'est pas une mais deux mini-entreprises qui ont été créées pour l'année scolaire 2022-2023, afin de répondre aux très nombreuses candidatures déposées à la rentrée.

Pendant un an, ces élèves ont fait le choix de se plonger dans la peau d'entrepreneurs en créant leur propre produit et en organisant sa commercialisation. « Le format de la mini-entreprise permet aux élèves de mener un projet de A à Z et de découvrir le fonctionnement d'une société », explique Anne Chainier, la principale du collège Léonard-de-Vinci. Depuis 5 ans, l'établissement met en place le dispositif mini-entreprise pour ses élèves de 3^e.

Deux mini-entreprises

« Les projets sont encadrés par l'association Entreprendre pour apprendre, qui chapeaute toutes les mini-entreprises », complète la principale (*lire encadré*). Tout au long de l'année, les élèves sont également accompagnés par deux professeurs référents. Ils étaient près de 50 élèves de 3^e à candidater en septembre 2022 pour intégrer la mini-entreprise du collège, d'où la décision de finalement former deux groupes différents.

Le dispositif mini-entreprise permet aux élèves de choisir le produit qu'ils souhaitent développer. Après les origamis, les bougies ou encore le potager d'intérieur, les deux groupes ont choisi cette année de créer des savons et des boîtes trois en un. C'est ainsi que sont nés Les



Mini-entreprise Saint-Marcel collège Léonard-de-Vinci
Les Savons de la Joconde Méliissa Prou

Savons de la Joconde et Le Bois de Vinci, des noms qui font évidemment référence au nom de l'établissement. Si les produits sont différents, les entreprises ont un point commun : leur production s'est fait dans une démarche écoresponsable.

Chaque mini-entreprise est organisée en quatre pôles : financier, vente, production et marketing. Les groupes se retrouvaient deux heures pour travailler, chaque semaine, le vendredi de 15h à 17h.

Les Savons de la Joconde

« C'est la première fois qu'on vend au collège », explique Jade, responsable du pôle vente, entre deux confections d'emballage de savons. Vendredi 26 mai, les membres de la mini-entreprise Les Savons de la Joconde, organisaient leur première vente dans l'établissement, nous sommes allés à leur rencontre.

Dans la salle de classe, chaque élève est à son poste : le pôle vente emballe les savons, aidé par les membres du pôle communication. Le pôle financier prépare la caisse et fait les derniers comptes. « On a suivi

une formation d'une heure en début d'année pour apprendre à utiliser des logiciels comme Excel », explique Maëlyne. Chaque élève a pu choisir son pôle en fonction de ses affinités, c'est pour ça que Benjamin s'est retrouvé au pôle financier : « Je fais des tableaux sur Excel depuis que je suis petit ! »

Dans une salle voisine, le pôle production prépare de nouveaux savons pour compléter les stocks. « Au début de l'année, on mettait deux heures, à cinq, pour réaliser 24 savons. Maintenant, on fabrique la même quantité en seulement une heure », glisse Laure, la responsable de la production. Et tout est fait maison : de la recette à la fabrication. Du côté de la communication, c'est du fait maison également : le logo a été dessiné par Noam et le compte Instagram est géré par Charlotte. « C'est incroyable l'autonomie que les élèves développent avec leur projet », constate Anne-Laure Aubry, professeure de S.V.T et encadrante de la mini-entreprise. Le projet apporte un vrai plus aux élèves, développant des capacités qui leur serviront tout au long de leur scolarité : aisance à l'oral, gestion de planning, anticipation et travail d'équipe.

« C'est incroyable l'autonomie que les élèves développent avec leur projet », constate Anne-Laure Aubry, professeure de S.V.T et encadrante de la mini-entreprise. Le projet apporte un vrai plus aux élèves, développant des capacités qui leur serviront tout au long de leur scolarité : aisance à l'oral, gestion de planning, anticipation et travail d'équipe.



Mini-entreprise Saint-Marcel collège Léonard-de-Vinci Le Bois de Vinci Méliissa Prou

Si c'était leur première vente au collège, les élèves de 3^e étaient déjà bien rodés après avoir participé à deux salons de mini-entreprises. « À Rouen, nous avons 100 savons en stock et on en a vendu 70. À Évreux, on en a vendu entre 35 et 40 », se souvient Charlotte.

Le Bois de Vinci

Un peu plus loin dans le collège, d'autres élèves s'activent. Le Bois de Vinci, c'est une mini-entreprise qui récupère les chutes de bois du magasin Bricomarché de Saint-Marcel pour en faire des boîtes trois en un : la boîte de rangement contient des dessous de verre et son couvercle peut être utilisé comme un dessous de plat.

On retrouve d'ailleurs Arnaud du côté de la production : « J'ai

un esprit créatif et j'étais déjà bricoleur avant donc ça me plaît ! Pour produire une boîte complète, il faut environ six heures. » Les six heures de travail comprennent l'assemblage des morceaux de bois mais aussi la personnalisation, réalisée à l'aide d'un dessin ou d'une pyrogravure. « Une fois que le couvercle est poncé, on a imprimé des calques et on utilise des marqueurs bio et rechargeables pour notre dessin », détaille Héloïse.

Les jeunes entrepreneurs ont pu compter sur l'aide de Virginie Landon-Platel, assistante d'éducation. « Je travaillais en entreprise avant, j'ai rejoint l'aventure pour leur apporter une autre approche », explique cette dernière. Néanmoins, pas question de travailler à la place des élèves. « C'est important de ne pas faire à leur place, c'est comme cela qu'ils

développent des méthodes et des automatismes », souligne Isabelle Méry, professeure d'histoire-géographie et encadrante. Intégrer la mini-entreprise fait d'ailleurs naître des vocations chez certains. « Je ne savais pas ce que je voulais faire plus tard et finalement je me vois bien m'orienter dans le commerce après cette première expérience en vente », confie Élyne.

Dons à une association

Nouveauté cette année, les deux mini-entreprises ont fait le choix de reverser 20 % de leurs bénéfices à une association. Le choix des Savons de la Joconde s'est tourné vers Zéro Déch', une association aux valeurs écologiques qui fait écho au projet des élèves. Tandis que Le Bois de Vinci a décidé de reverser cette part à une jeune association qui travaille sur le développement durable. Par ailleurs, l'argent restant sera réinvesti dans les futures mini-entreprises de l'établissement.

À la fin de l'année, les jeunes entrepreneurs ont effectué le tour des classes de 4^e pour parler de leurs parcours et motiver de futurs candidats. Et visiblement, la formule continue de séduire : 30 volontaires ont déjà fait part de leur envie d'intégrer le dispositif à la rentrée 2023. Une tendance qui se manifeste à travers tout le département de l'Eure, où les mini-entreprises poussent comme des champignons (*lire ci-dessous*).

● Méliissa Prou

→ Entreprendre pour apprendre

Le dispositif mini-entreprise a été créé en 1965, Entreprendre pour apprendre (EPA) est né dix ans plus tard. Aujourd'hui les mini-entreprises de France sont gérées par la fédération Entreprendre pour apprendre, qui bénéficie d'un réseau local de 17 associations. Les missions d'EPA consistent à connecter l'école et le monde de l'entreprise, en mettant en relation

les élèves et leurs encadrants avec des mentors. Aussi, chaque année, EPA organise des festivals régionaux des mini-entreprises et un festival national. Les élèves des différentes mini-entreprises se retrouvent dans des salons pour participer « à un programme exclusif mêlant concours de pitches, conférences inspirantes et activités collectives ».



Laure, responsable du pôle production, réalise un savon grâce à un mélange de soude, d'eau, d'huiles essentielles et de beurre.

L'Eure championne de Normandie

Les mini-entreprises ont la cote dans l'Eure ! Le département eurois est en tête dans la région avec ses 32 mini-entreprises, pour 55 collèges publics et 10 collèges privés. « Nous avons dépassé la Seine-Maritime cette année, sachant qu'ils ont le double de collèges dans leur département », se réjouit Florence Gautier, vice-présidente du conseil départemental en charge de l'éducation. Elle-même marraine d'une mini-entreprise dans le passé, elle ne peut que reconnaître les bienfaits du dispositif : « Avant d'être élue, j'étais responsable dans une entreprise et marraine d'une mini-entreprise. Cela m'a permis de me rendre compte de la motivation dont un jeune peut faire preuve quand il est impliqué dans un tel projet ».

Vice-présidente en charge de l'éducation depuis 2021, Florence Gautier a fait des mini-entreprises un projet majeur pour le Département. « Je n'aurais pas bien terminé mon man-

dat si je n'ai pas une mini-entreprise par établissement d'ici là », espère-t-elle. Pour l'instant la machine semble bien lancée : l'Eure est passée de 14 mini-entreprises en 2021 à 32 en cette fin d'année 2023.

Afin d'encourager la création, le Département de l'Eure verse notamment une subvention à l'association Entreprendre pour apprendre, qui gère le réseau des mini-entreprises à travers la France (10 000 € en 2020 et 2021 notamment). Et, innovation cette année, l'Hôtel du Département a accueilli le premier salon des mini-entreprises de l'Eure. « 21 mini-entreprises ont installé leur stand dans les locaux du Département. Ils ont vendu leurs produits aux conseillers et agents, c'était l'occasion de réviser leur pitch avant la finale du festival des mini-entreprises de Normandie organisé par Entreprendre pour apprendre », se souvient la vice-présidente chargée de l'éducation.

VERNON/GIVERNY/FOURGES

DU 24 JUIN AU 9 JUILLET L'Italie et la Grèce s'invitent dans vos assiettes

Trois restaurateurs du territoire ont relevé le défi proposé dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux saveurs méditerranéennes, mettant à l'honneur des produits venant de pays d'Europe.

Une invitation au voyage culinaire qui s'annonce alléchante. Du 24 juin au 9 juillet, l'Italie et la Grèce seront mises à l'honneur dans le cadre de la troisième édition de Let's Eat - European authentic taste, une campagne de sensibilisation aux saveurs méditerranéennes. Placé sous l'égide de l'Union européenne, cet événement invite la population à s'offrir une itinérance estivale et gourmande en découvrant des produits issus de ces deux pays : la charcuterie fine italienne et les succulentes pêches grecques !

Promotion du goût

Dix restaurateurs (cinq hôtels-restaurants et cinq restaurants, Ndlr) ont répondu favorablement à ce challenge. Parmi eux, on retrouve Benjamin Revel, chef de la Musardière ; Thomas Cantin, chef de la cuisine de L'Inavoué et le chef Valentin Petrov du moulin de Fourges ! « Durant ces deux semaines, les chefs sélectionnés deviennent ambassadeurs de ces produits qu'on leur livre. Ils doivent



Benjamin Revel. DR



Valentin Petrov. DR



Thomas Cantin. DR

ensuite les travailler, les intégrer dans leurs menus... Ils ont carte blanche », indique Nathalie Lycas, organisatrice de l'événement.

Objectif de cette campagne : proposer une ouverture à la dégustation reposant sur les saveurs, la qualité et la créativité des chefs chargés de transformer les produits sélectionnés. « L'idée est également de défendre des produits de qualité et d'interpeller les gens sur : on ne consomme pas excessivement. Ce n'est pas une promotion commerciale, mais une promotion du goût », insiste Nathalie Lycas.

La Grèce sera donc représentée par la pêche. Un fruit que l'on peut trouver dans une coopérative agricole (Asiac) installée dans la préfecture d'Imathia, au nord de la Grèce. « Quand on parle d'identité grecque, on pense plutôt à l'huile d'olive, la feta... donc la pêche n'est pas forcément attendue ! C'est un fruit d'été très savoureux et très apprécié, précise-t-elle. Nous aurions aimé avoir aussi des cerises mais de fortes pluies sont survenues en mai dans le pays, ce qui a retardé les récoltes et bouleversé un peu les productions. Le changement climatique est

un phénomène auquel tous les producteurs sont confrontés. »

Pour ce qui est de la charcuterie italienne : bresaola, mortadelle, jambon cuit, pancetta, salami, coppa et san daniele seront au menu ! Des produits issus de l'Istituto Valorizzazione Salumi Italiani (un consortium volontaire, sans but lucratif, qui regroupe l'ensemble du secteur de la charcuterie, qui par l'intermédiaire de ses membres, représente toutes les tailles et tous les niveaux de producteurs de charcuterie, Ndlr).

Avant de parvenir à cette sélection, Nathalie Lycas a dû

remuer ciel et terre, tant les établissements culinaires sur le territoire sont nombreux. « Je me suis lancée dans la recherche en mai pour identifier, consulter des avis puis démarcher les restaurateurs... En tout cas, les chefs sélectionnés sont tous très motivés, assure Nathalie Lycas. Nous sommes aussi très satisfaits de compter des hôteliers-restaurateurs dans les rangs. Beaucoup de gens ignorent que des services de restaurant dans ces établissements peuvent être de très bonne qualité, et sur-

tout qu'ils sont ouverts à la clientèle extérieure ! »

Et de conclure : « Cet événement peut être une manière de réapprendre à reconquérir la population en proposant des produits sains, simples, et sortir de son pré carré... même si les chefs normands sont tous géniaux ! »

● Maxime Laffiac

■ Renseignements : L'Inavoué à Vernon (02 32 51 97 97) ; La Musardière à Giverny (02 32 21 03 18) et le Moulin de Fourges (02 32 52 12 12).

Les établissements concernés

La guinguette de Neuilly (chef Gilles Cendres) à Neuilly-sur-Seine ; L'Inavoué - hôtel-restaurant Normandy (chef Thomas Cantin) à Vernon ; La Musardière (chef Benjamin Revel) à Giverny ; Le Moulin de Fourges (chef Valentin Petrov) ; Le Bel Ami (chef Alberto Anazzo) à Pacy-sur-Eure ; La Chaîne d'Or (cheffe Stéphanie Bicot) aux Andelys ; L'Escale (chef Wilfried Abomo) à Oissel ; La brasserie Paul (chef Thierry Dhé) à Rouen ; Blotti (chef Pierre Yves Rabillot) à Rouen ; Le Laurier Mavrommatis (chef Andreas Mavrommatis) à Paris.

DU 20 JUIN AU
1^{ER} JUILLET 2023

LA PRÉCISION À PRIX E.LECLERC

OFFRE ÉVÉNEMENT

19€_{,99}
PRIX PAYÉ EN CAISSE

13€_{,99}
TICKET E.Leclerc
COMPRIS*
DONT 0,07€ D'ÉCO PARTICIPATION

**DÉTECTEUR
MULTIFONCTIONS
5 EN 1 « FOXTER »**

Mesure la distance par ultrasons de 0,6 m à 16 m.
Détection de métal jusqu'à 38 mm env., de câbles électriques jusqu'à 35 mm env., de bois jusqu'à 24 mm env.
Télemètre de distance - Laser de marquage jusqu'à 3 mètres de portée.
Garantie constructeur : 3 ans⁽¹⁾

CALCUL DE LA SURFACE ET DU VOLUME

NIVEAU À BULLE INTÉGRÉ

DÉTECTION MULTI-MATÉRIAUX

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

* Ticket E.Leclerc compris correspond au prix auquel reviendrait le produit en tenant compte du montant du Ticket E.Leclerc crédité sur votre carte de fidélité et utilisable dès le lendemain de son obtention pour les porteurs de la carte de fidélité E.Leclerc. Offre en Tickets E.Leclerc non cumulable avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc » ou d'une autre promotion. ** Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Carte E.Leclerc 100% gratuite et disponible immédiatement. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. (1) En complément de la garantie constructeur, les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du Code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil). Voir conditions de garanties en magasin. Offre valable du 20 juin au 1^{er} juillet 2023. Pour connaître la liste des magasins et Drive participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc ☎ N°Cristal 09 69 32 42 52 du lundi au samedi de 9h à 19h.

VERNON

PASSATION DE COMMANDEMENT AU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Bruno Magne est le nouveau patron des pompiers

Il succède ainsi au capitaine Vincent Hue, qui était en poste à Vernon depuis novembre 2017.

Une page se tourne et un nouveau chapitre commence. Vendredi 16 juin, en soirée, une passation de commandement s'est déroulée lors d'une cérémonie organisée au sein du centre d'incendie et de secours de Vernon. Le capitaine Vincent Hue, en poste depuis le 1^{er} novembre 2017 (*il était auparavant affecté à Gisors, Ndlr*), laisse sa place au capitaine Bruno Magne. Ce dernier aura en charge les 73 sapeurs-pompiers que compte la caserne.

« Écoute et dialogue »

« Je garderai pas mal de souvenirs de mon passage, notamment l'incendie survenu en centre-ville en octobre 2019. J'ai eu la chance de gérer un centre avec des personnes sérieuses qui aiment leur métier. Ils se sont rendus disponibles et s'investissent



Le capitaine Bruno Magne (à droite) succède au capitaine Vincent Hue au centre d'incendie et de secours de Vernon.

pour les autres », souligne Vincent Hue, qui a rejoint le service prévention du Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne (SDIS91).

Du côté des élus et des représentants de l'État, les éloges ont été nombreux pour lui rendre hommage. « Il a été particulièrement appré-

cié de tous pour ses qualités d'engagement, les valeurs qu'il a transmises sous son commandement, ses capacités d'adaptation et d'écoute,

de dialogue, avec l'ensemble des forces et services que compose le territoire. Avec un objectif permanent : servir au mieux les intérêts du service de secours et de nos concitoyens », insiste le colonel Pierre Machillot, directeur adjoint du SDIS 27.

Même constat du côté de François Ouzilleau, maire de Vernon : « Nous avons toujours entretenu de bonnes relations, d'une fluidité exemplaire. Le capitaine Hue, c'était aussi la voix dans nos cérémonies puisqu'il en a été le maître pendant plusieurs années. Je garderai en mémoire une personne évidemment compétente, discrète, disponible et sympathique. »

« Un choix personnel »

Bruno Magne représente donc le nouveau visage du corps des sapeurs-pompiers de Vernon. Depuis 2018, il travaillait dans un centre de crise rattaché au ministère

de la Transition écologique et des collectivités territoriales. « C'est un choix personnel, je suis très content de mon affectation. J'ai souhaité revenir dans une entité sapeurs-pompiers avec un commandement de centre de secours principal, et des effectifs professionnels et volontaires, indique le capitaine fraîchement officialisé. J'éprouvais le besoin de retourner auprès des hommes, refaire du management, reprendre une partie opérationnelle et opérer quelques interventions. À Vernon, je récupère un centre sain et opérationnel, avec un personnel actif qui répond efficacement aux interventions régulières sur le secteur. »

Et Nicolas Lebas, sous-préfet des Andelys, de prévenir : « Vous arrivez sur un territoire où la nature des risques est assez diverse : entre les sites Seveso ou encore la présence de plusieurs milieux périlleux (falaises, Seine...) vous ne vous ennuyerez pas ici ! »

● Maxime Laffiac



à partir de
339€/mois*
1^{er} loyer 5 300€ - sous condition de reprise
3 mois de loyer offerts

*Pour un Nissan Qashqai e-POWER 190 ch ACENTA neuf en Location Longue Durée sur 49 mois, 40 000 km maximum, aide à la reprise de 1 000€ (en complément de la valeur de reprise de votre véhicule, suivant évaluation de votre concessionnaire) déduite, 3 loyers offerts après paiement du 1^{er} loyer de 5 300€, puis 45 loyers de 339€. Modèles présentés : Nissan Qashqai e-POWER 190 ch TEKNA+ neuf avec options peinture métallisée spéciale Gris Argile + coloris bi-ton, aide à la reprise de 1 000€ déduite, 3 loyers offerts après paiement du 1^{er} loyer de 5 300€ puis 45 loyers de 479€. Nouveau Nissan X-Trail e-POWER présenté : version spécifique. Restitution du véhicule chez votre Concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac. Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres offres, valable jusqu'au 30/06/2023, chez les Concessionnaires NISSAN participants. NISSAN WEST EUROPE SAS - nissan.fr

Consommations gamme cycle combiné (l/100km) : Qashqai : 5,2 - 7,1 ; X-Trail : 5,8 - 6,7

Nouvelle gamme Nissan e-POWER

Le plaisir de l'électrique sans recharge



<p>Qashqai</p> <p>A</p> <p>B 119 g CO₂/km</p> <p>C</p> <p>D</p> <p>E</p> <p>F</p> <p>G</p>	<p>X-Trail</p> <p>A</p> <p>B</p> <p>C</p> <p>D 141 g CO₂/km</p> <p>E</p> <p>F</p> <p>G</p>
---	---

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer



NISSAN VERNON - Rte de Rouen, 27950 La Chapelle-Longueville - 02 32 64 36 78

Suivez-nous sur   

LE CH EURE-SEINE EN DÉFICIT Médecin à la retraite, il témoigne du « délabrement inexorable de l'établissement »

Affichant un lourd déficit de plusieurs millions d'euros, le CH Eure-Seine a été placé sous administration provisoire par l'Agence régionale de santé (ARS) depuis le 15 mai. Jérôme Bultel, médecin à la retraite, a été témoin du « délabrement de l'hôpital ».

« Quand j'étais étudiant, c'était une fierté de travailler à l'hôpital public. Aujourd'hui, les jeunes y vont à reculons et c'est normal : l'hôpital est de moins en moins attractif. Tout le monde quitte le navire. Les coupes budgétaires y sont pour quelque chose », avoue Jérôme Bultel. Le médecin, aujourd'hui à la retraite, a passé une vingtaine d'années au CH Eure-Seine, où il a terminé sa carrière en tant que responsable du service gériatrie, à Vernon.

Plus d'actes médicaux, moins de soignants

Il livre une analyse plutôt inquiétante sur la situation du CH Eure-Seine. Une situation qui n'est pas propre à l'établissement : « Tous les directeurs d'hôpitaux subissent des injonctions paradoxales des Agences régionales de santé (ARS) : supprimer chaque année des postes de soignants pour réaliser des économies tout en faisant beaucoup d'actes médicaux. Or, s'il n'y a pas assez de soignants, comment peut-on assurer les actes médicaux ? » souligne Jérôme Bultel.

Le financement des hôpitaux dépend du nombre d'actes médicaux et de séjours réalisés. C'est ce qu'on appelle la tarification à l'acte, mise en place à partir de 2004. « Il faut

qu'un séjour soit rentable », résume l'ancien médecin. Cette organisation, renforcée par la loi Bachelot en 2009 (dite loi Hôpital patients santé et territoires), est aujourd'hui décriée par les soignants car elle pousserait les directeurs d'hôpitaux dans une course à la rentabilité en encourageant des séjours et des actes plus lucratifs. Si un hôpital ne répond pas à ses objectifs, l'ARS réduit le budget de l'établissement. « L'ARS ne fait que répartir des enveloppes financières en régions, décidées par le gouvernement dans son budget annuel », explique Jérôme Bultel. En effet, le financement de l'hôpital est défini par avance et n'est pas toujours compatible avec les besoins de la population, selon Jérôme Bultel.

Un directeur pour plusieurs structures

En parallèle, la loi Bachelot a contraint les hôpitaux de rejoindre des groupements hospitaliers de territoire (GHT) en 2016. Si l'objectif était d'assurer une meilleure coordination et des soins de qualité, pour les praticiens, c'est tout le contraire. Exemple à l'échelle locale : « Pour faire des économies d'échelle, le directeur du CH Eure-Seine est devenu responsable de neuf établissements publics (les hôpitaux de Vernon et d'Évreux, les EHPAD Saint-Mi-



Pour Jérôme Bultel, ancien responsable du service gériatrie à l'hôpital de Vernon, le déficit du CH Eure-Seine est en partie dû au délabrement général des finances de l'hôpital public.

chel à Évreux et Auguste-Ridou à Vernon, et, dans une direction commune, les hôpitaux de Bernay et Verneuil-d'Avre-et-d'Iton et les EHPAD de Bernay, Rugles et Breteuil, Ndlr). C'est une tâche humainement impossible ! », lance Jérôme Bultel.

Pour lui, « toutes les cartes budgétaires sont dans les mains de l'ARS », il est donc « hypocrite » de la part de l'agence de pointer du doigt des « dérives financières du CH

Eure Seine ». « Il faut savoir que l'ARS contrôle plusieurs fois par an toutes les décisions financières de l'hôpital », indique Jérôme Bultel.

Pas assez de médecins seniors pour former

Toujours dans l'objectif de faire des économies, Jérôme Bultel a constaté que l'ARS poussait la direction à supprimer des postes à temps plein et à effectuer des achats de matériel

auprès des centrales. Un matériel parfois de mauvaise qualité : des blouses chirurgicales qui se déchirent, des gants en caoutchouc qui claquent.

À côté de ça, dans l'hôpital public, les salaires ont été gelés pendant 10 ans ce qui n'encourage pas les futurs médecins à travailler en centre hospitalier. Sans parler du numerus clausus qui met un frein au renouvellement des générations : « Nous n'avons pas constaté de place

supplémentaire y compris pour les stages, malgré la promesse d'Emmanuel Macron. Mais quoi qu'il en soit, à Vernon, la formation des internes n'est plus reconnue par la faculté de Rouen pour certaines spécialités, faute de médecins seniors disponibles et de moyens techniques compétents », assure Jérôme Bultel.

Un engrenage infernal

Coupe dans les budgets et dans les effectifs, difficulté de former les jeunes recrues et baisse des financements : l'hôpital public semble être pris dans un engrenage infernal qui pousse certains soignants vers la sortie : « Il y a un taux d'absentéisme considérable, lié aux conditions de travail et ceux qui restent sur le front sont extrêmement dévoués mais ne peuvent pas tout faire », argue le médecin à la retraite. Lui-même a vu ses collègues partir en burn-out.

Il le conçoit : l'hôpital public coûte cher. C'est d'ailleurs parce qu'il est fortement endetté que les différents gouvernements ont orchestré sa réorganisation. Mais pour l'ancien médecin, « il faut prendre des décisions politiques et budgétaires courageuses pour sauver ce bien précieux et le protéger du libéralisme dominant. »

● Arielle Bossuyt

DÉSERTS MÉDICAUX. Philippe Brun (Nupes-PS) flingue les députés RN de l'Eure

Philippe Brun, député Nupes-PS de l'Eure, fustige ses collègues du RN après le vote d'un amendement au sujet d'une proposition de loi qui vise à lutter contre les déserts médicaux.

Dans un communiqué, le député de la 4^e circonscription de l'Eure, Philippe Brun (Nupes-PS), a taclé avec vigueur les quatre autres représentants du département à l'Assemblée nationale, tous issus du Rassemblement national. Une prise de parole qui intervient après le vote d'un amendement concernant la proposition de loi visant à réduire les déserts médicaux sur le territoire sur lequel il travaille avec des parlementaires issus de toutes les tendances politiques. « Le mercredi 14 mai 2023, un amendement de la proposition de loi transpartisane porté par le député Guillaume Garot (PS) visant à une meilleure répartition des soignants sur le territoire français afin de lutter contre les déserts médicaux, n'a pas



Philippe Brun, député Nupes-PS dans la 4^e circonscription.

été adopté avec la complicité des députés RN de l'Eure », explique-t-il.

Trois contre, une absente

« En effet, l'ensemble des députés RN de l'Eure présents lors du vote, à savoir Christine Loir, Kévin Mauvieux et Timothée Houssin, s'y sont opposés et ont voté contre. Quant à la députée Katiana Levavasseur, elle était absente. Rappelons-le, le département de l'Eure est pourtant le premier désert médical de France, avec seulement 94 médecins pour 100 000 habitants », ne digère pas le député de Gaillon-

Louviers-Grand-Bourgtheroulde.

« Le RN béquille de la majorité »

Philippe Brun enfonce le clou : « Le Rassemblement national a servi de béquille à la majorité pour empêcher l'adoption de cet amendement très attendu dans notre territoire. Il faut le faire savoir. Ce vote indigne et irresponsable doit donc être connu. Le Rassemblement national, comme toujours, n'a pas voté dans l'intérêt des Eurois qui souffrent au quotidien de l'absence de médecins dans notre département. »

Et de conclure : « Le rejet de cet amendement est d'autant plus déplorable que l'extrême droite instrumentalise la désertification médicale comme une preuve, selon elle, de l'abandon des Français par les élites. Le combat n'est pas perdu, le projet de loi transpartisane arrivera prochainement dans l'Hémicycle ».

● L'Impartial

Les députés RN dénoncent la « démagogie des socialistes »

Après l'attaque frontale de Philippe Brun, député Nupes-PS de l'Eure, qui avait fustigé leur opposition contre un amendement concernant une proposition de loi visant à lutter contre les déserts médicaux, Timothée Houssin, Christine Loir, Kévin Mauvieux et Katiana Levavasseur, députés du Rassemblement national lui répondent et expliquent leur position.

Ne pas faire la guerre aux médecins

« Le RN n'a pas voté l'amendement démagogique et contre-productif limitant l'installation des médecins », commencent-ils. « 87 % du territoire est sous-doté. Nous manquons de médecins dans les déserts médicaux, mais aussi partout ailleurs, à cause du numerus clausus insuffisant imposé durant 40 ans...avec l'accord des socialistes. »

« Aujourd'hui, seuls 10 % des jeunes diplômés s'installent en cabinet à la fin des études, autant partent à l'étranger. La moitié de nos médecins partiront en retraite prochainement. Dans ce contexte de pénurie, ce qui limite l'installation des médecins est nuisible. Si les politiques font la guerre aux médecins, il y aura une victime : le patient », estiment-ils.

Selon les députés du Rassemblement national, « cette contrainte détournerait des jeunes médecins de l'exercice libéral et favoriserait le déconventionnement (le médecin quitte la Sécu, ses patients ne sont plus remboursés) et une médecine à 2 vitesses, au profit des plus riches ».

Les députés RN ont « contribué à rétablir la permanence des soins (obligation

de gardes) et à développer les bourses d'études pour les étudiants s'engageant à exercer en désert médical ».

Favorables à la hausse du prix de la consultation

« Nous demandons la revalorisation de la consultation, sans surcoût pour le patient, dans les déserts médicaux. La fin des certificats médicaux pour arrêts de travail non rémunérés afin de prioriser l'action des médecins, l'augmentation forte du nombre de médecins formés, en particulier provenant de nos déserts médicaux ».

Pour conclure, Timothée Houssin précise que « lors de l'étude de ce texte qui a duré plusieurs jours, j'étais présent à 92 % des votes, Philippe Brun à 8 % ».

VERNON/SAINT-MARCEL

Le SMV Handball souffle ses 25 bougies



Samedi 17 juin, le SMV fêtait ses 25 ans d'existence au gymnase du Grévarin.

Le club de Handball, né de la fusion en 1998 des équipes de Vernon et Saint-Marcel, a fêté au Grévarin ses 25 ans d'existence.

Tous ceux qui font ou ont fait la gloire du SMV, ainsi que leurs familles et leurs amis, étaient réunis sous l'étuve du gymnase du Grévarin samedi 17 juin, pour une fête qui s'est prolongée tard dans la nuit. La

semaine avait débuté, mardi, par un tournoi rassemblant des élèves de CE2, jeudi par la présentation du maillot des 25 ans et vendredi par une participation du club au Salon de la jeunesse.

Un club né après la guerre

La cérémonie a commencé par le dévoilement d'une fresque retraçant la vie du

club. Où l'on apprend que si la fusion des deux clubs date de 1998, les prémices remontent à 1946 avec la création du Stade Porte Normande handball. Une discipline qui se jouait alors à onze contre onze sur herbe ou mâchefer ! En 1961, sous l'impulsion du maire de Saint-Marcel, Guy Gambu, l'association sportive locale crée une section handball qui fusionne en 1998 avec le SPN Vernon Handball pour former



Gérard Volpatti, ancien maire de Saint-Marcel et Jean-Luc Miraux, ancien maire de Vernon ont été témoins de la fusion des deux clubs de leurs villes respectives, en 1998.

le SMV Porte Normande.

Une appellation qui désorientait la Ligue et les sponsors (mais c'est où, la Porte Normande ?), lesquels enjoignent le club de se trouver une identité plus « lisible ».

Une identité floue

C'est ainsi qu'il est rebaptisé SM Vernon Handball en 2006. « Depuis la fusion, je me bats pour qu'on ne dise

pas seulement Vernon mais Saint-Marcel-Vernon », aime à rappeler Gérard Volpatti, maire de Saint-Marcel en 1998, qu'on a vu sur scène aux côtés de son homologue vernonnais de l'époque, Jean-Luc Miraux.

Mais en dépit des efforts des uns et des autres pour rendre le nom du club plus explicite, c'est finalement l'appellation SMV Handball qui prévaudra.

L'année 2017 sera marquée par la création de la

section Hand'Fauteuil. Sans oublier quelques belles pages sportives comme le titre de champion de France de D2 en 2006. Bref, le SMV avait bien mérité de fêter cet anniversaire en grande pompe. La soirée a vu se succéder sur le podium quelques-uns des personnages qui ont animé le club depuis sa création tels William Mériel, président historique, ou son successeur Denis Thouvin, et s'est achevée en musique.

NOUVEAU
**RENAULT KANGOO VAN L2
E-TECH 100% ELECTRIQUE**

jusqu'à 278 km d'autonomie⁽¹⁾
jusqu'à 4,9 m³ de volume de chargement⁽²⁾
jusqu'à 3,48 m de longueur utile de chargement⁽²⁾⁽³⁾

assemblé en France dans notre manufacture de Maubeuge

(1) données wltp selon version. (2) avec cloison grillagée pivotée disponible en option et siège passager avant rabattu. (3) longueur utile de chargement au sol. données wltp : consommations min/max (wh/km) : 187/204. émissions co₂ (g/km) : 0 lors du roulage, hors pièces d'usure. © m. trautmänn

professionnels.renault.fr



La pose du clip permettant de repérer la tumeur se fait au service de radiologie quelques jours avant l'opération. C. R

LE CH EURE-SEINE INVESTIT

Un dispositif pour mieux repérer les cancers du sein

Ayant bénéficié de nombreux dons pendant Octobre Rose, le centre hospitalier d'Évreux a investi dans un nouveau dispositif permettant de marquer les tumeurs au niveau du sein avant opération.

Dans son combat face au cancer du sein, Thérèse Marcou n'est pas seule. Celle qui aura 70 ans en septembre peut, bien sûr, compter sur le soutien de son mari, mais également du personnel du centre hospitalier Eure-Seine, aux petits soins. « Ils sont vraiment très gentils », sourit-elle. C'est au cours d'une mammographie qu'elle réalise tous les deux ans que l'Euroise a appris qu'elle avait une tumeur au sein gauche.

La veille de l'opération, elle a rendez-vous pour l'installation d'un dispositif de repérage de la tumeur. Et elle fait partie des premières patientes du CH à tester le marqueur Magseed®, un nouveau matériel. Avant,

l'examen de repérage consistait en la pose d'un « harpon », un petit fil métallique, au niveau de la lésion. Une manœuvre pas forcément douloureuse, mais le fil était parfois gênant pour les patientes. C'est désormais un clip plus petit (1 mm X 5 mm, « plus petit qu'un grain de riz », selon Endomag, l'entreprise qui l'a lancé) qui est posé.

Un repérage plus précis

« L'idée est, en amont de l'intervention, de poser le clip de repérage dans la tumeur dans le service de radiologie, sous guidage échographique. Cela peut être réalisé à n'importe quel moment avant l'intervention, développe le Dr Lise Dehan, chirurgienne

gynécologue au centre hospitalier spécialisée en chirurgie mammaire. Au bloc opératoire, à l'aide d'une sonde de détection du clip, je retire la zone de repérage. Je réalise une radiologie de la pièce opératoire qui me permet de confirmer la présence du clip en son sein et de préciser les marges de sécurité autour. Si besoin, je vais prélever plus au large. »

« Le dépistage du cancer du sein est toujours important. S'il est pris à temps, on en guérit. »

ÉLISE MACHEVIN

Cheffe du pôle gynécologie

La chirurgienne apprécie le caractère innovant de ce matériel : « Il permet un repérage précis, avec la possibilité de vérifier les marges par une radiographie. Il y a une flexibilité dans les dates de pose du repère, contrairement aux anciens types de repérage qui nécessitaient forcément une pose la veille ou le jour J de l'intervention, ce qui n'est pas toujours possible selon le planning de présence des radiologues. »

La prévention, encore et toujours

Le centre hospitalier d'Évreux abandonne donc définitivement le « harpon » pour ce nouveau procédé. Un investissement per-

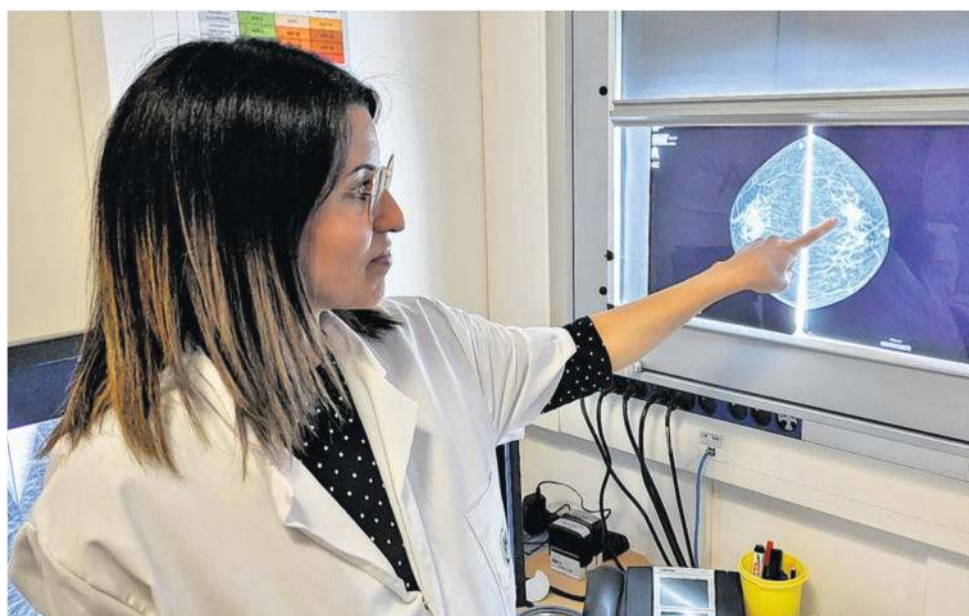
mis grâce aux diverses mobilisations dans le département pour Octobre Rose. De nombreux dons ont été reçus, notamment lors du concert des Frangines sur le parking du CH, mais également lors de la Marche Rose organisée par Cora pour l'institut du sein d'Évreux et le karaoké au lycée Aristide-Briand. « Ça a rapporté plus que ça n'a coûté », se réjouit Élise Machevin. Et si l'acquisition de ce matériel est une bonne nouvelle, la cheffe du pôle gynécologie de l'hôpital insiste sur la prévention. « Idéalement, il faut agir avant que les tumeurs soient palpables. Octobre Rose, ça permet de reparler de ça. Le dépistage du cancer du sein est toujours important. S'il est pris

à temps, on en guérit. »

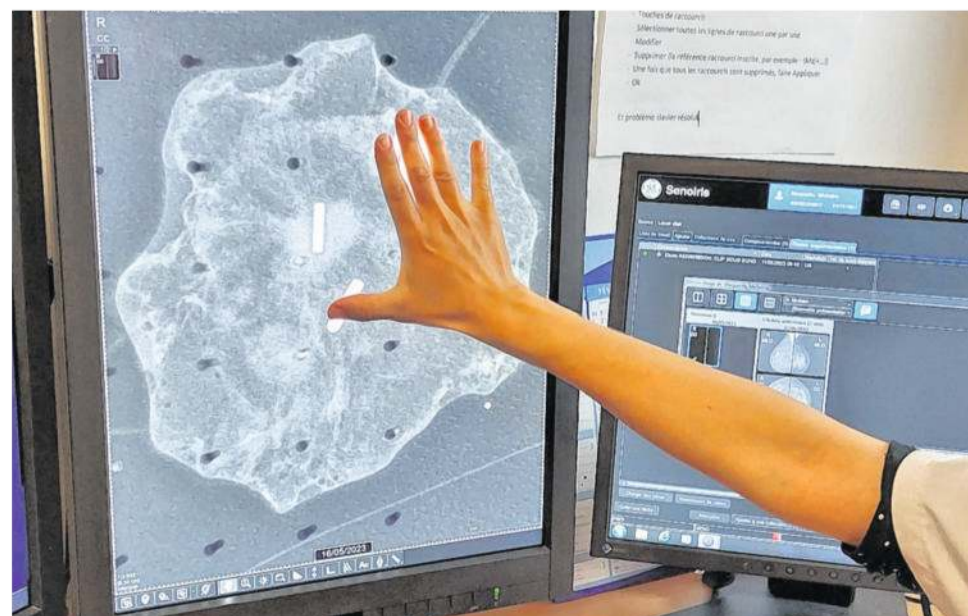
À partir de 50 ans (âge après lequel 80 % des cancers du sein surviennent selon l'Institut national du cancer) et tous les deux ans, en l'absence de symptômes et de risque élevé, un courrier est envoyé au domicile pour inviter à réaliser un dépistage chez un radiologue agréé. Le rendez-vous, pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, consiste en un examen clinique des seins ainsi qu'une mammographie. En 2021, seulement 50,6 % des femmes concernées ont participé à cette campagne en France (49,4 % dans l'Eure).

● **Cyrill Roy,**

Eure Infos/La Dépêche d'Évreux



Le Dr Ons Jebara, radiologue, montre la tumeur sur le sein gauche de la patiente. C. R



Le clip, « plus petit qu'un grain de riz », a été placé dans la tumeur. C. R

MEMENTO

Services

Dépannage gaz 0810 433 027
Numéro de téléphone d'urgence dépannage gaz unique et commun à l'ensemble des clients du département.

Dépannage électricité 09 726 750 27.
Numéro de téléphone d'urgence dépannage électricité dans l'Eure.

Pompiers 18
Gendarmerie 17
S.A.M.U. 15
Commissariat : 02 32 64 30 00.

Ambulances

Ambulances Vernonnaises, tél. 02 32 51 73 41 - Saint-Marcel
Ambulances, tél. 02 32 51 07 62.

Médecins

En l'absence du médecin traitant, appeler le 116 117.

Pharmacies

Samedi 24 et dimanche 25 juin : Pharmacie Leguay-Duboc, Centre commercial Intermarché, 37950 Saint-Marcel, tél. 02 32 51 78 55.

NB : Ces informations sont données sous réserve d'un changement de dernière minute affiché en vitrine. Si vous voulez vous assurer que la pharmacie de garde indiquée est bien la bonne, contactez le 3237 (0,34euro/min depuis un poste fixe) qui est continuellement remis à jour.

Service d'urgences médicales : 15.

Dentiste

Dimanche et jours fériés :
tel : 02 32 31 60 41.

Taxis

24h/24h, 7 jours sur 7 : Taxis Vernon, tél : 02 79 04 04 04. Taxi Eduard, tél : 06 80 02 94 22. Du 26 juin au 2 juillet : Lucas Joël 06 76 08 50 78.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Patrick MICHEL,
M. et Mme Brigitte DUTRIAT,
M. et Mme Didier TOUTAIN,
Ses enfants,
Caroline, Benoist, Antoine, Camille et Rémy,
Ses petits-enfants,
Gabrielle, Victoria et Agathe,
Ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Fernand MICHEL

Ancien boulanger de Vernon, Aubevoye et Gisors

survenu le samedi 17 juin 2023 à l'âge de 88 ans.
La crémation aura lieu le lundi 26 juin 2023 à 15 h au crématorium d'Évreux.

Une collation sera proposée au même endroit à l'issue de la cérémonie.

Merci d'adresser vos dons à l'Association Becquerel pour la Vie de Rouen.

Un registre sera ouvert pour vos messages de sympathie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

REMERCIEMENTS

27 - HEUBÉCOURT-HARICOURT

Frédérique BARROSO, son épouse,
Nicolas et Johanna BARROSO-KELVINK, son fils, sa belle-fille,
Et toute sa famille,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Jean-Michaël BARROSO

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin par leur présence, leurs fleurs et leurs messages de sympathie.

État civil

Naissances

- Matia, Eric, Jérôme TROTET, né le 09/06/2023
- Taline BACHIR GUETTAOUI, née le 11/06/2023
- Adam, Ilyès, Jelloul, Kenzo MARRICHA GUIGNET, né le 12/06/2023
- Nayla, Sabina, Alyssa LELEUX, née le 12/06/2023
- Léo, Mario, Jean-Paul VANROOSE, né le 13/06/2023
- Gabriel, Christian, Olivier, Henri BOTHOREL, né le 13/06/2023
- Anastasia, Caroline FOURNIER, née le 13/06/2023
- Yahya Hamidou, Yusuf, Bilaly DEMBELE, né le 14/06/2023
- Aliyah, Sahar LAËJOU, née le 15/06/2023
- Léandre, Rémi ALBIGNAC, né le 17/06/2023
- Romane, Martine, Catherine LESTARQUIT, née le 16/06/2023

Mariages

- David PEREIRA – Karène, Denise, Fernande LEGRAIN, mariage célébré le 10 juin 2023
- Christian, Eric, Michel RENAUX – Armelle, Suzanne, Maryse BARBIER, mariage célébré le 10 juin 2023
- Romain CORREIA MOREIRA – Mélodi, Nazli YESIL, mariage célébré le 09 juin 2023
- Jean, Michel BUSVELLE – Sophie, Emmanuelle, Corinne, Sylvie SUBTIL, mariage célébré le 17 juin 2023

Décès

- Yvette, Germaine, Alice AUBERT veuve de Gilbert, Serge, Emile, Claude DUHAZÉ, décédée le 10/06/2023, née le 23/05/1928, domiciliée à Tosny (Eure)

actu.fr | Le site de vos médias locaux



Et vous ?
qu'attendez-vous
pour passer à l'actu
près de chez vous ?

actu.fr | L'actu près de chez vous

BRIONNE

Un homme retrouvé mort au pied du viaduc



Un véhicule à l'arrêt, les feux de détresse allumés, sur le viaduc de l'autoroute A28 qui surplombe la ville de Brionne. La situation interpelle des automobilistes qui préviennent la gendarmerie dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 juin. Arrivé sur place, le peloton motorisé de Courbépine ne constate aucune présence humaine aux alentours de la voiture.

Des militaires de la brigade de Beaumont-le-Roger sont alors envoyés au pied du viaduc de la Risle pour effectuer des vérifications. Et à l'aplomb de

l'endroit où se trouve le véhicule, un corps inanimé est découvert, celui d'un jeune homme de 21 ans, originaire de Bretagne. La brigade de recherches de Bernay et un technicien en identification criminelle d'Évreux ont été mobilisés. La thèse du suicide est pour le moment privilégiée. « Une procédure est ouverte pour déterminer les circonstances exactes du décès », précise Laurent Hamon, le commandant de la compagnie de gendarmerie de Bernay.

● Anthony Bonnet
L'Éveil Normand

SAINT-MARCEL

TRIBUNAL

Condamné à ne plus... paraître chez lui

Il a mis son quartier en effervescence par ses excès d'alcool puis il est devenu dangereux par l'emploi des armes. Les derniers faits du 5 mai l'ont conduit en comparution immédiate après trois jours de dégrise-ment.

Vendredi 5 mai, à 2h du matin, dans son quartier de Saint-Marcel, il s'était amusé avec sa voiture en effectuant des dérapages bruyants avant de rentrer chez lui. Et comme, au balcon voisin (d'un autre immeuble), des voisines le lui reprochaient en fumant à l'extérieur, la rencontre se produisit au pied de leur résidence tandis que l'ivrogne (2,40 g. d'alcoolémie) venait annoncer : « Je vais vous tuer ! »

Pour cela, dans chaque main, il tenait un impressionnant couteau de cuisine (lame de 20 cm) lorsqu'il se heurta à Camille en frappant de la tête. La femme du prévenu (trois enfants) l'aurait bousculé pour éviter le pire. La victime présente à l'audience a obtenu une incapacité de cinq jours après avoir appelé un médecin. L'intervention des policiers avait permis d'éviter le pire, vers 3h.

« J'étais fortement alcoolisé. Je n'aurais jamais commis un pareil acte », remarque Clément D., 29 ans, qui venait d'arroser la fin d'une mission



Un homme de 29 ans a menacé ses voisins avec un couteau de 20 centimètres à Saint-Marcel. Adobe Stock/Illustration.

d'intérim.

Dix ans d'antécédents

Sa compagne et sa sœur se sont jointes à la voisine pour dire que « c'est trop fort et trop souvent ». À 2h50, les policiers avaient retrouvé les couteaux dans une poubelle. Parallèlement, l'ivrogne s'était de nouveau rebellé en donnant des coups de pieds dans leur véhicule alors que le compagnon de la voisine était lui-même protégé des intervenants. « Avec le pistolet à impulsion électrique », a précisé la présidente assurant cette audience de comparution immédiate.

Juliette Demaldent, avocate, a dénoncé la propension à utiliser, depuis dix ans, les stupéfiants et l'alcool. Les outrages, usages, rebellions et menaces

de mort, ont valu au prévenu dix condamnations malgré les avertissements judiciaires. « Je veux me débarrasser de l'alcool à vie ! », a annoncé ce dernier, précisant encore qu'il « n'arrive pas à tenir deux ou trois jours ». Il ajoutait que c'était dû à son père alcoolique qui l'a « fait boire très jeune ». Le prévenu vit « séparé » et, selon la présidente, a accumulé les amendes et impayés divers en plus d'en dossier d'endettement.

Privé de son domicile....

Me Karine Mann, qui plaide pour la voisine, a fait remarquer que la compagne avait été blessée par le couteau qu'elle voulait enlever au père de ses enfants. Avant le coup de tête salvateur, la victime avait une lame sous

la gorge. « Le conflit de voisinage est ancien », a précisé l'avocate qui a plaidé pour une interdiction de tout contact. Au final, elle a obtenu 800 € pour le préjudice moral de sa cliente.

« Tous témoignent d'un individu très dangereux qui a tout perdu à cause de l'alcool, malgré dix ans d'avertissement », s'insurge la procureure Stéphanie Palpacuer. Elle a précisé que le même homme était convoqué, quelques jours plus tard, pour des blessures involontaires.

Aucune prise en charge contre l'alcool, constate la magistrate du Parquet qui a requis une peine mixte de prison, de nombreuses obligations pour la part de sursis mais aussi un maintien en détention car « il n'a plus de domicile ». Le mandat de dépôt était demandé pour la partie ferme de la peine.

La défense, Me Laurent Taf-fou, a ajouté que son client avait constaté le chahut sur le balcon des autres et

qu'ils l'avaient invité à descendre (du 3^e étage) pour s'expliquer. Il a estimé qu'un « week-end en détention devrait suffire ». Il sera entendu sur ce point mais avec l'interdiction, pendant deux ans, de remettre un pied à Saint-Marcel. La peine de prison est de 15 mois dont neuf « aménageables » et dix en sursis avec des obligations de soins, travail, indemnités auxquelles il était déjà contraint.

Un problème informatique ?



Philippe BAKON 06 07 43 77 69
BOIS-JÉRÔME
bakphilippe@gmail.com

Vous souhaitez contacter le service abonnement

Le Démocrate
Vernonnais



Merci de composer le

02 32 21 01 18

du lundi au jeudi 9h-12h/13h30-17h
vendredi 9h-12h - fermé l'après-midi

GIVERNY

CONTRÔLES Les gendarmes en opération pour lutter contre le travail clandestin

Les gendarmes de la compagnie des Andelys étaient de passage à Giverny samedi 17 juin. Pas question néanmoins de flâner dans les jardins : les militaires se sont déplacés pour une opération de contrôle.

Cette dernière s'est effectuée dans le cadre des journées d'actions européennes de lutte contre le travail illégal, sous l'égide de l'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI).

40 contrôles et 22 infractions

Treize militaires de la compagnie des Andelys et quatre fonctionnaires des services de l'Inspection du travail ont mené une action de contrôle conjointe. Ces derniers visaient exclusivement les bus, VTC, taxis et transports clandestins de voyageurs.

Sur place, une quarantaine de VTC, une dizaine de bus, quelques taxis et navettes ont ainsi fait l'objet de contrôles. Résultat des courses : un véhi-



Les gendarmes de la compagnie des Andelys ont procédé à une opération de contrôle samedi 17 juin à Giverny. photo fournie par la Gendarmerie des Andelys

cule sur trois n'était pas en règle. Ainsi, 22 infractions relatives à la législation sur le travail ont été relevées dont l'une pour travail

illégal à l'encontre d'un taxi clandestin. « Face au nombre élevé d'infractions relevées, ces contrôles seront menés

beaucoup plus régulièrement », assure Adrien Morin, le chef d'escadron de la compagnie.

PRÈS DE PONT-AUDEMER

« On se sent bafouées » : le procès pour viols de l'ex-patron des pizzerias Pizza Manu est renvoyé

Le procès en appel de l'ex-gérant de Pizza Manu à Beuzeville et Saint-Maclou a été renvoyé mercredi 14 juin 2023, à Rouen. Un « scandale » pour les avocats des plaignantes.

Un « coup de théâtre », voire un véritable « scandale » pour les avocats des quatre plaignantes s'est produit au cours du procès en appel de l'ancien gérant des pizzerias Pizza Manu à Beuzeville et Saint-Maclou. Il y a un an, il avait été condamné en première instance à 14 ans de réclusion criminelle pour des viols, des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel sur quatre de ses anciennes salariées.

En fin de matinée mercredi 14 juin, alors que le procès devait se terminer ce jeudi 15 juin, la présidente et les assesseurs de la cour d'Assises de Rouen (Seine-Maritime) ont décidé de renvoyer l'audience.

Les victimes effondrées

« Les victimes sont dans un état terrible », indique Maître Sylvain Naviaux, avocat de deux des plaignantes. « Il faut que j'encaisse. On repart pour une année d'attente. Je me sens totalement vidée », témoignait l'une d'elles.

Une autre à la santé fragile a fait un malaise. À l'énoncé du renvoi, « ma cliente est sortie et s'est effondrée. Elle est partie sur un brancard », relate Maître Véronique Demillière-Badache, avocate des deux autres anciennes employées. À l'hôpital, elle affichait 21 de tension.

« L'annonce du renvoi, nous l'avons très très mal vécue. On se sent bafouées. On souhaite que justice soit rendue et ce n'est pas le cas. Notre vie reste en suspens tant qu'il n'y a pas de condamnation et ce n'est pas possible de prendre le chemin de la guérison. Mon combat est le combat de millions de femmes dans le monde. J'ai réussi à tenir cinq ans, je mènerai ce combat jusqu'au bout. Je suis maman d'une petite fille et plus tard, je vais pouvoir lui dire que non, c'est non !
UNE AUTRE VICTIME



Le procès en appel de l'ancien gérant de Pizza Manu à Beuzeville et Saint-Maclou (Eure), condamné à 14 ans de prison en première instance, a été renvoyé par la cour d'Assises de Rouen, mercredi 14 juin 2023. DR

Manque de temps pour terminer le procès

Pourquoi ce renvoi, trois jours après le début du procès ? Il fallait se rendre à l'évidence, l'audience était trop chargée pour se terminer dans les temps. L'accusé, niant toujours tous les faits, était entouré de deux avocats parisiens, Maîtres Robert Gastone qui n'a pas donné suite à notre sollicitation et Sébastien Revault d'Allonnes qui « préfère réserver ses observations pour la cour ».

Dans les derniers délais avant le procès, la défense a ajouté une vingtaine de témoins et d'experts à appeler à la barre. Psychiatres, autres anciennes salariées, ex-compagnons de plaignantes, gendarmes (car des gendarmes auraient selon l'accusé comploté avec les plaignantes dans un but de vengeance, après une procédure disciplinaire liée au fait que le gérant leur offrait des pizzas gratuites)...

Mardi, les plaignantes ont témoigné devant la cour et les jurés, faisant monter les larmes à certains, et répondu aux nombreuses questions de l'accusation. Mercredi, il restait donc de nombreux témoins à interroger en une journée. Et lundi, une demande de supplément d'information par la défense avait été rejetée. Bilan : deux heures d'audience passées.

Une stratégie pour gagner du temps payante bien que discutable, voire « absolument scandaleuse » pour Maître Demillière-Badache. « Pour juger l'affaire dans de meilleures conditions, la présidente a préféré renvoyer l'audience », rapporte ainsi Maître Naviaux. L'accusé demeure donc sous contrôle judiciaire, en liberté malgré sa première condamnation.

Un « procès de classe » ?

Dans cette situation où l'ex-employeur a « les moyens de payer des experts, de faire

venir des gens d'un peu partout » tout en ayant organisé son insolvabilité pour ne pas avoir à verser de l'argent aux victimes, Maître Demillière-Badache

voit « un procès de classe, avec d'un côté quelqu'un qui reste dans la toute-puissance et des victimes qui subissent depuis des années les conséquences

de leur dépôt de plainte et ne peuvent toujours pas se reconstruire ».

« Et quel signal envoyé aux femmes ! Le message envoyé aux victimes est désastreux, on leur fait vivre un cauchemar !

MAÎTRE DEMILLIÈRE-BADACHE

Pour couronner le tout, un autre procès aura lieu le 6 juillet prochain à Paris... Mais ce sera celui du mari d'une des femmes. L'ex-gérant de Pizza Manu a intenté contre lui un procès pour diffamation. En février, les plaignantes diffusaient une pétition par l'intermédiaire de l'époux, écrivant que le restaurateur les avait menacées après le verdict du premier procès aux Assises d'Évreux. Ce qu'il conteste.

« Pour le moment, le prochain au tribunal est le mari d'une victime !

MAÎTRE NAVIAUX

Enfin, pour le prochain procès dans au moins un an, la justice devra sans doute prévoir plus de temps.

● Emma Grivotte
L'Éveil de Pont-Audemer



Les avocats des parties civiles, Maîtres Véronique Demillière-Badache et Sylvain Naviaux lors du premier procès aux Assises d'Évreux en mai 2022. EG

L'accusé reste libre

« La question du contrôle judiciaire n'a même pas été posée ! » s'offusque Maître Naviaux. L'ancien patron est sorti de prison en janvier 2023. Sa première demande de mise en liberté pour préparer ce procès avait été refusée par la chambre d'instruction de Rouen mais l'accusé a saisi la Cour de cassation de Rouen

qui a cassé cette décision, et sa demande de mise en liberté a finalement été acceptée par la chambre d'instruction de Caen. Maître Naviaux compte à nouveau saisir la chambre d'instruction. Il avait aussi dû batailler car l'accusé consultait dans le même centre médico-psychologique que sa cliente.

Notez-le

Permanence. Samedi 8 juillet, de 10h à 12h, un conseil de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Eure) assurera une permanence au Foyer des jeunes travailleurs à Vernon (adresse : 24, rue des Écuries des Gardes). Il sera à la disposition de tous : propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires, pour leur donner tous renseignements administratifs (légalisation - démarches), financiers (aides, prêts, fiscalité...), et juridiques concernant la construction, le compromis, l'acquisition, la vente ou l'aménagement de leur logement. À noter que la permanence prévue à la Villa Castelli le 4 juillet a été annulée. Sur rendez-vous uniquement. Renseignements au 02 32 24 06 66.

À Ma Portée. Pour devenir adhérent ou producteur partenaire, l'association À Ma Portée (Amap) est joignable à l'adresse suivante : amapdevernon@gmail.com. Pour suivre toutes les actualités de l'association, rendez-vous sur la page Facebook dédiée : www.facebook.com/AmapDeVernon

Groupe de parole pour les aidants. Le Département, en partenariat avec Seine Normandie Agglomération, met en place un groupe de parole, « la rencontre des aidants », animé par une psychologue et une intervenante médico-sociale du Clic plusieurs fois par trimestre de 17h à 19h à l'Espace de vie sociale « Le Onze », quartier Fieschi, 11, rue Alexis-de-Tocqueville à Vernon.

Visite aux malades. L'association « Visite aux malades en établissements hospitaliers » recherche des visiteuses et des visiteurs bénévoles pour apporter un peu d'amitié et de réconfort aux malades et aux personnes âgées dans les hôpitaux, maisons de retraite de Vernon, Évreux, Bourg-Achard, Gisors, Harcourt et à l'hôpital de la Musse à Saint-Sébastien-de-Morsent. Contact : 02 32 51 27 65 ou sur 27vmeh@gmail.com

Hôpital. Les représentants des usagers du CHI Eure-Seine sont joignables 24h/24, 7 jours/7. Vous pouvez les joindre ou leur laisser un message au 02 32 33 89 59. Ils sont là pour répondre à vos questions, vous conseiller, et vous accompagner dans vos démarches. Ils sont bénévoles membres d'une association de santé agréée.

Lire et faire lire. L'association Lire et faire lire cherche des bénévoles. Vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de votre ville ou village afin de leur permettre de développer leur goût pour la lecture ? Rejoignez l'équipe et devenez bénévole. Contact : Catherine Durand au 06 03 09 63 74 ou Yves Morio au 07 84 28 82 85.

TRAVAUX Commerçants impactés : les premières indemnités attendues pour 2024

Les critères établis pour ce dispositif ont été dévoilés en mairie de Vernon, lundi 19 juin. Les dossiers de demande d'indemnisation peuvent être déposés dès cette année.

« Nous sommes conscients de la gêne occasionnée », a annoncé en préambule François Ouzilleau, maire de Vernon. Lundi 19 juin, l' élu a présenté les modalités du fonds d'indemnisation destiné aux commerçants impactés par les travaux du projet Cœur de Ville, lancé en 2020. Pour rappel, une délibération portant sur la création de ce dispositif avait été adoptée, à l'unanimité, lors de la dernière séance du conseil municipal en mars.

« N'exclure personne »

Après ce vote favorable, place à la deuxième étape avec l'élaboration d'un règlement intérieur définissant les critères d'indemnisation (une délibération en ce sens sera présentée lors du conseil municipal du 30 juin, Ndlr). « Nous avons décidé de n'exclure personne : que ce soit les artisans, les commerces de détail, les professions libérales ou encore les prestataires de services, dont l'activité commerciale et artisanale représente dans ce secteur plus de 50 % du chiffre d'affaires de l'entreprise », précise François Ouzilleau. Le périmètre concerné inclut l'avenue Pierre-Mendès-France, la fin du boulevard urbain au niveau de la Cour du Marché aux Chevaux, la rue d'Albufera et l'ave-



La création d'un fonds d'indemnisation a été annoncée lors du dernier conseil municipal, en mars.

ne Gambetta.

Pour bénéficier de ce dispositif, les commerçants doivent justifier d'une baisse de marge brute d'au moins 10 % de leur chiffre d'affaires. « Nous avons décidé de rester sur le seuil de 10 %, plus avantageux pour les Vernonnais. Un plafond sera ensuite fixé à 10 000 euros par commerce, indique le maire. Si un commerce se trouve à cheval sur deux tranches de travaux, il peut être éligible à deux dossiers mais il doit avoir trois mois consécutifs de travaux et ne

pas dépasser les 10 000 euros de plafond. » Les commerçants pourront déposer leur dossier dès 2023.

« Être transparents »

Si ce règlement est adopté en conseil municipal, une réunion organisée par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Eure devrait se tenir en juillet dans le cadre d'une convention de partenariat. « À partir de là, les dossiers pourront être établis avec un accompagnement

de la CCI. Après examen, ils seront présentés à la commission (créée spécialement pour le fonds d'indemnisation et présidée par un magistrat désigné par le Tribunal administratif de Rouen, Ndlr) en octobre, pour ensuite les soumettre au vote du conseil municipal en décembre », détaille Marie-Christine Ginstière, conseillère municipale déléguée chargée de la commande publique, de l'aménagement urbain et du patrimoine communal. Les premières indemnités pourraient intervenir dès le début 2024.

« J'insiste sur une chose : il faut clairement établir un lien de causalité entre les travaux et le préjudice subi. Les commerçants devront être transparents dans la constitution de leur dossier », prévient François Ouzilleau.

« À chacun de se prendre en main »

Sylvie Chevauché, présidente du Club des commerçants (CDC) de Vernon, s'est dite « ravie de cette mise en place. » Puis de poursuivre : « Il n'y a pas que les travaux qui impactent notre activité mais ça en fait partie. Nous sommes conscients qu'à un moment ou un autre, repenser une ville pour aller de l'avant est nécessaire, d'autant que cela faisait 70 ans qu'elle n'avait pas été rénovée. »

Et François Ouzilleau de conclure : « On essaye d'élargir la communication au-delà du club des commerçants. Encore une fois, j'insiste : je ne suis pas responsable de tout. Les travaux ont forcément eu des impacts financiers chez certains, mais nous ne sommes pas responsables de l'inflation, de la guerre en Ukraine ou encore de la qualité d'accueil dans certains commerces. À chacun aussi de se prendre en main. »

● Maxime Laffiac

INONDATIONS EN UKRAINE Gentil de Passos en mission pour apporter du matériel aux secours locaux

Après le Portugal ou encore la Turquie, Gentil de Passos, pompier à Vernon, vient d'effectuer un nouveau voyage humanitaire en Ukraine.

Encore une nouvelle mission accomplie pour Gentil de Passos. Le pompier de Vernon et membre du Groupement de secours catastrophe français (GSCF) est de venu en aide aux secours ukrainiens la semaine dernière. Ces derniers ont été accaparés par les missions de sauvetage depuis la destruction partielle du barrage de Kakhovka, qui a provoqué des inondations dans de nombreuses localités le long du fleuve Dniepr.

Demande de matériel

Les secours ukrainiens ont lancé un appel à l'aide à leurs homologues français vendredi 9 juin pour demander du matériel. « Ils nous ont fait une



Gentil de Passos, pompier à Vernon, est allé apporter du matériel aux pompiers ukrainiens. photo fournie par Gentil de Passos

liste parce qu'ils étaient vraiment embêtés. Nous étions en route dimanche dans la foulée, le temps de rassembler le matériel nécessaire », se souvient Gentil de Passos. Les volontaires entament alors un périple de 25 heures de route. Dans leurs véhicules, ils trans-

portent une partie de l'attirail réclamé : groupes électrogènes, motopompes, équipements d'éclairage, waders (bottes imperméables montantes, Ndlr), et des citernes souples. « Nous sommes allés piocher dans notre stock personnel. Nous ferons un deuxième voyage

plus tard avec le reste du matériel demandé mais que nous n'avons pas », explique Gentil de Passos, faisant référence aux bateaux et gilets qui devront être rapportés lors de la prochaine mission.

Deux jours sur place

Une fois sur place, les secouristes du GSCF ont retrouvé les pompiers ukrainiens de la caserne de Lviv avec qui ils échangent régulièrement. « Nous avons passé un peu plus de deux jours sur place. Notre mission était de préparer le matériel, d'expliquer son fonctionnement et de participer au rangement », détaille le pompier de Vernon. Avec les autres volontaires, ils épaulent donc les pompiers ukrainiens sur tout l'aspect logistique : mettre de l'huile dans les tronçonneuses ou charger le matériel.

En parallèle, les pompiers ukrainiens continuent leurs mis-

sions de sauvetage des sinistrés. « C'est un peuple très motivé et très confiant, ils ne lâchent rien ! Ils enchaînent les catastrophes mais les gens sont là et on sent que notre aide leur fait beaucoup de bien », confie Gentil de Passos. Une reconnaissance appréciée des volontaires français, qui ont tout de même conscience des circonstances dans lesquelles leurs échanges ont lieu. « On aimerait bien se voir autrement, dans d'autres circonstances. À chaque fois on vient rapidement pour des missions et c'est toujours une situation un peu tendue », reconnaît Gentil de Passos. La date de départ du prochain convoi de matériel n'est pas encore fixée pour le GSCF, l'heure est pour l'instant au repos pour les volontaires. « Là tout de suite on est un peu fatigués, mais on va continuer à soutenir les Ukrainiens et à faire parler d'eux », conclut Gentil de Passos.

● Mélissa Prou

ENVIRONNEMENT « Ce qu'on a découvert en Antarctique a été une claque pour la communauté scientifique »

Samedi 17 juin, à l'occasion des Entretiens de Vernon, organisés par la mairie, Cécile Agosta, climatologue, a présenté ses recherches sur le continent Antarctique qui fait face au réchauffement climatique.

Les scientifiques alertent depuis plusieurs décennies sur la fonte des glaces en Arctique. Les effets du réchauffement climatique sont désormais visibles et l'une des images les plus marquantes de ce phénomène est sans doute cet ours polaire, amaigri, encerclé par les eaux, sur une banquise perdant du terrain.

De l'autre côté de la planète, en Antarctique, les conséquences du réchauffement climatique ont été plus difficiles à repérer. Grâce aux évolutions technologiques, notamment avec l'utilisation de satellites dédiés à l'observation du continent, les scientifiques peuvent enfin dégager un scénario plus précis. Plus précis mais aussi inquiétant.

Les satellites, un tournant dans la recherche

Samedi 17 juin, à la mairie de Vernon, Cécile Agosta, climatologue au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement à l'université Paris-Saclay, a évoqué l'évolution des recherches réalisées autour du continent Antarctique. « Les recherches ont été tardives. En effet, les premières données météorologiques ont été réa-

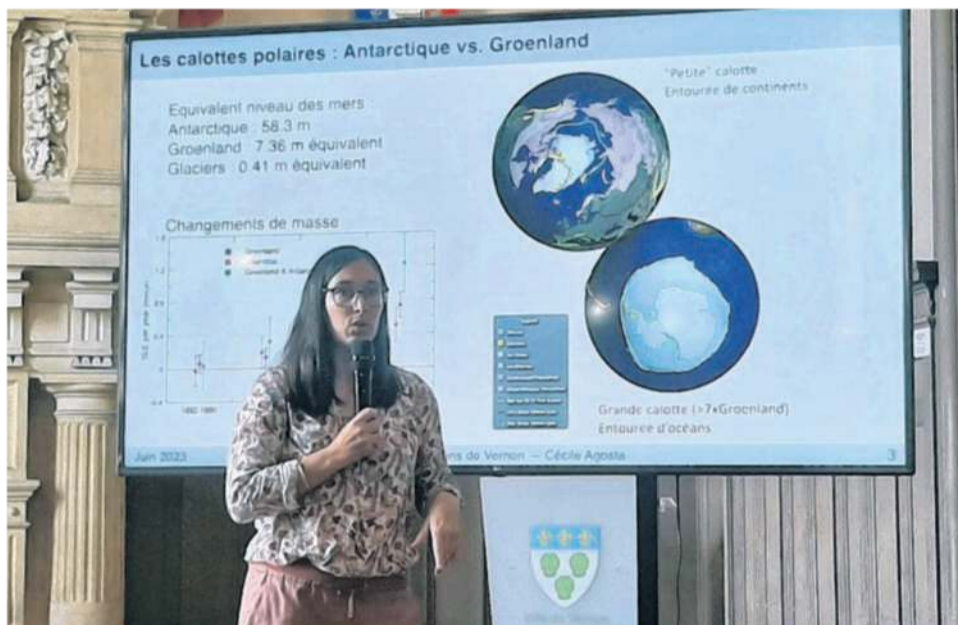
lisées à partir de 1957. Puis, en 1992, la recherche a pris un tournant avec l'envoi des premiers satellites, dédiés spécifiquement à l'exploration des zones polaires », raconte la climatologue.

Les satellites jouent un rôle essentiel dans son travail puisqu'elle utilise leur captation pour réaliser des modélisations de l'évolution du continent. La scientifique utilise ainsi plusieurs méthodes : la gravimétrie (elle calcule la gravité terrestre qui n'est pas identique et évolue en fonction de la masse), l'altimétrie (elle calcule l'élévation de la calotte de glace) et enfin les entrées et sorties, c'est-à-dire la vitesse d'écoulement de la glace. Une donnée essentielle :

« Il n'y a pas de fonte de glace en Antarctique »

« L'Antarctique est un continent recouvert d'une épaisse couche de glace qui s'accumule, avec les tombées de neige, depuis des centaines de milliers d'années. Avec le réchauffement de l'atmosphère, on augmente la quantité de neige et donc de glace stockée », explique la climatologue.

Cette énorme réserve de



Cécile Agosta est climatologue au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement de Paris Saclay.

glace ne reste pas figée. Sous son propre poids, la glace va s'écouler comme des petits ruisseaux qui vont ensuite se jeter dans l'océan : « En Antarctique, on ne parle pas de fonte de glace mais d'écoulement, c'est un mouvement naturel. Ce ruissellement peut être problématique lorsque la vitesse d'écoulement est trop élevée. C'est

ce que nous calculons avec la méthode des entrées et sorties », indique Cécile Agosta.

Jusqu'à dans les années 2000, l'écoulement de la glace restait stable malgré le réchauffement climatique et la fonte des glaces, à l'autre extrémité de la planète. Il faut dire que le Pôle Sud affiche les températures les plus basses du monde. Par ailleurs, les scienti-

ifiques ont estimé que la calotte de l'Antarctique n'aurait qu'un impact minime sur la montée des eaux : « Contrairement à l'Arctique et au Groenland, l'Antarctique est entouré d'océans. Il est donc isolé climatiquement du reste de la planète. L'Arctique, lui, est directement lié au climat que l'on a en Europe », souligne Cécile Agosta.

Lié à la montée des eaux

Puis entre 2008 et 2015, les scientifiques se sont rendu compte que la calotte de l'Antarctique perdait de la masse. « Jusque-là, nous estimions que l'écoulement de la glace était trop lent pour avoir un impact sur la montée des eaux. Finalement, ce qu'on a découvert en Antarctique a été une claque pour nous », avoue Cécile Agosta.

En effet, la calotte perd plus de glace qu'elle n'accumule de neige. « C'est une tendance que nous n'avions pas vu venir. Depuis 2010, grâce aux satellites, on se rend compte que l'écoulement s'est accéléré », explique Cécile Agosta. Le continent le plus froid du monde n'est finalement pas épargné par le réchauffement climatique. Pire, selon le dernier rapport du Giec, il est responsable de 20 % de la hausse du niveau des océans. « Il faut savoir que si toute la glace antarctique fondait, ce niveau augmenterait de 57 mètres ! » prévient la climatologue.

Chose plus ou moins rassurante : ce scénario n'est pas près d'arriver de si tôt !

● Arielle Bossuyt

Pour ses 25 ans, le SMV organise son premier Salon de la jeunesse

Dans le cadre du week-end de l'anniversaire des 25 ans du SMV, les dirigeants ont organisé le premier Salon de la jeunesse en Normandie vendredi 16 juin. Julien Gambier, manager général, explique : « Nous voyons souvent nos jeunes se poser des questions sur leurs études ou rechercher des stages ou des alternances. Ce salon est fait pour eux. Nous avons réuni des représentants de tous les secteurs qui pourraient les intéresser. »

Mathis accompagné de sa mère, est venu de Conches exprès pour ce salon. « Je recherche une alternance en management commercial. Il y a pas mal d'entreprises représentées ici. J'espère trouver une piste. » Hugo et son copain Yanis distribuent des plaquettes informatives. « Je suis au lycée Sainte-Agnès mais actuellement en période de formation en milieu professionnel, dans une agence immobilière. Ce salon nous donne de la visibilité. »

Peu de jeunes présents

Plusieurs exposants constatent le peu de jeunes



Ce salon avait pour objectif d'aider les jeunes dans leurs recherches de stages, d'alternance ou même de jobs.

présents. La date est-elle bien choisie, à quelques jours du Grand Oral et des examens ? Un responsable répond : « Le SMV fête ses 25 ans ce week-end et voulait associer les jeunes. D'autre part, la salle du Grévarin, lieu idéal pour ce genre de manifestation, n'est pas souvent disponible. On a mutualisé les deux événements pour impacter le moins possible les entraînements habituels. »

Les hôtes du stand de Seine Normandie Agglomération ont répondu à de nombreuses demandes concernant le BAFA

qui se déroulera au printemps 2024 dans les locaux de l'école de Gasny en partenariat avec l'association Planète Sciences. Plusieurs entreprises présentes ont déjà récupéré les CV de quelques candidats sérieux pour des contrats d'été. Tous les exposants reconnaissent le bien-fondé du salon et l'avantage de pouvoir rencontrer des partenaires qu'ils n'ont jamais le temps de rencontrer autrement. « La rencontre avec les autres exposants est essentielle. On agrandit son réseau, on met un visage sur un nom et l'organisation est au top. »

Entrez dans la danse contemporaine avec Alexandra Fourcaud

Alexandra Fourcaud, professeure de danse à Vernon, se produira avec ses 80 élèves sur la scène du centre culturel Guy-Gambu samedi 1^{er} juillet.

Alexandra Fourcaud, professeure de danse, a fait ses classes avec sa maman, Clara Lopes da Cruz, qui tenait l'école So Dance Studio à Vernon. Si celle-ci a fermé suite au Covid, Alexandra relance de plus belle son enseignement et s'apprête à donner son gala de fin d'année au centre culturel Guy-Gambu avec les 80 élèves de son école. « J'ai toujours baigné dans la danse grâce à ma maman et j'ai pris naturellement sa suite. Je me suis formée aux États-Unis, notamment à Los Angeles. J'essaie de m'inspirer de ce qu'ils font là-bas, l'énergie, la dynamique, et de communiquer cette passion à mes élèves », dit-elle. Il suffit de taper son nom sur le Web pour la découvrir en pleine action.

Portes ouvertes du 3 au 7 juillet

Alexandra propose des cours enfants (à partir de 4 ans), ados



Alexandra Fourcaud organise les portes ouvertes de son école de danse à la salle Éva, à côté du Leclerc Drive, du 3 au 7 juillet.

et adultes mêlant fitness, hip-hop, dancehall (danse afro-jamaïcaine), hip-hop lyrique et même la danse en talons. « Mes cours sont ouverts à tous, on peut commencer à tout âge, il n'y a aucune barrière, il faut oser se lancer », s'enthousiasme Alexandra qui explore les multiples facettes de la danse urbaine grâce à la participation d'artistes professionnels.

Pour faire partager son univers, elle ouvrira les portes de son école du 3 au 7 juillet. Les cours ont lieu le mardi et le vendredi de 17h30 à 21h30. Inscriv-

tions à l'année ou à la carte. À la rentrée, elle proposera aussi des cours de danse enfants à Houlbec-Cocherel, le mercredi matin à 11h30.

■ Gala de fin d'année
Renâitre au centre culturel
Guy-Gambu à Saint-Marcel,
samedi 1^{er} juillet à 20 heures,
tarif : 10 €. Réservation :
alexandra.fourcaud@gmail.com.

Semaine portes ouvertes du
3 au 7 juillet à la salle Éva, 20,
chemin du Violet, Vernon (à
côté du Leclerc Drive).

Notez-le

Courant d'art 2023. L'Espace et la technologie sont au cœur de cette 3^e édition de Courant d'art. Plusieurs expositions sont organisées : Les Autres Mondes de Sandrine Elberg à voir au musée de Vernon jusqu'au 27 août. Voyagez vers les autres mondes cosmiques. Une odyssée spatiale entre rêve et réalité. Le Vent solaire par Francine Garnier et Alain Engelaere à voir jusqu'au 24 septembre au parc des Tourelles. Entre sons, jeux de miroirs et tissus entremêlés, venez voir et ressentir la carte blanche artistique de ces artistes engagés. Dans l'Espace avec Thomas Pesquet. Exposition à voir jusqu'au 24 septembre, sur le circuit de la Seine à Vélo côté Vernonnet. Découvrez les clichés pris par l'astronaute lors de ses séjours dans l'ISS. Histoire et vie des ingénieurs allemands. Exposition à voir jusqu'au 24 septembre, sur le circuit de la Seine à vélo, côté Vernonnet. Replongez dans le passé à travers les yeux de ceux qui ont lancé la conquête spatiale européenne.

Club de l'amitié. Le voyage à la découverte de l'Andorre et de la Costa Brava prévu du 21 au 29 septembre est annulé. Pour des renseignements, contacter directement le Club de l'amitié. Permanence du Club de l'amitié au 12, rue Saint-Lazare - Villa Castelli à Vernon, de 14h à 16h30, tous les mardis. Contact : Club.amitie.vernon@gmail.com - 06 33 97 56 49 (Annie) ou au 07 78 88 70 34 (Brigitte).

Association Arpa. L'association vous donne rendez-vous le vendredi de 14h à 16h30 à la villa Castelli, rue Saint-Lazare pour sa permanence. Le loto de juin est annulé, prochain loto à la rentrée en septembre. Voici les prochaines animations proposées par l'association : voyage au Maroc du 29 septembre au 6 octobre, séjour en hôtel 4 étoiles. Pour tout renseignement complémentaire, se rendre à la permanence, ou par téléphone auprès de Corinne au 06 83 67 89 58.

Terrasses du marché. Samedi 24 juin, de 10h à 12h, les Terrasses du marché accueillent un atelier sac à dos fusée animé par Frédérique Bernard. La dernière animation aura lieu samedi 1er juillet, même heure avec le concert rock-folk du groupe Mill Shake.

Soirée jeux. La prochaine soirée jeux organisée à la ludothèque aura lieu vendredi 23 juin, de 19h30 à 22h30. Pour rappel, cette soirée est ouverte à tous (adhérents et non-adhérents) gratuitement à partir de 7 ans, et les parents sont ludiquement invités à accompagner les enfants de 7 à 10 ans.

Projet environnement développement durable. Dans notre édition du 8 juin, nous vous parlions du projet environnement développement durable, porté par un groupe de bénévoles auprès des élèves des écoles primaires de Vernon. Si vous souhaitez rejoindre l'aventure ou faire un don de graines contactez : mcchauffeteau@orange.fr ou adeline.dantu@orange.fr ; 06 72 05 13 07 ou 06 40 12 45 29.

NOUVELLE EXPOSITION

La ronde des bambins



Le musée de Vernon accueille une exposition sur l'enfance jusqu'au 27 août.

Le monde de l'enfance éclot partout en ce début d'été, au Musée des impressionnistes de Giverny avec l'exposition Les Enfants de l'impressionnisme, dans le Jardin des Arts et à la médiathèque de Vernon avec les planches originales teintées de douceur et de malice de Marie-Mad. S'ajoute à cela, jusqu'au 27 août, La Ronde des bambins dans le Cabinet de dessin du musée de Vernon.

À la fin du 19^e siècle, les enfants sont illustrés principalement à travers les thématiques de la maternité, l'apprentissage et les jeux. Ces moments

récréatifs sont capturés par les artistes prenant généralement pour modèle les enfants de leur entourage, nous faisant entrer ainsi dans leur intimité familiale.

Cinq tableaux, une douzaine de dessins, des bustes et croquis, notamment ceux de Pierre Maubert, sont sortis des réserves du musée de Vernon pour apporter, en quelque sorte, un contrepoint à l'exposition de Giverny.

■ **Jusqu'au 27 août. Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Pour tout renseignement 02 32 64 79 05.**

Se loger quand on est jeune, la galère !

Dans le cadre de la 14^e semaine du logement des jeunes, le comité local pour le logement des jeunes (CLLAJ) s'est mobilisé pour animer une réunion en faveur du logement des jeunes dans la Résidence Nahoma. Le CLLAJ est un dispositif d'accueil gratuit, d'écoute et d'accompagnement visant à permettre à un jeune de 16 à 30 ans d'accéder à un logement. La Semaine du logement des jeunes a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre, bailleurs, particuliers et pouvoirs publics, aux difficultés rencontrées par les jeunes dans l'accès au logement autonome et aux solutions à développer.

Des solutions existent

Plusieurs solutions sont possibles à Vernon et dans sa région. L'association Jeunesse et Vie gère des Résidences Habitat Jeunes réparties sur le département de l'Eure. Ces résidences à vocation sociale accueillent et accompagnent les 16-30 ans pour un logement provisoire. Au Campus de l'Espace, ces logements ont pour vocation de loger et d'accompagner des étudiants, apprentis, stagiaires et jeunes salariés en mobilité professionnelle. Frédéric Delalandre déplore l'absence de logements pour les jeunes et en a fait son cheval de bataille : « L'an passé, nous avons dû refuser 67



Maëlle explique son choix de l'habitat intergénérationnel.

jeunes faute de logements disponibles. »

Des studios dans une résidence service

La Résidence Service Nahoma met à disposition quatre studios pour des étudiants avec des contrats renouvelables de 9 mois et un pour des stagiaires. Maëlle, 21 ans, est en première année à l'ITII sur le Plateau de l'Espace. « Je n'aurais pas aimé une colocation. J'ai vu le stand de la Résidence lors de

la journée portes ouvertes de l'école et cette solution m'a séduite. C'est une option rassurante. On est seul, sans être seul. Selon mes disponibilités, je fais beaucoup d'activités avec les résidents. » Simone, 84 ans, est ravie du temps passé avec les jeunes.

Cohabitation intergénérationnelle solidaire

Une autre solution, beaucoup moins connue mais qui tend à se développer est la cohabitation intergénérationnelle solidaire, encadrée par la loi Elan depuis 2018. Émilie Schapman, fondatrice de l'association Begin'age, explique le principe : « Si un senior ou un couple de seniors, a une chambre disponible, il peut la mettre à disposition d'un jeune de moins de 30 ans pour un hébergement temporaire de quelques mois à 1 an reconductible à un loyer modéré, en échange d'une présence bienveillante. » Ce système cherche à lutter contre

l'isolement, optimise l'occupation des logements et facilite la mobilité des jeunes. Nicole a fait le déplacement tout exprès : « J'ai vu un reportage à la télévision puis un dépliant à la mairie des Andelys. Je suis seule et j'ai de la place. Je trouve que ce système d'échanges est très enrichissant pour les deux parties. Je suis vraiment prête à accueillir un ou une jeune chez moi. » Émilie Schapman précise les diverses étapes depuis l'inscription jusqu'à l'accompagnement du binôme tout au long de la cohabitation. Tout semble montrer que le partage de logement devrait s'intensifier dans les années à venir.

■ **Pour tout renseignement : association Jeunesse et Vie : 02 32 51 56 42 ou pij.cllaj.vernon@ajv.com ; Résidence Service Nahoma : 02 32 71 97 00 ou vernon@nahoma.fr ; Begin'age : 06 11 64 87 26 ou contact@begin-age.org**



La résidence Habitat Jeune Paul Bajet.

LES KIWANIS « Servir les enfants du monde »

Le club service Kiwanis Vernon Claude Monet s'est démené auprès des douze clubs normands pour offrir un gros chèque à l'association Action pour l'inclusion norme handi (AINH). La remise du chèque s'est faite sur le magnifique El Galeon, dans le cadre rêveur de l'Armada de Rouen.

11 000 €

« À somme exceptionnelle, il fallait un cadre exceptionnel. Et quoi de mieux que l'Armada ? Elle fait rêver des milliers de visiteurs. Nous allons faire aboutir les rêves de quelques jeunes », explique Patrice Benedetti, président de l'AINH. Avant de poursuivre : « Cette somme de 11 000 € permettra la finalisation d'un projet innovant d'école inclusive par le sport qui doit voir



Les Kiwanis ont remis 11 000 € à AINH.

le jour en 2024 en Normandie. » L'objectif est d'accompagner les jeunes dès 12 ans en situation de handicap vers le haut niveau sportif en facilitant la réussite scolaire et donc leur insertion professionnelle.

AINH est une association qui favorise l'inclusion en tra-

vailant sur quatre axes, social, professionnel, culturel et sportif. Le handicap ne concerne pas seulement les personnes à mobilité réduite. En fait, 12 millions de Français sont confrontés à une situation de handicap et peuvent ainsi rencontrer de nombreux obstacles au quoti-

dien. C'est dans ce contexte que l'association agit, en faveur de l'inclusion.

Les enfants construisent le monde de demain

Ce projet s'inscrit surtout dans l'ADN des clubs Kiwanis, dont la devise est servir les enfants du monde. « Faire d'un parcours accidenté un chemin de vie épanouissant a été un déclencheur pour fédérer l'ensemble des clubs et des Kiwanis de Haute-Normandie. Le monde de demain sera fait par les enfants d'aujourd'hui. Soutenir des projets comme celui de AINH nous a semblé évident », explique Martine Guérouard, présidente du club Kiwanis Vernon Claude Monet et Lieutenant-Gouverneur de la Haute-Normandie.

VACANCES L'ELV anime l'été des quartiers prioritaires

Depuis plus de 20 ans, l'Espace laïque vernonnais accompagne les jeunes des quartiers de Vernon. Un accompagnement qui se renforce pendant les vacances d'été grâce à un large programme d'animations.

Les vacances d'été approchent et l'Espace laïque vernonnais (ELV) est déjà dans les starting-blocks. « Ce sont deux mois d'activité intense », assure Vincent Anselin, le directeur de l'association. Avec ses collègues, ils viennent de dresser le bilan de l'année 2022 (lire encadré) à l'occasion de leur assemblée générale et se projettent dorénavant sur ce qui les attend pour les congés d'été.

Des activités tout l'été

Chaque été, les trois centres

de loisirs accueillent maternelles, primaires et adolescents et proposent un accompagnement socioculturel. « Nous proposons des activités manuelles, sportives, des sorties culturelles mais aussi des séjours en extérieur », détaille Vincent Anselin. Au programme : du football en salle ; des sorties à vélo, dont une jusqu'aux Andelys pour visiter le site de Château-Gaillard ; des sorties au cinéma ; des sorties au bowling ; des après-midi baignade à Poses ou à la mer ; un stage de tennis avec le SPN ; un projet radio avec BPM ; un stage scientifique avec Planète Sciences Normandie.

« Notre objectif est également que les jeunes s'approprient leur territoire, donc c'est important qu'ils participent aux événements organisés à Vernon », complète le directeur. Les animateurs em-

mèneront donc les jeunes aux animations proposées dans le cadre de Destination Vernon et participeront aussi aux événements du centre social.

À la découverte de la navigation

Nouveauté cette année, sept jeunes auront le privilège de découvrir les rudiments de la navigation avec un voyage à bord d'un voilier début juillet. « Ils vont partir une semaine sans Internet, avec des tours de voierie et de navigation. Et cela jour et nuit ! », détaille le directeur de l'ELV. Cette expérience unique, ils la partageront avec un groupe de jeunes en situation de handicap venus de Belgique. Un voyage qui promet « de beaux échanges ». « Ce sont des jeunes de quartier qui vont vivre avec des jeunes qui viennent d'un autre pays et qui sont en



Les jeunes de l'Espace laïque vernonnais feront plusieurs sorties à vélo cet été. photo fournie par l'ELV

situation de handicap. Ils ont sûrement beaucoup de choses à apprendre les uns des autres », souligne Vincent Anselin. Justement, ce dernier espère bien multiplier ce type de séjour pour les jeunes, qui permet de « créer une dynamique et de les dépayser ». D'autant que nombre d'entre eux ne quittent pas Vernon pen-

dant les vacances scolaires. Ces séjours sont d'ailleurs rendus possibles par le soutien financier du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), de la Préfecture et de Seine Normandie Agglomération (SNA).

Enfin, les membres de l'ELV renouvelleront leurs « terrasses » du vendredi et invite-

ront les habitants de Vernon à venir partager un moment convivial dans les différents quartiers le temps d'une soirée.

● Méliッサ Prou

■ Pour contacter l'ELV : Vincent Anselin, le directeur, au 06 83 29 47 09 ; contact@elv-vernon.fr ; site internet : elv-vernon.fr.

→ L'année 2022 en chiffres

- 57 enfants d'âge maternel, 173 enfants d'âge primaire et 285 adolescents ont fréquenté l'ELV en 2022.
- 10 bénévoles sont venus apporter leur soutien à l'association.
- Les structures de l'ELV ont accueilli les enfants et leurs parents 249 jours sur l'ensemble de l'année 2022 : 137 jours en périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; 36 mercredis ; 76 jours de vacances scolaires.
- 60 enfants et 62 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement à la scolarité.

Votre journal
depuis votre mobile
sans CB



Le Démocrate
Vernonnais

1,70€

Payez avec
votre facture mobile



ledemocratevernonnais.fr/journal-numerique

Un (ancien) nouveau directeur pour l'ELV

Directeur de l'ELV pendant trois ans (de 2019 à 2022), Vincent Anselin vient de faire son retour à la tête de l'association. « J'avais décidé de quitter l'ELV en 2022 pour un poste plus près de chez moi, à Évreux », confie Vincent Anselin. Il n'aura quitté l'ELV que 14 mois finalement : « Ce nouveau travail ne s'est pas passé comme je le voulais et la directrice qui m'a succédé à l'ELV souhaitait quitter son poste. Donc j'ai sauté sur l'occasion et je suis revenu ! »

À son retour, une partie de l'équipe avait changé et il a fallu procéder à quelques ajustements. « Nous venons de finaliser de nouveaux recrutements, il y a des choses qui bougent. Néanmoins l'ossature de la structure reste la même », rassure le directeur. Cette année

encore, l'ELV est à la recherche de nouveaux bénévoles pour compléter ses rangs : « Tout bénévole est bon à prendre ! Ce sont eux qui apportent des idées qu'on n'aurait pas dans l'équipe parce qu'on n'a pas leur recul. »

En réintégrant l'ELV, il se fixe plusieurs objectifs : aller davantage au contact de la population ; développer les partenariats avec les associations locales ; continuer de travailler sur des sujets de fond importants, comme le harcèlement ; développer les séjours. « Nous devons aller là où sont les jeunes. Ça se passe en partie à la sortie des écoles mais aussi en développant notre communication sur les réseaux sociaux », confie Vincent Anselin.



3M
MULTISERVICES
AUX PARTICULIERS

-50%*
AVEC CRÉDIT
D'IMPÔT

TRAVAUX INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

- Jardinage / Élagage / Abattage d'arbres
- Enlèvement de déchets et encombrants
- Petits travaux de maçonnerie
- Travaux de peinture
- Pose de clôture rigide et souple
- Petits travaux de bricolage



VERNON ET AUX ALENTOURS
06 01 88 21 90

*Voir conditions

CINÉ-CLUB Le programme des prochaines semaines



Mademoiselle Ogin.

Voici le programme des prochaines semaines proposé par le ciné-club Un autre regard de Vernon.

Vendredi 23 juin

- *TÁR*, de Todd Field (États-Unis, 2022, 2h38).

Lydia Tár, cheffe avant-gardiste d'un grand orchestre symphonique allemand, est au sommet de son art et de sa carrière. Le lancement de son livre approche et elle prépare un concerto très attendu de la célèbre Symphonie n° 5 de Gustav Mahler. Mais, en l'espace de quelques semaines, sa vie va se désagréger d'une façon singulièrement actuelle. En émerge un examen virulent des mécanismes du pouvoir, de leur impact et de leur persistance dans notre société.

Mardi 27 juin et vendredi 30 juin

- *Mademoiselle Ogin*, de Kinuyo Tanaka (Japon, 1963, 1h42).

À la fin XVI^e siècle, Mademoiselle Ogin tombe amoureuse d'un samouraï chrétien, Ukon Takayama, dans un Japon où le christianisme est proscrit. Le samouraï refuse ses avances, et elle épouse un autre homme. Mais quelques années plus tard, Ukon Takayama revient... Par la première femme japonaise à devenir réalisatrice, après avoir joué dans plus de 200 films dont ceux d'Ozu. Film suivi d'un débat.

Mardi 4 et vendredi 7 juillet

- *Aftersun*, de Charlotte Wells (Grande-Bretagne, 2022, 1h42).

Sophie se remémore leurs vacances passées en Turquie avec son père, quand elle avait 11 ans, et essaie de réconcilier l'image qu'elle en avait avec celui qu'il était vraiment.

Mardi 11 et vendredi 14 juillet

- *Pacification - tourment sur les îles*, d'Albert Serra (France, Allemagne, 2022, 2h45).

En Polynésie française, De Roller, un haut commissaire de la République, prend le pouls de la population locale. Une rumeur persiste, un sous-marin aurait été aperçu au large de l'île et avec lui, l'idée de la reprise des essais nucléaires. En 2023, César du meilleur acteur pour Benoît Magimel et de la meilleure photographie, deux prix Gaudi et deux prix Lumière de la presse étrangère.

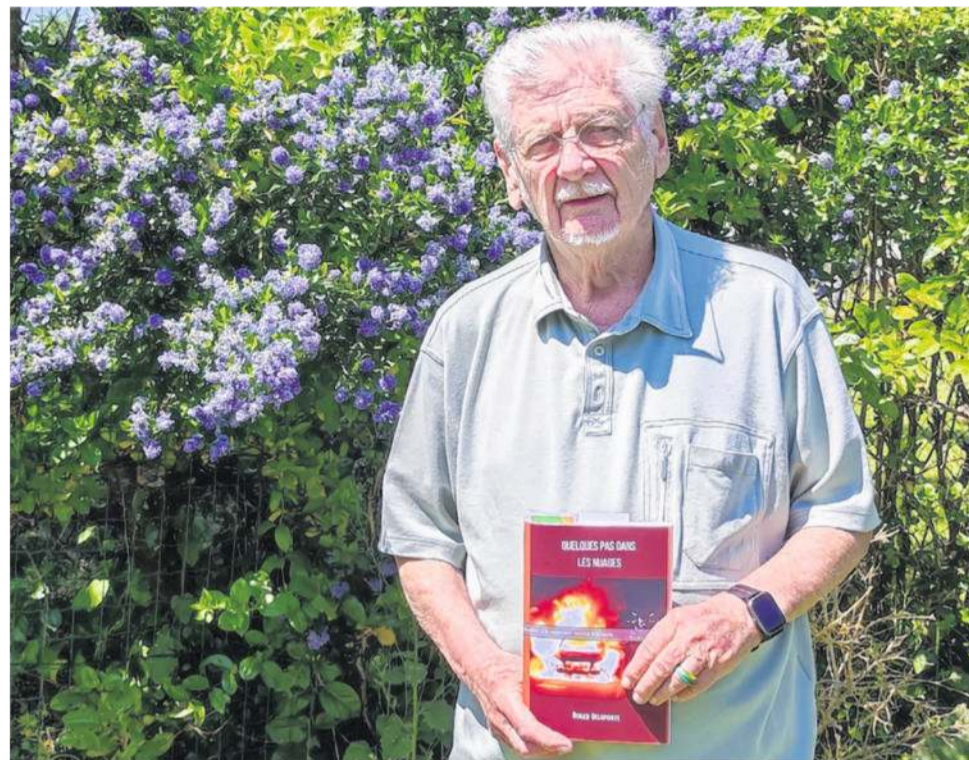
■ Les projections sont assurées par le cinéma théâtre de Vernon et ont lieu à 20h15.

LECTURE Roger Delaporte publie *Quelques pas dans les nuages*, son 15^e livre

Né en 1937 et, bachelier à 17 ans, Roger Delaporte a toujours enseigné à l'exception d'une pause de deux ans de 1958 à 1960, date de son départ pendant la guerre d'Algérie. Dès son retour, il devient professeur de mathématiques à Fleury-sur-Andelle puis, en 1970, devient principal du collège de Saint-Marcel (collège Léonard-de-Vinci aujourd'hui). Il exerce ses fonctions jusqu'à la retraite en 1998.

Une nouvelle vie d'écrivain

Alors, commence une nouvelle vie, celle d'écrivain. *Quelques pas dans les nuages* est son 15^e livre. Ce roman d'amour mélodramatique a pour toile de fond les événements de mai 68. Si l'histoire est romancée, toute la partie relative à mai 68 est véridique. « *Jeanne, fillette d'une dizaine d'années, assiste à un cambriolage et à l'assassinat de sa grand-mère en 1958* », relate l'écrivain. Elle grandira suivie par un prêtre avant de poursuivre ses études en Faculté des Sciences en octobre 1967. Elle va découvrir le monde étudiant de l'époque, vivre mai 68 et rencontrer l'amour avec Louis Landier. Lorsque Jeanne fait la connaissance de François, le petit ami de sa sœur aînée, elle reconnaît l'assassin de sa grand-mère. Elle se confie à Landier et



Roger Delaporte écrit des romans depuis le début de sa retraite, en 1998.

lui demande de venger sa grand-mère. « *François est-il vraiment le meurtrier ? Landier va-t-il accepter la demande de sa bien-aimée ?* » Quel que soit le sujet, le style est alerte et l'humour toujours présent.

Les lecteurs ont déjà rencontré Landier à plusieurs reprises dans les romans de Roger Delaporte : *Landier monte au créneau*, *Tendres femelles*, *Les*

Diaboliques de Quièreville. Bien que les personnages de ce roman soient purement imaginaires, on ne peut s'empêcher de penser que Landier et l'auteur ont beaucoup de points communs.

■ Roger Delaporte, *Quelques pas dans les nuages*, couverture illustrée par Christine Lebel-Croisé. Tarif : 12 € ;

édition indépendante, à commander sur [Amazon.fr](https://www.amazon.fr) et en commande dans toutes les librairies.

■ Roger Delaporte et son épouse Gisèle Richard-Delaporte seront présents à Notre-Dame-de-l'Isle à l'occasion du Salon du livre Notre-Dame de Lire le dimanche 25 juin.

PARTENARIAT Les dernières offres d'emploi sur le secteur de Vernon

Voici les dernières offres d'emploi autour de Vernon, à consulter sur le site pole-emploi.fr

Offre 156GMZT : Hôte de caisse (H/F). CDI à temps plein. Débutant accepté avec formation en commerce. Salaire mensuel : 1 748 euros. Saint-Marcel.

Offre 156GHDS : Chef de service développement touristique (H/F). CDI à temps plein. Master 2 et expérience exigés. Salaire selon C.C. Office de tourisme. Les Andelys.

Offre 155XTLQ : Encadrant technique en chantier d'insertion (H/F). CDI à temps plein. Profil en logistique apprécié. Capacité d'adaptation. Salaire selon expérience. Vernon.

Offre 156GQLP : Vendeur polyvalent en bricolage (H/F). CDI à temps plein. Débutant accepté avec formation commerciale. Salaire mensuel : 1 748 euros. Saint-Marcel.

Offre 156GSST : Agent d'exploitation transport de marchandises (H/F). CDI à temps plein. Bac + 2 logistique



Un vendeur polyvalent en bricolage est recherché à Saint-Marcel. Illustration

et première expérience. Salaire mensuel : 2 570 euros. Saint-Marcel.

Offre 156CQKH : Chargé de recouvrement de créances (H/F). CDD 6 mois à temps plein. Première expérience en négociation commerciale. Salaire mensuel : 1 748 euros. St-Marcel.

Offre 156GVQK : Technicien de maintenance (H/F). CDI à temps plein. Travail en 2 X 8. Première expérience exigée. Salaire annuel : 30 000 à 35 000 euros. Gaillon.

Offre 155ZMJS : Chargé d'affaires sédentaire en usinage (H/F). CDI à temps plein. Formation en usinage demandée.

Salaire : fixe + variable + intéressement. St-Aubin-sur-Gaillon.

Offre 155YWRP : Monteur d'assemblage mécanique de précision (H/F). CDI à temps plein. Travail en 2 X 8 ou 3 X 8. Débutant accepté. Saint-Marcel.

Offre 155ZGCM : Employé polyvalent de libre-service (H/F). CDI à temps plein. Salaire mensuel : 1 843 euros. Débutant accepté. Saint-Marcel.

Offre 156HQLR : Serveur de restaurant (H/F). CDI à temps plein. Horaires sans coupure. Formation ou expérience en service. Salaire selon expérience. Vieux-Villez.

Offre 156DSWZ : Poseur de fermetures (H/F). CDI à temps plein. Expérience exigée. Salaire mensuel : 2 500 à 2 600 euros. Vernon.

■ Pour candidater rendez-vous sur [pole-emploi.fr](https://www.pole-emploi.fr) en saisissant la référence de l'offre. Actuellement 628 offres d'emploi disponibles autour de Vernon sur [pole-emploi.fr](https://www.pole-emploi.fr)

Associations,
donnez plus de visibilité
à vos manifestations dans

Le Démocrate
Vernonnais

*Paraissent quand vous voulez,
où vous voulez grâce au*
Module Communiqué

Association Joie de Vivre de Coulommiers
Organise le jeudi 21 juillet à 12h,
salle des fêtes de Saint-Denis-lès-Rebais une

GRILLADE PARTIE
L'animation sera assurée
par Michel Bacquet, accordéoniste,
jeu de cartes, boules, promenades, danses.
Inscriptions et renseignements
auprès de Monique Villa 01 64 03 13 08

1 parution	30 € TTC
2 parutions	45 € TTC

Tarifs 2022

Contactez-nous dès maintenant
au **02 32 21 01 18**

Notez-le

SAINT-MARCEL

Étude de mobilité. La commune a engagé une réflexion sur les conditions de déplacement sur son territoire et le CEREMA a été mandaté afin de réaliser une étude de mobilité. Pour permettre aux habitants d'exprimer leurs contraintes, difficultés et attentes en matière de déplacement, un questionnaire est mis en place jusqu'au 1er juillet. Il est disponible en version numérique (<https://cvip.sphinxonline.net/v4/s/0n7q65>) ou en version papier, des exemplaires sont disponibles en Mairie, à l'Espace Saint-Exupéry et au Foyer Résidence Personnes âgées (FRPA).

Rencontre avec les élus. Tous les samedis matin, les élus donnent rendez-vous aux administrés à la mairie de 9h à 12h.

HOULBEC-COCHEREL

Horaires de la mairie. La mairie est ouverte au public aux horaires suivants : le lundi, le mardi, le jeudi de 16h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

Fermeture exceptionnelle. L'agence postale communale sera exceptionnellement fermée vendredi 23 juin.

DOUAINS

Mairie. Le secrétariat de la mairie est ouvert au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h. Les permanences de la mairie se font le mardi de 18h30 à 20h et le vendredi de 17h30 à 19h30. Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec un élu auprès du secrétariat : 02 32 52 73 40 ou 06 37 39 27 93, et par mail sur mairie.douains@wanadoo.fr

LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

Longueville en fête. Trois jours de fête vont animer le village historique de La Chapelle-Réanville grâce au programme concocté par la municipalité et l'association Les Petits Louis d'Aragon (*lire ci-dessous*).

Permanences en mairie. Saint-Just (02 32 52 21 88) : le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi de 9h à 12h et le samedi de 15h30 à 18h. La Chapelle-Réanville (02 32 52 42 62) : lundi de 14h à 16h. Saint-Pierre-d'Autils (02 32 52 22 17) : vendredi de 14h à 16h. Les permanences du maire ont lieu les mardis et jeudis de 10h à 12h en mairie de Saint-Just et uniquement sur rendez-vous dans les mairies annexes.

actu.fr | Le site de vos médias locaux

LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

Longueville en fête Un week-end de réjouissances



→ Pour sa troisième édition, la commune de La Chapelle-Longueville et l'association Les petits Louis d'Aragon invitent la population à un week-end de festivités qui débutera vendredi 23 juin à 19h dans le village historique de La Chapelle-Réanville. La compagnie Coquelicorne mènera une déambulation au départ de l'école du village jusqu'au stade où chacun est convié à un repas partagé autour d'un pique-nique tiré du panier. Food trucks et buvette seront disponibles avant le ciné en plein air. Ne pas oublier son transat et son plaid pour apprécier à 22h30 le film au programme, *Le sens de la fête*, écrit et réalisé par Éric Toledano et Olivier Nakache en 2017. Des jeux, activités sportives et structures gonflables attendront petits et grands samedi 24 juin à partir de 14h sur le stade. La Chapelle-Longueville fêtera la musique à partir de 19h avec des concerts et une soirée dansante. Toutes les animations sont gratuites et sans réservation. En cas d'intempéries, les réjouissances auront lieu dans la salle des fêtes de la Chapelle-Réanville.

→ Pour tout renseignement : 02 32 52 21 88.

SAINT-MARCEL

INTERVIEW DE JEAN-PIERRE SAVELLI

« J'espère battre Henri Salvador ! »

Le chanteur, auteur, compositeur et producteur sera l'invité de marque de la soirée d'inauguration du Sweety, nouveau restaurant à Saint-Marcel installé à la place d'Au Bureau.

→ Jeudi 22 juin, vous serez à Saint-Marcel pour inaugurer un nouveau restaurant, le Sweety. Est-ce une première pour vous ?

Je vous confirme que je ne suis pas un spécialiste dans les ouvertures de restaurants... C'est tout nouveau pour moi ! Frédéric Julien (designer et animateur radio), avec qui je travaille de temps en temps, m'a proposé de venir à cette soirée et j'ai accepté. Avec ma femme et mon équipe, nous allons nous rendre dans le Nord (il réside à Toulon, Ndlr) pendant une journée et demie... Donc ça va être sympa !

→ Qu'allez-vous chanter devant les quelque 700 personnes attendues pour l'événement ?

Je ne sais pas qui sera présent, mais je pense que toutes les catégories d'âge seront représentées. Je vais le faire un peu au feeling ! Je vais sûrement chanter quelques titres de mes copains artistes des années 80. Il y aura bien entendu la chanson *Besoin de*



L'artiste Jean-Pierre Savelli, accompagné de son équipe, sera présent à Saint-Marcel ce jeudi. Roy Letayf

rien, envie de toi, qui sera jouée en version acoustique, et on va aussi interpréter un titre de Michel Legrand puisque c'est le spectacle que je propose depuis quelques semaines. Ce sera un beau mélange !

→ Avant vos représentations, avez-vous un rituel particulier ?

À part me chauffer un peu la voix... Après, il ne s'agira pas d'un concert, je viens en toute amitié et puis il y aura d'autres artistes qui seront là pour l'inauguration. De mon côté, je serai accompagné de deux chanteuses, quatre danseuses et d'une DJ. On se réunira rapidement quelques minutes avant d'aller sur scène, et c'est tout ! On n'est pas Madonna ou Beyoncé...

→ Que pensez-vous de

la nouvelle génération d'artistes ? Avez-vous eu des coups de cœur ?

J'adore Slimane. Je le connaissais surtout en tant qu'interprète grâce à l'émission *The Voice*... Et puis, j'ai découvert son superbe travail en tant que compositeur, auteur, et les collaborations menées avec d'autres artistes comme Claudio Capéo. Vous savez, je chante depuis les années 70, donc j'en ai vu passer des chanteurs ! Si ça me plaît vocalement, je prends le temps d'écouter. Si je n'accroche pas... Cela a beau être des tubes, je mets de côté ! Grâce aux différents concours, on a quand même de très bons chanteuses et chanteurs.

→ Auriez-vous des conseils à leur donner ?

Quand j'ai démarré avec Michel Legrand, j'étais bien entouré dès le début. Grâce à lui,

j'ai su qu'il ne fallait pas lâcher sa famille, ses amis, et que rien ne se signait en discothèque ou la nuit ! Tous ces conseils m'ont permis d'apprendre. L'entourage est donc très important. Il faut rester sérieux, essayer de ne pas prendre la grosse tête car la chute peut arriver très vite !

→ Quels sont vos projets artistiques du moment ?

On prépare la période estivale avec une vingtaine de dates prévues dans trois départements du Sud. J'ai créé un spectacle rendant hommage à Michel Legrand (*son premier producteur, Ndlr*), il y a quelques semaines. À partir de novembre on espère proposer cette représentation dans des casinos, des maisons de la culture... Et surtout pouvoir partir à l'étranger, car Michel Legrand était quelqu'un d'immensément connu et respecté.

→ Donc la retraite, ce n'est pas pour tout de suite ?

Ça me rappelle ce que le maire de Toulon m'avait dit quand je me suis installé dans la commune il y a cinq ans. Je lui avais dit : « J'espère battre Henri Salvador ! » (rires). Je suis chanteur, c'est mon truc. Tant que j'ai la pêche et la voix, je n'ai pas l'intention d'arrêter !

● Propos recueillis par Maxime Laffiac

SAINT-MARCEL

Le judo club dresse le bilan de la saison



→ Le judo club de Saint-Marcel a dressé le bilan de sa saison en présence de Franck Duval, adjoint au maire en charge des associations, de nombreux licenciés ou parents de licenciés ainsi que d'Éric Lambert, le président, Céline Ducommun, la trésorière et les professeurs Jean-Michel Duchossoy, Benoît Duchossoy, Nicolas Honderlik et Catherine Pierrot, professeure et secrétaire. « La saison 2022/2023 est une année de reprise puisque le club compte 231 licenciés entre le dojo de Saint-Marcel et celui d'Houlbec-Cocherel, tous cours confondus », explique Catherine Pierrot, la secrétaire du club. Les cours proposés sont le judo, le taïso, le jujitsu, le jujitsu brésilien. La saison a aussi été riche en résultat et notamment Maëra Salines qui est devenue championne de Normandie. La saison s'achèvera le 1er juillet au club et la saison prochaine reprendra au mois de septembre. Pour clôturer l'année, des démonstrations se sont déroulées le week-end dernier. Un pot à clôturé ce moment convivial.

VILLEZ-SOUS-BAILLEUL

PORTRAIT

Marianne Delaporte, une sophrologue à la campagne

Marianne Delaporte a travaillé durant des années comme conseillère en insertion et professionnalisation à la mission locale d'Évreux. Elle a accompagné les jeunes. « J'ai eu l'habitude de recevoir des jeunes avec leurs problématiques pendant 22 ans. En 2018, j'ai eu envie d'autre chose, mais tout en restant dans la relation d'aide aux personnes. Je m'étais aperçue que les jeunes que je recevais manquaient de confiance en eux. J'avais toujours envie d'aider les gens mais différemment et j'ai eu l'opportunité d'un congé individuel de formation », explique-t-elle.

cabinet en avril 2022 et j'ai vraiment commencé en janvier 2023. Je reçois les gens en individuel ou en duo et je me déplace dans des structures », relate-t-elle.

Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous par téléphone avec l'objet de leur demande : stress, peur du permis de conduire, peur d'accoucher... « Un échange avec la personne est indispensable. Je peux intervenir sur le sommeil, les problèmes alimentaires, les problèmes de travail », affirme-t-elle.

Utiliser ses ressources

Ce qu'elle aime vraiment et qui la passionne dans la sophrologie c'est de faire émerger les ressources que possède la personne qui vient la voir, car tout le monde a des ressources qui leur permettent d'aller mieux. « J'ai toujours un objectif avec la personne, que nous avons mis en place et qui commence par l'amélioration du quotidien, l'accueil du stress,



Marianne Delaporte a installé son cabinet à Villez-sous-Bailleul, en pleine campagne.

Il y a toujours de la respiration dynamique et ensuite je guide la visualisation. Il y a souvent des prises de confiance au fur et à mesure des séances. »

Le choix d'exercer à la campagne

La sophrologie permet de résoudre des phobies de l'avion, de l'ascenseur, cela peut aider à ne plus grignoter et à l'arrêt du tabac. Si elle exerce à la campagne, c'est par choix et le calme de son cabinet ainsi que la vue sur la nature environnante permettent déjà de faire tomber la pression. Marianne Delaporte pratique aussi l'hypnose, mais pour savoir ce qui vous conviendra le mieux, c'est avec elle qu'il faudra en parler. « Il faut toujours un temps pour s'observer, un temps pour s'écouter et enfin oser pour avancer », conclut-elle.

■ Pour de plus amples renseignements : www.mariannedelportesophrologue.fr, mariannedelportesophro@laposte.net, 07 67 46 96 66,

Stress, peur du permis de conduire...

Elle a suivi un cursus d'une année et demie à l'institut de la formation à la sophrologie dans le 10^e arrondissement de Paris. « J'ai terminé la théorie en février 2020 et réalisé l'accompagnement in vivo. J'ai fait un mémoire et une soutenance qui a été validée en avril 2021. J'ai créé mon

l'estime de soi et la préparation mentale, indique Marianne Delaporte. Il peut s'agir d'un événement à venir, comme se faire opérer ou passer le grand oral du bac ou encore

passer le permis de conduire. J'essaie toujours d'apporter de la détente, de la douceur et de l'apaisement. »

Et de poursuivre : « J'aprends aussi aux personnes à

gérer leur douleur La sophrologie permet souvent de se mettre un coup de pied dans les fesses. Lors d'une séance, il y a toujours un échange et je m'adapte selon la demande.



Abonnez-vous en 100% numérique

Le Démocrate Vernonnais

Votre journal numérique sur tous vos écrans dès 6h du matin + l'accès aux archives offert.

Nouveau, feuillotez votre journal en ligne avec le mode ZEN !

Je m'abonne sur : ledemocratevernonnais.fr/abonnement

Dans la poche, sur votre tablette et sur votre ordinateur

Ou abonnez-vous en nous retournant ce bon de commande et en choisissant votre mode de paiement :

Formule 100% numérique 6,40€/mois 76,80€
abonnement d'un an Par prélèvement Par chèque en une fois

Je souscris à la formule 100% numérique en acceptant les conditions générales de ventes consultables sur : <https://www.publihebdos.com/cgv/>

J'accepte de recevoir les informations du journal Le Démocrate Vernonnais.

Règlement par prélèvement : nous vous enverrons un mandat de prélèvement et ferons immédiatement débiter votre abonnement.
Règlement par chèque : adressez-nous votre règlement à l'adresse suivante : Le Démocrate - 1, Place de l'Ancienne Halle - BP 218 - 27202 Vernon cedex

« Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par Publihebdos et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par email à : pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier « Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9 ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 E-mail : _____
 Date de naissance : _____ Tél. : _____
 Veuillez renseigner votre adresse e-mail pour la réception de votre journal numérique.

Le Démocrate Vernonnais

Abo basique Numérique

Notez-le

BERTHENONVILLE

Fête de la musique au château. Vendredi 23 juin sur la grande pelouse du Château de Berthenonville, prolongez les festivités pour la fête de la musique avec le groupe les Blod Pots qui jouera les grands tubes de Rock et de Blues. Un food truck offrira une petite restauration et des boissons à partir de 19h. Quelques tables seront installées mais ceux qui préfèrent une ambiance pique-nique peuvent venir avec une petite couverture. Le concert débutera à 20h. L'évènement est gratuit et libre d'accès néanmoins pour des raisons d'organisation, nous demandons que les gens aient la gentillesse de nous prévenir, si possible, en réservant sur contact@chateauheberthenonville.fr

ÉCOS

Foire à tout. Le comité des fêtes vous attend nombreux pour sa foire à tout qui aura lieu dimanche 25 juin. Restauration sur place. Adresse : Grande rue. Renseignements au 06 15 34 70 58.

FOURGES

Fête de Fourges. Vendredi 23 juin, ouverture de la fête foraine à 21h30 et soirée pétanque à partir de 20h30. Dimanche 25 juin, vide-greniers des habitants de Vexin-sur-Epte à 9 h. 15 € pour les 6 mètres. 19h30-Food truck couscous family. Réservation jusqu'au 21 juin au 06 24 83 58 23. 21h30, soirée années 80.

GASNY

Bal des jeunes. Samedi 24 juin de 20h à minuit au Prieuré aura lieu le bal des jeunes pour fêter la fin de l'année scolaire. Réservée aux jeunes collégiens gasnytois de la 6^e à la 3^e mais tu peux inviter un ami de ton choix (habitant ou non Gasny). Inscription obligatoire par SMS au 06 85 99 69 39 avant le 22 juin. Indiquer le nom, prénom de l'ado de Gasny, sa classe, adresse et téléphone ainsi que le nom de son invité + le nom et numéro de téléphone du responsable légal. Des autorisations parentales obligatoires sont téléchargeables sur le site de la ville. À remettre complétées le jour de la soirée. Places limitées. L'association se dégage de toute responsabilité si vous laissez rentrer seul votre ado.

Fête foraine. du vendredi 7 au dimanche 16 juillet. Mercredi 12 juillet : 1/2 tarif. Billets offerts par Gasny en Fête pour les participants du lâcher de ballons.

Retraite aux flambeaux. Samedi 8 juillet à 21h15, la Nicaisienne mènera une retraite aux flambeaux au départ de l'Arsenal, organisé par la mairie.

Défilé de rues. Dimanche 9 juillet de 14h à 17h. Départ rue Robert Schuman puis direction route de Fourges, rue de Paris, rue de l'Industrie / rue Pasteur / rue de Vernon / route de Fourges / rue William Dian. Arrivée vers 17h sur la fête foraine. Organisé par Gasny en Fête.

GIVERNY

Concours de pêche. Dimanche 2 juillet. Inscriptions à partir de 8 h sur place (terrain de pétanque devant la salle des fêtes). Tarif : 15 € par pêcheur. La carte de pêche à jour est obligatoire.

GUITRY

Foire à tout. Dimanche 2 juillet. Partez à la découverte d'objets insolites lors de la foire à tout de Guित्रy ! Tarifs des emplacements : 2 € le ml (minimum de 2 ml) pour les particuliers ; 5 € le ml (minimum de 2 ml) pour les professionnels. Informations : 07 87 29 26 76 ou au 06 72 84 54 06 ou au 06 83 35 01 71.

PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX

Maison pour Tous. La Maison pour Tous vous accueille toujours (jeux et livres à disposition, « pause-café »,...) le lundi matin de 10h à 12h (le + : une aide informatique gratuite vous est proposée) du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Pressagny en fleurs. Céline et Geneviève, le nouveau bureau, vous convient à participer à l'embellissement du village. Tous les mardis de juin, rendez-vous à la Maison pour tous avec votre matériel de jardinage. De 9h à 12h.

TILLY

Foire à tout. Dimanche 2 juillet à partir de 7 heures, rue principale, organisée par le comité des fêtes. Réservations : comitedesfestestilly@gmail.com. Tel : 02 32 52 68 42 ou 06 70 93 04 33.

TOURNY

Le handball fait sa rentrée. Jeudi 29 juin, de 17h45 à 19h15, au gymnase Catherine Destivelle de Tourny. Le handball jeune arrive sur le plateau du Vexin pour la rentrée septembre 2023 ! Une activité entre copains pour se dépenser. Pour plus d'informations : 06 20 23 70 77.

GASNY

PORTES OUVERTES Venez à la rencontre des musiciens de la fanfare

La fanfare la Nicaisienne organise sa première journée portes ouvertes, dimanche 25 juin.

Si vous souhaitez jouer d'un instrument ou intégrer un groupe, c'est l'occasion idéale. Dimanche 25 juin, de 10h à 17h, la fanfare la Nicaisienne, à Gasny, invite les habitants du territoire à assister à sa première journée portes ouvertes. Elle sera organisée dans la salle de répétition du groupe.

Démonstration et pratique

« Notre but est de faire découvrir au public tous les instruments que l'on peut trouver dans une fanfare », indique Aurore Balej, présidente de la Nicaisienne. On y trouve deux types d'instruments : les percussions (tambour, caisse claire, grosse caisse, cymbales, tambourins, xylophone) et les cuivres (saxophone, trombone, trompette, clairon, basse...).

« Il y aura diverses démonstrations proposées et nos musiciens joueront également quelques morceaux. Les visiteurs qui le souhaitent pourront essayer des instruments », précise la



La fanfare la Nicaisienne, à Gasny, vous attend nombreux pour sa première journée portes ouvertes, dimanche 25 juin.

présidente.

Actuellement, la fanfare de Gasny compte une dizaine de membres. L'objectif serait d'attirer au moins une dizaine de musiciens supplémentaires. « Plus on est, mieux ce sera. On recherche vraiment de tout mais plus particulièrement au niveau des cuivres (trompette et saxophone). Cela peut être des personnes qui ont déjà une expérience ou d'autres qui veulent apprendre », insiste Aurore Balej.

Et pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure musicale : ils pourront bénéficier

de cours gratuits ! Un avantage non négligeable. « Nous voulons vraiment rendre la musique accessible à tous, peu importe son âge ou son statut social », insiste la présidente.

Présentation à l'école primaire

Avant sa journée portes ouvertes, la fanfare ira à la rencontre des jeunes élèves de l'école primaire de Gasny. « Ce sera l'occasion de faire découvrir notre groupe car on s'est rendu compte que pas mal d'habitants du ter-

ritoire ne savaient pas qu'on existait, déplore Aurore Balej. On va leur jouer quelques morceaux pour leur présenter nos instruments. »

La Nicaisienne a également dévoilé sa partition, pour la première fois, à la Fête de la musique à Gasny. L'occasion de présenter au public la Banda créée par la fanfare, intitulée Les Ynsags, mais aussi les nouveaux uniformes des musiciens.

● Maxime Laffiac

■ Adresse : chemin des Courtillets. Renseignements au 06 47 72 69 14.

PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX

À la découverte du patrimoine naturel des bords de Seine

Samedi 24 juin, l'association culturelle des bords de Seine organise sa fête annuelle.

Au programme : balade en bateau autour des îles, promenade guidée à la découverte de la biodiversité locale et pique-nique au bord du fleuve.

L'association culturelle des bords de Seine vous convie à sa fête annuelle pour célébrer la beauté du territoire. Samedi 24 juin, le rendez-vous est donné à midi, sur le chemin de halage de Pressagny-l'Orgueilleux, en bas de la rue Robert Connan. La restauration sera assurée par un food truck et les participants pourront pique-niquer dans le cadre bucolique des bords de Seine. Les festivités se dérouleront de midi à 17h voire 18h. Des balades en bateau toutes les 10 minutes seront également au programme autour des îles de la Seine, peu fréquentées.

Les visiteurs seront ensuite emmenés par un guide le long du chemin de halage, jusqu'au château de La Madeleine pour



L'association culturelle des bords de Seine vous invite à sa fête annuelle pour découvrir le patrimoine naturel local.

découvrir les richesses de la biodiversité locale.

Sensibiliser le public

« L'idée est de sensibiliser le public à la préservation de l'environnement », indique le président de l'association, Claude Franck. À cette occasion, les membres de l'association feront un petit aparté sur la Seine à vélo, projet qu'ils contestent, considérant que la véloroute aura des effets néfastes sur la biodiversité et sur

le paysage. « Pour participer à cette fête, pas besoin d'inscription », souligne le président de l'association.

Projecteurs sur la faune et la flore

Toujours sur les bords de la Seine, l'artiste Claire Illouz exposera ses œuvres, des gravures représentant la végétation sauvage dans les villes. « C'est un aperçu de tous ces paysages non cultivés que l'on retrouve un peu partout »,

explique Claude Franck.

Au-delà de se retrouver dans un cadre convivial, l'objectif de cette fête est de présenter au public la faune et la flore locales. Un patrimoine naturel dont on ne se préoccupe pas toujours.

● Arielle Bossuyt

■ Samedi 24 juin de 12h à 17h/18h. Chemin de halage au bout de la rue Robert Connan, à Pressagny-l'Orgueilleux.

GASNY

Henri Bergami ouvre les portes de son atelier



Découvrez les œuvres d'Henri Bergami samedi 24 et dimanche 25 juin.

Découvrir l'univers d'un peintre et discuter avec lui, c'est ce que vous propose Henri Bergami ce week-end. L'adjoint au maire de Gasny au plan, aux Grands projets et à la culture a toujours eu le goût du dessin. Après une formation d'ébéniste, puis un passage par l'aquarelle dans les années 60, Henri Bergami aborde la peinture acrylique et les grands formats. Ses toiles, qui tendent de plus en plus vers l'abstraction, magnifient le rythme et la

couleur. « La peinture, dit-il, est un extraordinaire moyen d'évasion. Quand on peint, on oublie tout. L'art ne se comprend pas, il se ressent. L'essentiel, c'est de susciter une émotion, mais surtout d'oser. » Une passion qu'il aime faire partager.

■ **Portes ouvertes samedi 24 et dimanche 25 juin de 14h à 19h, 1, bis rue de l'École, Le Mesnil-Milon. Tél : 06 45 15 78 74.**

VEXIN-SUR-EPTE

The Madness jungle : un nouveau festival voit le jour à Forêt-la-Folie

Rendez-vous samedi 24 juin aux alentours de la salle des fêtes pour profiter d'un tout nouveau rendez-vous musical à Vexin-sur-Epte.

Natif de Forêt-la-Folie, Sébastien Lefèvre, musicien, a longtemps rêvé de lancer un festival dans le village qui l'a vu grandir. C'est désormais chose faite puisque samedi 24 juin, il organise la première édition du festival The Madness jungle. Guitariiste et chanteur du groupe Les Trois petits points, Sébastien, aussi connu sous le nom Flex, écume depuis plusieurs années les villages avec toute sa troupe de musiciens.

Cette fois, il arbore une nouvelle casquette : celle d'organisateur de festival. « J'ai eu la confirmation de la mairie en mars. Depuis, tout s'est enchaîné très rapidement », s'enthousiasme le musicien, en pleine organisation.

Un festival ouvert à tous les styles

Le festival débutera à 14 heures avec une initiation à la musique, destinée aux plus



Le groupe de blues rock, MBB Crew sera présent à la première édition du festival The Madness jungle. Ben.B

jeunes : « Ils pourront manipuler les instruments et un animateur leur fera découvrir le rythme, les notes sur une mini-scène. ». Marc Varez, l'ancien batteur de Vulcain, un groupe qui a fait la première partie de Motorhead sera présent pour assurer les animations.

Les concerts débuteront à 18 heures avec Mandah, un rappeur d'Évreux qui a déjà plusieurs albums à son actif. Ensuite, place à MBB crew, une formation du côté de Louviers qui proposera

un répertoire blues rock « à la Eric Clapton ». Le troisième groupe est originaire de la région rouennaise : Loscar Combo. Les quatre musiciens aux influences « blues'n'roll qui peut rappeler le groupe Madness », laisseront ensuite la place à un Sound system pour prolonger les festivités jusqu'au bout de la nuit. « J'ai voulu proposer un festival ouvert à toutes sortes de musiques. Pour cette première édition, ce sera un petit festival familial avec

une capacité d'accueil de 500 personnes. J'espère pouvoir renouveler l'année prochaine et préparer quelque chose d'un peu plus grand », précise Sébastien. Dans l'organisation de ce festival, le musicien a eu le soutien de la mairie de Vexin-sur-Epte pour le prêt de matériel, notamment de la scène. Le rendez-vous est donné à la salle des fêtes du village mais le festival se tiendra bien en extérieur. Un camping est également ouvert aux festivaliers, sans surplus : « Nous encourageons les gens à dormir sur place ! », souligne Sébastien.

Ce nouveau rendez-vous musical tombe à pic puisque Vexin-sur-Epte vient justement de perdre le festival Rock in the barn, qui a dû quitter la ferme Bionval pour s'installer au château des Tourelles, à Vernon.

● **Arielle Bossuyt**

■ **Samedi 24 juin, de 14h à 4h, autour de la salle des fêtes. 10 € l'entrée, camping inclus. Pour plus d'informations : laruellebonheur@gmail.com, 06 09 16 41 17. Festival gratuit pour les moins de 15 ans.**

Formule papier

6,40€ par mois pendant 1 an

Abonnez-vous

à votre journal préféré

La livraison à votre domicile **EST OFFERTE !**

pour **0,40€** de plus par mois

dès **06:00**

la version numérique du journal + l'accès à nos archives offert

Votre abonnement 1 an au meilleur prix !

	PLUS AVANTAGEUX !	
<p>FORMULE PAPIER</p> <p>Le Démocrate Vernonnais</p>	<p><input type="checkbox"/> 6,40€ /mois prélèvement bancaire par tacite reconduction</p>	<p><input type="checkbox"/> 81,40€ par chèque*</p>
<p>FORMULE PAPIER & NUMÉRIQUE</p> <p>Le Démocrate Vernonnais</p>	<p><input type="checkbox"/> 6,80€ /mois prélèvement bancaire par tacite reconduction</p>	<p><input type="checkbox"/> 86,40€ par chèque*</p>

Je souscris à la formule sélectionnée et accepte les conditions générales de ventes consultables sur : <https://www.publihebdos.com/cgv/>

J'accepte de recevoir les informations du journal Le Démocrate Vernonnais.

* **Règlement par chèque : adressez-nous votre règlement à l'adresse suivante : Le Démocrate - 1, Place de l'Ancienne Halle - BP 218 - 27202 Vernon cedex**

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par Publihebdos et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par email à : (pdp@sipa.ouest-france.fr) ou par courrier « Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est - 10 rue du Breil - 35051 RENNES CEDEX 9 ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Date de naissance : _____ Tél. : _____

Veuillez renseigner votre adresse email pour la réception du journal numérique

Prélèvement bancaire :

Nom et adresse du créancier : Publihebdos, 261 rue de Châteaugiron, 35051 Rennes CEDEX 9 | N°ICS : FR93ZZZ467040

IBAN : _____

Fait à : _____ Le : _____ Signature : _____

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier désigné à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vos droits sont expliqués dans un communiqué disponible auprès de votre banque.

SAINTE-OPPORTUNE-DU-BOSC

JACQUES GARCIA A VENDU 75 OBJETS DU CHÂTEAU AUX ENCHÈRES EN MAI

« Je veux que le Champ de Bataille puisse perdurer »

Le 16 mai, Jacques Garcia, propriétaire du Domaine du Champ de Bataille, a vendu aux enchères 75 pièces provenant du château. Les huit millions d'euros récoltés permettront d'assurer l'avenir de son chef-d'œuvre.

Célèbre décorateur et architecte d'intérieur, Jacques Garcia a organisé, le 16 mai, une vente aux enchères. À cette occasion, le propriétaire du Domaine du Champ de Bataille, âgé de 75 ans, a cédé symboliquement 75 objets provenant du château de Sainte-Opportune-du-Bosc. Il a récolté ainsi huit millions d'euros, destinés à une fondation dont l'objet est de pérenniser son chef-d'œuvre euros. Il explique sa démarche.

→ Quels sentiments avez-vous éprouvés le jour de la vente aux enchères ?

Ça n'a rien changé dans la maison. J'aurais tendance à dire qu'elle est trop chargée pour ce que je veux en faire. J'ai surtout pensé à ce que rien ne change pour le visiteur. C'est la première chose qui compte. J'ai tellement entendu : « Oui, il a tout vendu, et cetera. » Mais si vous venez au château du Champ de Bataille, vous ne verrez pas la différence.

« Une fois que je ne serai plus là, il faudra bien que les choses continuent. »

JACQUES GARCIA
propriétaire du Domaine du Champ de Bataille

→ Que vouliez-vous à travers cette démarche ?

La vie n'est pas faite que de choses simples. Cela m'a

permis d'être tranquille sur le plan financier et il y a un âge où la tranquillité va aussi avec l'approche de la mort. Je suis obligé d'y penser : que deviendra le Champ de Bataille après moi ? C'est la raison pour laquelle j'ai organisé cette vente. Une fois que je ne serai plus là, il faudra bien que les choses continuent et cette somme le permettra.

→ Qu'est-ce qui a été acheté ?

Beaucoup de meubles, assez chers d'ailleurs, qui ont été bien vendus. Mais le XVIII^e siècle n'est pas un marché très porteur. Un tableau moderne vaut le prix de tout ça ! J'ai essayé de vendre quelques objets qui ont été préemptés par les musées, entre autres Versailles, car j'ai beaucoup de choses qui en viennent. Pour le reste, ce sont des meubles très importants, mais qui sont dans un marché un peu somnolent pour l'instant.

→ Certains objets sont donc venus alimenter les fonds de certains musées. Quels profils d'acheteurs y avait-il aussi ?

Il y a eu les préemptions de Versailles, Compiègne et Lunéville. Pour le reste, c'est plutôt des acheteurs étrangers. Il n'y a plus beaucoup d'acheteurs français malheureusement. J'en suis très triste, car je ne comprends pas vraiment pourquoi les gens riches ne s'intéressent plus à leur culture. Ils préfèrent la culture

à l'international à leur culture nationale. Mais c'est dans l'air du temps.

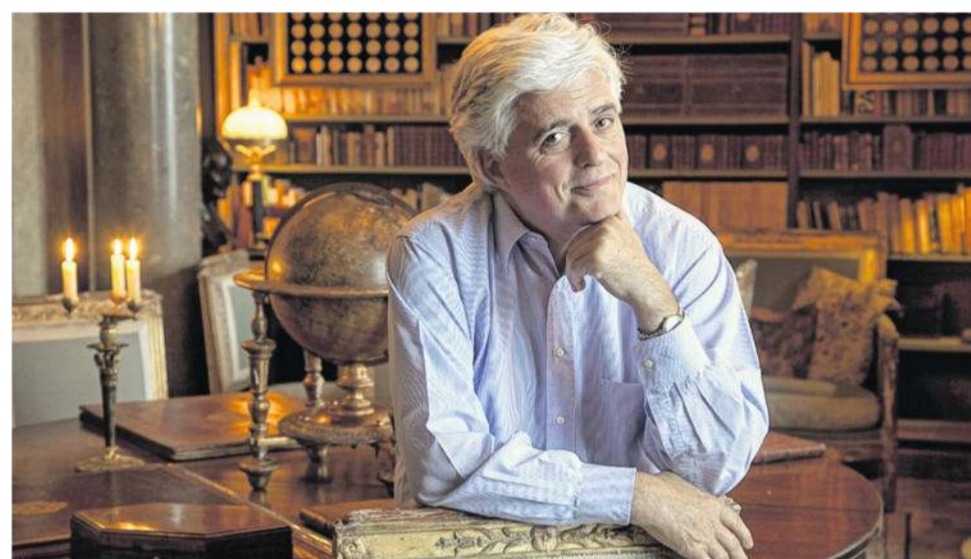
→ Pourquoi avez-vous lié vos 75 ans avec le nombre d'objets vendus ?

Il fallait vendre un certain nombre de pièces pour que cela ait un intérêt pour la suite des événements. Ça aurait pu être 69 ou 77. Je me suis amusé à le faire de façon à ce que ça corresponde avec mon âge et je ne vous cache pas que je l'ai fait un peu exprès, parce qu'il y a eu tellement de malveillance, du genre : « Oui, il vend tout. » Ça m'a permis de faire une petite anecdote en disant que non, non ! je ne vends que 75 pièces, car j'ai 75 ans et je tiens à vous rassurer, messieurs les détracteurs : à l'âge de 100 ans, je compte en vendre cent autres !

« Aujourd'hui, ce qui compte, c'est d'avoir énormément de visiteurs. Actuellement, je monte une organisation interne pour communiquer davantage. »
JACQUES GARCIA

→ L'objectif pour vous, c'était aussi de créer une fondation.

Aujourd'hui, le Domaine du Champ de Bataille est le plus grand jardin privé d'Europe. Le plus beau, je n'en sais rien, mais quand on voit les lettres



Jacques Garcia est propriétaire du Domaine du Champ de Bataille depuis 1992.

© Eric Sander/ericssander.com

dans le livre d'or, ça remonte le moral. C'est ça que je veux faire perdurer. Je veux faire en sorte que le Champ de Bataille puisse perdurer. Cela veut dire quoi ? Créer une fondation. Je n'ai pas d'enfant, je veux trouver une solution pour qu'il y ait un fonds de dotation et, une fois que je ne serai plus là, permettre une organisation qui fasse perdurer et faire vivre le jardin. Ce jardin est un chef-d'œuvre d'architecture, c'est une leçon d'amour donnée par mon chef jardinier et son équipe.

→ Après la création de la fondation, le domaine restera-t-il dans le secteur privé ?

Il y a beaucoup de solutions :

ou on fait une fondation privée, ou on est soutenu par une fondation de support, ou on peut donner au Département... Je suis en train d'analyser tout ça. Je ne sais pas encore quoi vous dire, pour l'instant, je suis encore vivant, je veux réfléchir à la meilleure solution pour assurer un avenir. Aujourd'hui, ce qui compte, c'est d'avoir énormément de visiteurs. Actuellement, je monte une organisation interne pour communiquer davantage. Quand on a 35 000 visiteurs dans une maison comme ça, c'est inenvisageable, alors qu'on a 600 000 visiteurs pour Giverny, un jardin de quatre hectares certes très beau. Au Champ de Bataille, on a des émotions tout aussi fortes : il

faut développer ça. Je pense que quand vous avez le succès, cela amène le succès. Et le succès, c'est la masse de gens qui visitent ! Notre job, c'est faire que les gens viennent.

→ Cela passe notamment par des manifestations...

Il s'agit aussi d'organiser des manifestations et des opérations culturelles comme ce week-end avec les Étoiles au château. Tout ça, c'est pour qu'on parle de la maison. Ces événements culturels, ça coûte, mais si par chance, cela produit un mouvement de visiteurs dans le week-end, ça change tout...

● Propos recueillis par Thomas Guilbert
Le Courrier de l'Eure

SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE

Un éleveur retrouve une vache et sept chèvres démembrées : un loup se balade-t-il dans les parages ?

Michel Ricou est encore tout retourné. Malgré son sourire et son hospitalité au moment de nous faire entrer chez lui, cet éleveur de 72 ans est inquiet. Inquiet parce qu'il vient de perdre, en l'espace de quelques jours, plusieurs de ses animaux à Saint-Philbert-sur-Risle.

Au cours du week-end de la Pentecôte – certainement dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 mai – une de ses vaches est sauvagement tuée. Quelques jours plus tard, le mercredi 31 mai, il retrouve au beau matin quatre chèvres et trois boucs déchiquetés.

Casquette vissée sur la tête, l'éleveur nous emmène faire le tour de ses terres : « Ici, il y avait une chèvre attachée à un pneu. Je l'ai mise là pour qu'elle puisse manger toutes les ronces et les mauvaises herbes. Je l'ai retrouvée sans

la tête... » L'émotion est palpable.

Une enquête est en cours

L'hypothèse la plus probable pour Michel Ricou, au vu des morsures présentes sur les cadavres : « C'est soit un loup, soit de gros chiens de chasse. » Suite à sa terrible découverte, l'éleveur s'est rapproché de la police de l'environnement. Des experts sont venus analyser les cadavres. Mais l'Office français de la biodiversité, en charge de l'enquête, n'a pour l'heure, (lundi 12 juin), pas encore rendu ses conclusions. Si d'aventure la piste d'une attaque de loup était avérée, la préfecture de l'Eure se chargerait d'alerter les éleveurs et la population.



Ce veau rescapé de l'attaque a perdu sa mère. L'éleveur doit dorénavant le nourrir au biberon tous les jours. Yann Rivallan

Mais pas de conclusion hâtive pour le moment. Reste

que cette attaque est « très curieuse » aux yeux de Michel

Ricou. Chaque corps d'animal a été retrouvé en des points très

éloignés les uns des autres. De plus, chaque animal était attaché et a été retrouvé démembré ou éviscéré mais pas « complètement mangé ».

« On a l'impression que les bêtes ont été tuées par plaisir. »
MICHEL RICOU

Éleveur à Saint-Philbert

En tout cas, en plus de l'émotion, cette perte d'animaux engendre des pertes financières pour l'éleveur de Saint-Philbert : « Environ 1 500 euros de perdus pour la vache et 500 pour les chèvres. Sans compter que maintenant, je dois nourrir au biberon les petits orphelins. Encore une perte », conclut-il, encore sous le choc.

● Yann Rivallan
L'Eveil de Pont-Audemer

ÉCAQUELON

Un an après l'incendie de la forêt de Montfort, le département de l'Eure se prépare au pire

Dix mois seulement après l'incendie de la forêt de Montfort, la préfecture se prépare aux risques de feux avec de nouvelles mesures. La semaine passée, le préfet de l'Eure Simon Babre s'est rendu sur les lieux du sinistre.

Des terres brûlées. Un paysage apocalyptique parsemé de troncs calcinés. Les stigmates de l'incendie sont encore bien visibles dans la forêt de Montfort. Il y a dix mois, les flammes s'attaquaient à 45 hectares boisés à hauteur de la commune d'Écaquelon. Le plus grand feu de forêt du département depuis 1976.

Pour éviter que cela se reproduise, ou du moins s'y préparer au mieux, le préfet de l'Eure, Simon Babre, a organisé une réunion jeudi 8 juin dernier sur les lieux du sinistre.

Une sécheresse plus importante

Aujourd'hui, le risque d'incendie est « plus que jamais présent », appuyait le préfet, aux côtés de responsables des sapeurs-pompiers, du monde agricole et de la forêt. Et ce pour plusieurs raisons, précisait Pascal Lehongre, président du service départemental d'incendie et de secours : « Avec le réchauffement climatique, le risque d'incendie des forêts devient bien plus important. La végétation souffre d'épisodes de sécheresse bien plus fréquents. » Par exemple, les nappes phréatiques particulièrement basses cette année à cause des faibles précipitations.

Par essence, l'absence de débroussaillage peut aussi favoriser les départs de feu.

« Plus la végétation est développée et plus vite elle sèche. »

SIMON BABRE
Préfet de l'Eure

Ainsi, en 2022, il y a eu pour la première fois dans l'Eure



Simon Babre, préfet de l'Eure (au centre à gauche) est venu présenter les différentes mesures pour lutter contre le risque de feux de forêt dans l'Eure. Yann Rivallan

« plus de feux de broussailles (133) que de feux de récolte (127) ». Ces feux de broussailles sont un risque accru pour les forêts, car « ils se propagent rapidement » et atteignent souvent les massifs. L'année dernière, c'est justement ce qu'il s'est passé à Écaquelon. Et les feux agricoles ne sont pas à écarter non plus.

Débroussailler pour limiter les risques

Dans la majeure partie des cas, les incendies sont déclenchés par l'homme de façon non intentionnelle. Pour s'en prémunir, le préfet a rédigé un nouvel arrêté « d'obligation légale

de débroussaillage ». En clair, il s'agit d'une version modernisée d'un ancien arrêté qui oblige les propriétaires de bâtiments situés dans des communes proches de la forêt à débroussailler. L'idée est de réduire la proximité entre la végétation et les habitations pour limiter la propagation d'un éventuel incendie. Cet arrêté concerne 28 communes de l'Eure (la liste est consultable sur le site de la préfecture) mais, dans la mesure où il vient d'être déposé, la préfecture se contentera de « faire de la pédagogie en cette année 2023 » pour que les personnes concernées assimilent cette nouvelle obligation.

Aussi, la préfecture renforce la vigilance avec la création

de « la météo des forêts », présentait Simon Babre. Cette nouvelle carte, gérée par Météo France, donne à l'échelle nationale des indications sur le risque de départs de feux. Dans l'Eure, les services de l'État se sont approprié cet outil pour donner des indications encore plus précises par portions du département. Sur une échelle à six niveaux, la carte euroise permet de mesurer les risques d'incendie, que ce soit pour les forêts ou les moissons. D'ailleurs, si le risque est trop important, les agriculteurs concernés recevront désormais des SMS pour leur signifier rapidement que les moissons sont suspendues jusqu'à ce que le risque soit écarté (en général, cela

se fait tout l'après-midi).

Pour aller plus loin, des formations sont dispensées. Depuis quelques années maintenant, les agriculteurs sont préparés aux risques de feux. Grâce aux déchaumeurs, des outils agricoles, ils peuvent circonscrire les propagations de feux et ainsi faciliter le travail des pompiers qui n'ont plus qu'à se rendre au foyer de l'incendie.

« Avec cette formation, on a divisé par sept le nombre d'incendies d'origine agricole dans le département. »

UN REPRÉSENTANT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Les sapeurs-pompiers sont

eux aussi mieux équipés. Depuis quelques années, le Sdis de l'Eure bénéficie d'un matériel adapté aux conditions extrêmes. Jeudi 8 juin, dans la forêt, les soldats du feu présentaient un de leurs camions, équipé d'une lance à incendie dirigeable installée à l'avant du camion et contrôlable depuis la cabine de pilotage. Ce même camion est aussi équipé d'un système d'extincteurs intégré qui permet d'éteindre d'éventuelles flammes présentes sur le véhicule.

Le risque d'incendie s'est accru

Et bien entendu, face à ces risques, la préfecture intensifie la prévention des risques avec des campagnes d'affichage, des formations auprès d'élus, d'habitants ou encore de campings, généralement installés près de zones boisées.

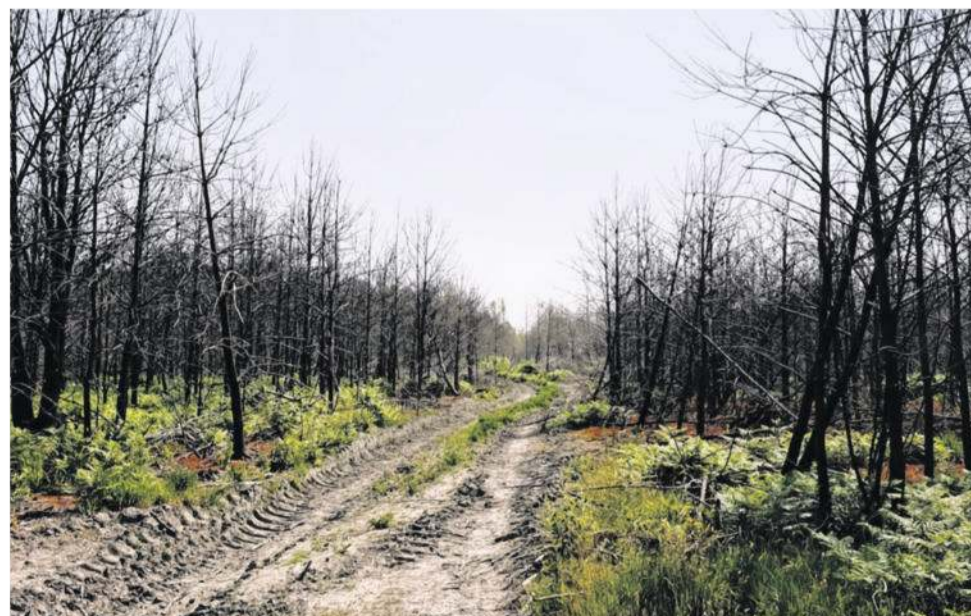
Pour graver dans le marbre toutes ces mesures, le préfet a signé deux conventions : l'une avec le monde forestier (l'ONF et les organismes de propriétaires forestiers privés) et l'autre avec la chambre d'agriculture et les principaux syndicats agricoles, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs.

Le risque est bien présent et il ne faut pas le négliger. « L'année dernière, plus de 50 % des feux de forêt en France métropolitaine ont été recensés au nord de la Loire », insistait Simon Babre. Malgré les feux hors normes dans le sud du pays, le nord de la France et l'Eure (département le plus boisé de Normandie), sont plus que jamais concernés.

● Yann Rivallan, L'Éveil de Pont-Audemer



Les pompiers sont désormais équipés de véhicules adaptés pour lutter efficacement contre les feux. Yann Rivallan



Dix mois après l'incendie dans la forêt de Montfort, les stigmates laissés par les flammes sont encore bien visibles. Yann Rivallan

MARTOT

FEUX DE FORÊT. Comment faire face et les éviter ?

L'Union régionale des collectivités forestières (URCOFOR) organisait son assemblée générale au château de Martot, jeudi 25 mai. L'occasion de parler des risques relatifs aux feux de forêt en Normandie et des moyens de s'en prémunir.

L'assemblée générale de l'Union régionale des collectivités forestières (URCOFOR) s'est tenue au château de Martot le jeudi 25 mai. L'objectif était aussi de parler des mesures pour lutter contre les feux de forêt qui sont en augmentation, notamment en lien avec le réchauffement climatique.

La réunion « plus ouverte » de l'après-midi a permis à François Charlier (maire de Martot, et Jacques Charron, président de l'URCOFOR de Normandie, d'accueillir notamment Simon Babre, préfet de l'Eure, Pascal Martin (Union centriste), sénateur de Seine-Maritime et corapporteur en 2022 du rapport sénatorial « Prévenir l'embrasement en France », Bernard Leroy (UDI), président de l'Agglomération Seine-Eure ainsi que le colonel Emmanuel Ducouret, directeur du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Eure.

Plan de lutte contre les feux de forêt

Le grand sujet de cette réunion était de discuter des feux de forêt, risque majeur pour notre monde, pour la France et, en ce qui nous concerne de près, pour la région Normandie. En effet, les grands feux qui ont ravagé des milliers d'hectares en France aux conséquences désastreuses pour la biodiversité et les écosystèmes et explicitement pour l'être humain deviennent, hélas, trop familiers pour que la puissance publique



« L'année 2023 sera avant tout pédagogique, il n'y aura pas de sanctions et d'amendes. En 2024, ce sera différent », prévient le préfet de l'Eure, en rapport aux risques de feux de forêt. Enrique — Pixabay

et les collectivités locales n'en prennent pas toute la mesure. Objectif : préparer des actions préventives et d'adaptation. C'est tout le sens du plan de lutte contre les feux de forêt dévoilé par le président de la République le 28 octobre 2022.

Forêts en Normandie : un quart du territoire

Il est important de rappeler que l'Eure est le département le plus boisé de Normandie, soit

près du quart de son territoire (23 %). L'objectif est bien sûr de préserver ce poumon d'oxygène et ce moyen de captation d'une partie du CO2.

Des représentants de la préfecture de l'Eure (Service Interministériel de Défense et de Protection Civile/SIDPC) et des SDIS de l'Eure et de la Seine-Maritime, confrontés à plusieurs feux en Normandie l'année dernière, sont venus présenter l'état de l'art en ma-

tière de lutte contre les feux de forêt.

Pédagogie en 2023, sanction dès 2024

La barrière devant nous s'annonce avec le réchauffement et le dérèglement climatique, bien plus haute que prévu. À ce titre, un plan d'action préfectoral est en cours de concertation publique. Il a été présenté par le préfet de l'Eure le 8 juin avec une conférence de presse.

Pour Simon Babre, préfet de l'Eure : « L'année 2023 sera avant tout pédagogique, il n'y aura pas de sanctions et d'amendes. En 2024, ce sera différent. » Suite à l'annonce du président de la République, une météo des forêts sera mise en place par Météo France chaque jour à partir du 1^{er} juin 2023. « C'est une grande nouveauté », estime le préfet de l'Eure.

Un point utile à souligner :

12 nouvelles communes ont été identifiées dans l'Eure à risques importants se rajoutant aux 28 déjà recensées. Bernard Leroy réagit : « Notre territoire est vraiment intéressé par la préservation de nos forêts. Celles-ci occupent plus d'un tiers de l'Agglomération Seine-Eure. Tout ce travail de prévention et d'adaptation est essentiel pour nous. »

De nombreuses questions en suspens

Ce temps d'échange a permis de faire un point sur l'état de préparation du plan d'action. De nombreuses questions en sont ressorties pour permettre notamment l'accès des pompiers au cœur des forêts. Cela passe par l'état et la qualité des routes, la mise à disposition de doubles des clés des barrières des chemins forestiers, la disponibilité des ressources en eau à proximité. Les soldats du feu questionnent notamment la possibilité de pénétrer dans les forêts avec des barrières naturelles comme les rochers, les broussailles, etc.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est l'outil des autorités (maires, préfet, SDIS, etc.) pour préciser les règles d'organisation en cas de risques majeurs (feux, etc.) et expliquer aux habitants les mesures de prévention et d'adaptation à tenir en la matière.

● CLP J.-C. Courteille
La Dépêche de Louviers

LA MAISON DU PARC EST INSTALLÉE À NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT

Le Parc naturel des Boucles de la Seine normande aide les communes à mener leurs projets écologiques

« En adhérant au Parc, les collectivités peuvent bénéficier gratuitement de compétences techniques, des conseils d'urbanistes, de paysagistes, d'architectes... » Maire de Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime), Jacques Charron préside le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande.

Le Parc travaille actuellement à la définition du périmètre d'étude de la révision de sa charte qui expire en 2028. La charte est une feuille de route qui s'inscrit dans un projet de protection et de développement durable approuvé par l'État, la Région, les Départements, les intercommunalités et les communes. Concrètement, il s'agit pour les quinze prochaines années de définir les communes qui seront associées à l'écriture de la nouvelle charte 2028-



De gauche à droite, Mathilde Allard, responsable du pôle transition économique, Marc Costil, cartographe, Jacques Charron, président du Parc, et Laurence Dervaux, directrice des services. S.F

2043. La procédure de révision dure entre quatre à cinq ans pendant lesquels sont menées

des études préalables.

En fin de procédure, vers 2027-2028, les conseils muni-

cipaux des communes seront invités à délibérer pour décider ou non si elles souhaitent

adhérer au Parc. L'adhésion des nouvelles communes qui intégreront le Parc sera connue en 2028.

Pour intégrer le périmètre du Parc, les communes doivent répondre à des critères écologiques, patrimoniaux ou encore paysagers : « Elles doivent présenter un profil en accord avec l'identité et l'ADN du Parc », assure Jacques Charron.

Prise en compte du réchauffement climatique

Par exemple, une municipalité sensible aux questions environnementales et qui montre son engagement à porter des projets « verts » aura forcément plus de chance d'intégrer le Parc. Le souci de préserver des

sites naturels historiques et classés est aussi évidemment scruté.

Moyennant une participation financière annuelle qui varie en fonction du nombre d'habitants, la commune adhérente au Parc peut ensuite être accompagnée gratuitement pour mener à bien ses projets d'aménagement du territoire. Et dans un contexte de réchauffement climatique, « cette procédure de révision de la charte revêt un caractère d'autant plus important. Il s'agit en effet de se projeter à l'horizon 2043 », déclare le président du Parc. L'étalement urbain, l'évolution des pratiques agricoles, la préservation des zones naturelles, l'érosion de la biodiversité etc. sont autant de défis que les communes doivent aujourd'hui prendre en compte.

● Stéphane Fouilleul
L'Éveil de Pont-Audemer

LITTÉRATURE JEUNESSE. Les Dévoreurs redonnent le goût de lire

Cinq auteurs ont été récompensés lors de la remise des prix des *Dévoreurs de livres 2023*, mercredi 7 juin, à l'Hôtel du Département. Ils ont été désignés par le vote de 2 855 élèves de l'Eure. But de l'opération : relancer la lecture chez les plus jeunes.

Ils ont su conquérir leur public. Cinq auteurs de livres de jeunesse ont reçu le prix des *Dévoreurs de livres 2023*, mercredi 7 juin, à l'Hôtel du Département. En tout, ce sont 2 855 jeunes euros qui ont pris part au vote, dont 1 140 élèves de CM et 1 661 collégiens.

L'opération s'est déroulée tout au long de l'année scolaire. Composé d'une trentaine de membres et des bibliothécaires de la librairie L'Oiseau lire, un comité de lecture a d'abord constitué une présélection des romans les plus intéressants, parmi les parutions récentes. Celle-ci a été présentée à des professeurs des écoles et enseignants de collèges, qui ont effectué un second tri. « Chaque classe inscrite a ensuite rencontré un auteur sélectionné entre janvier et avril », détaille Élise Delavigne-Mallevaës, de la Médiathèque départementale de l'Eure. Ce sont 19 auteurs qui ont ainsi pu échanger avec les élèves, au sein de 22 médiathèques euroises. Enfin, les élèves ont voté pour leur livre préféré, parmi une sélection de six ouvrages par niveau. « Le but est aussi que les jeunes découvrent la médiathèque, où les prêts de livres sont gratuits sur l'ensemble du département. Notre objectif est que cela soit le cas partout », précise Élise Delavigne-Mallevaës.

« Une fragilité sur la lecture »

« Selon les évaluations, 20 % des élèves montrent actuellement une fragilité sur la lecture à l'entrée en 6^e. Ce prix contribue à redonner le goût de lire, et à développer leur fluence », expose Françoise

Moncada, directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN). La fluence désigne la capacité des élèves à lire avec aisance, rapidement, sans erreurs et avec une intonation adaptée. « Ce qui nous intéresse, c'est de travailler sur le long terme et de créer l'envie de lire, afin que les enfants développent leur imaginaire, leur bien-être et les compétences qui feront leur réussite future. Un élève qui sait bien lire sera moins en difficulté scolaire, quelle que soit la discipline, indique Françoise Moncada. On voit, dès l'âge de 3 ans, que les élèves issus des catégories les plus défavorisées commencent à montrer un déficit en termes de vocabulaire. Favoriser la lecture chez tous les élèves, c'est apporter la richesse du vocabulaire nécessaire à l'égalité des chances. »

Cinq prix ont donc été remis, pour les CM, 6^e, 5^e, 4^e et 3^e, en présence d'élèves ambassadeurs de chaque classe, accompagnés de leur professeur. Chaque auteur primé a également reçu un chèque de 400 €.

C'est *Superglobo*, de Pascale Perrier (Sarbacane), qui a reçu le prix des CM. « C'est l'histoire d'un globule blanc qui laisse passer trois intrus en pensant qu'il s'agit d'aventuriers inoffensifs. Le corps de Sarah va s'apercevoir qu'ils n'étaient pas si inoffensifs que cela, et il va falloir se battre pour le défendre », raconte l'autrice. Elle décrit son livre comme une « aventure à hauteur d'enfant dans le corps humain, pour s'amuser et découvrir. »

De cette expérience, elle retient la préparation effectuée par les élèves en amont des rencontres. « Une classe avait même créé un faux diction-



La remise des prix a été suivie d'une séance de dédicaces entre les auteurs et leurs jeunes fans. Simon Lenormand

naire Vidal en inventant des maladies. Ils ont vraiment rivalisé d'idées et d'imagination », souligne-t-elle.

Les droits rachetés par le Département

Le prix des 6^{es} est allé à *Scordatura*, de Floriane Trumeau (Poulpe Fictions). « Ce livre parle des aventures d'une jeune fille musicienne, hantée par un fantôme et avec lequel elle peut communiquer en jouant avec son violon » présente l'autrice. Elle va devoir mener une enquête sur ses origines et trouver la mélodie qui apaisera le fantôme. Également dessinatrice, Floriane Trumeau a réalisé les illustrations en noir et blanc de ce roman graphique frissonnant, « dans la veine d'un *Chair de poule*. »

« Les élèves étaient adorables, très friands des détails sur l'origine des idées, les choix artistiques, les différents débuts et fins sur lesquels j'avais travaillé, ils avaient visiblement apprécié le livre, c'était très plaisant. »

Les droits de son œuvre vont être rachetés par le Département, afin de l'éditer à 10 000 exemplaires et le distribuer à tous les élèves de 6^e à la rentrée 2023.

« C'est une super chance », se réjouit l'autrice. « J'ai écrit d'autres livres qui plaisent beaucoup, mais *Scordatura* est mon préféré. Il est clivant, car il fait un peu peur et cela refroidit certains parents. Je suis contente qu'il ait enfin la chance de rencontrer son

public. Je trouve que c'est un beau cadeau. À mon époque, on offrait un dictionnaire ! », s'amuse-t-elle.

Pour le conseil départemental, le coût de l'opération devrait se situer « autour de 120 000 € ». « Le fait d'éditer nous-mêmes le livre multiplie le coût. Mais cela nous permet de viser juste, avec un ouvrage qui a été choisi par les collégiens eux-mêmes, estime Alexandre Rassaërt, le président du Département. L'avantage d'un ouvrage contemporain, outre le fait qu'il plaise davantage aux élèves de 6^e que les classiques, c'est aussi qu'il leur permet de discuter avec son auteur. »

Les 5^{es} ont attribué leur prix à *Banana Sioule*, de Michaël Sanlaville (Glénat). L'auteur n'a pas pu être présent lors de la remise des prix, mais a enregistré une vidéo de remerciements qui a été diffusée aux collégiens.

« La lecture est de plus en plus concurrencée par les écrans. » CHRISTOPHE LAMBERT, écrivain

Pour les 4^{es}, le coup de cœur a été *Une fille en or*, de Philippe Nessman (Flammarion jeunesse). « C'est l'histoire vraie de Betty Robinson, une lycéenne américaine qui, en 1928 à Chicago, est repérée par son professeur de biologie alors qu'elle court pour attraper son train, relate son auteur. Il lui suggère d'intégrer l'équipe d'athlétisme de son lycée et elle va devenir la première championne olympique de 100 mètres, alors que les Jeux olympiques viennent de

s'ouvrir aux femmes. » Mais ce n'est là que le début de son destin incroyable. « C'est gratifiant d'être sélectionné par les adultes et encore plus de savoir que les jeunes ont aimé, car c'est pour eux qu'on écrit », remercie-t-il.

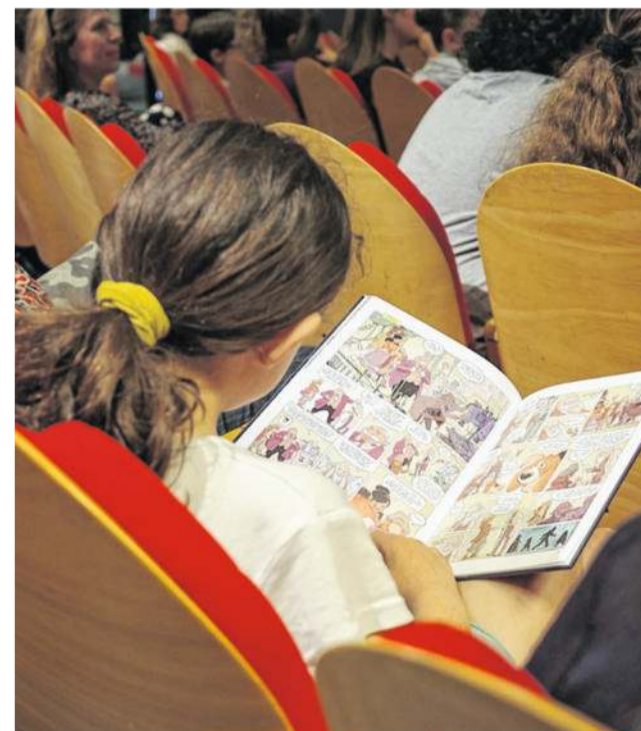
Les 3^{es} ont, eux, choisi *Les messagères*, de Christophe Lambert (Slalom). « L'histoire est celle d'une bibliothécaire des années 1930 aux États-Unis qui distribue des livres dans des coins très isolés du Kentucky et à qui il va arriver tout un tas d'aventures », expose Christophe Lambert. Inspiré d'une histoire vraie, pendant la Grande dépression, le livre évoque les thèmes de la lecture, de l'émancipation et

du racisme. « La lecture est de plus en plus concurrencée par le divertissement plus immédiat que représentent les écrans, regrette l'auteur. Il est aujourd'hui plus difficile de leur transmettre le "virus". Pourtant, une fois qu'on a eu le coup de cœur, la lecture devient un plaisir, un moyen d'évasion et de détente. Et non plus un effort. » L'écrivain se dit très flatté d'avoir été choisi par les collégiens de l'Eure. « A fortiori, pour un livre dont le thème principal est la lecture. Je n'ai pas l'impression de prêcher dans le désert. »

● Simon Lenormand
La Dépêche d'Évreux



Floriane Trumeau (à gauche) a reçu le prix des 6^{es} pour son roman graphique *Scordatura*. SL



En tout, 2 855 élèves du primaire et collège ont pris part au vote dans le département. SL



©Ivan Capeccchi/Actu Strasbourg

Le fait de la semaine

France Ruralités : quelles mesures pour les campagnes ?

En déplacement dans la Vienne le 15 juin dernier, la Première ministre a annoncé 40 mesures pour répondre aux enjeux du monde rural.

« La ruralité est une chance pour notre pays. Nous devons apporter les solutions qui répondent aux préoccupations de nos concitoyens dans les territoires », a déclaré Elisabeth Borne à l'occasion de son déplacement dans la Vienne. « Ici, à travers nos campagnes, on partage cette inquiétude, presque existentielle, sur l'avenir de nos ruralités, sur la capacité de nos jeunes à y naître, à y vivre et à s'y projeter » a-t-elle indiqué avant de faire plusieurs annonces en lien avec le monde rural.

Au programme de ce plan appelé « France Ruralités », une quarantaine de mesures pour davantage d'équité dans les territoires et pour répondre aux enjeux spécifiques du monde rural. Un objectif essentiel alors que 88 % des communes sont rurales, et qu'un tiers de la population française habite dans une commune rurale.

Des mesures pour les communes

« Pour lutter contre le sentiment d'inégalité et de relégation dont peuvent souffrir les territoires ruraux, nous devons aider les collectivités et les élus à porter des projets qui transforment le quotidien », indique le gouvernement.

Ce plan mise ainsi sur :

La création du programme d'ingénierie Villages d'avenir, pour apporter un soutien en ingénierie aux communes volontaires

qui en auront exprimé le besoin ;

De nouveaux moyens pour la dotation biodiversité et aménités rurales, dont l'enveloppe nationale sera portée à plus de 100 millions d'euros. Un fonds destiné aux communes rurales faisant preuve d'un engagement dans cette démarche de valorisation de leurs ressources naturelles (réserves naturelles, zones humides et cours d'eau, sites classés...).

Des annonces pour la mobilité

En milieu rural, les habitants utilisent massivement leurs voitures individuelles, dont ils sont dépendants (70 % des trajets en milieu rural contre 54 % en milieu urbain). Ainsi, Elisabeth Borne a annoncé la création d'un fonds de soutien de 90 millions d'euros sur 3 ans pour développer la mobilité durable, innovante et solidaire dite du « dernier kilomètre » (véhicules électriques et solidaires, vélos, développement d'une offre de transport à la demande, etc).

Des mesures pour l'éducation

Concernant l'éducation, il faut retenir deux mesures de ce plan Ruralités : Le recrutement de 1250 services civiques en ruralité ;

Le soutien à l'installation de France Services en milieu rural et à sa qualité de service, par une subvention bonifiée de l'Etat.

Des mesures pour la santé

Les territoires ruraux sont minés par le problème de déserts médicaux. Le gouvernement souhaite un meilleur accès aux soins, y compris dans les territoires les plus enclavés, avec :

Le lancement de 100 médicobus, en partenariat avec les collectivités territoriales d'ici à la fin 2024 afin d'apporter une offre de soins de proximité dans les territoires les plus touchés par les déserts médicaux ;

Le doublement du nombre de maisons de santé (objectif 4 000 en 2027), avec un accompagnement de 45 millions d'euros sur trois ans ;

Encourager et promouvoir l'installation des futurs médecins sur les territoires en instaurant une quatrième année de formation en médecine générale, réalisée en priorité dans des zones sous-denses ;

Couvrir 100 % du territoire en communautés professionnelles de santé (CPTS) afin d'améliorer l'organisation et l'accès aux soins dans les territoires ruraux ;

Intensifier la coopération entre les professionnels de santé et l'élargissement des compétences des professions de santé.

Des mesures pour le logement

Pour lutter contre le logement vacant en milieu rural, le plan Ruralités prévoit la création d'une prime de sortie de la vacance de 5 000 euros par logement pour les propriétaires qui effectuent des travaux de réhabilitation des logements ou rendent disponibles des résidences secondaires en contrepartie d'obligations de mise en location de leur logement à des publics cibles (salariés saisonniers, nouveaux entrepreneurs, jeunes, etc.).

Autant de mesures que le gouvernement propose pour permettre de « répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens en milieu rural ». Soit 22 millions de Français.

● L'inflation en France a ralenti en mai

D'après des chiffres publiés le 15 juin par l'Insee, l'Institut national de la statistique et des études économiques, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 5,1 % sur un an en mai 2023 (après 5,9 % en avril) et reculé de 0,1 % d'un mois sur l'autre (après +0,6 % en avril).

Cette baisse est due au ralentissement des prix de l'énergie qui s'est accentuée (-3 %) dans le sillage des prix des produits pétroliers comme le gazole (-5,9 %). La hausse des prix du gaz est un peu moins vive (21,6 % après 22,9 %) tandis que ceux de l'électricité n'ont pas marqué de répit (+ 11,3 % après + 11,2 %).

La hausse des prix de l'alimentation ralentit sur un mois (+0,3 %) mais reste cependant toujours très élevée sur un an (14,3 %). Hors produits frais, ces prix ralentissent même pour la première fois depuis septembre 2021.

L'inflation est également moindre sur un an pour les produits manufacturés (4,1 % après 4,6 %) et les services (3 % après 3,2 %).

L'indice des prix à la consommation harmonisé selon les normes européennes (IPCH), qui permet la comparaison entre les pays de la zone euro, a, lui aussi, été confirmé en hausse de 6,0 % sur un an en mai, et en recul de 0,1 % sur un mois.



©Illustration/Adobe Stock

● Pénurie de médicaments : encore compliqué l'hiver prochain

Le chef de l'État a annoncé le 13 juin dernier, lors d'une visite dans une usine de production de médicaments en Ardèche, que la France allait classer 450 médicaments comme essentiels pour garantir l'approvisionnement dans le pays et leur accès pour tous. Parmi ces médicaments, une cinquantaine « dont la production doit être augmentée ou relocalisée » a d'ores et déjà été identifiée.

Mais le ministre de la Santé François Braun a rappelé, le lendemain au micro de RTL, que le problème des pénuries de médicaments n'allait pas être réglé immédiatement avec ces mesures. La situation va mettre du temps à s'améliorer, selon lui. « Ce sera compliqué encore l'hiver prochain », a-t-il déclaré.

Interrogé sur la continuité des stocks, le ministre a assuré que le gouvernement n'agirait pas uniquement sur la construction d'usines de médicaments supplémentaires, mais que cela se passera aussi sur « l'augmentation des chaînes de production, nous allons préciser les détails de cette mesure dans les semaines à venir ».

● Foot : la Coupe du monde féminine diffusée en France

L'événement aura lieu du 20 juillet au 20 août en Australie et Nouvelle-Zélande. Un accord concernant l'acquisition des droits télévisés en France vient d'être trouvé après des négociations longues et épuisantes. France Télévisions et le groupe M6 ont finalement confirmé, ce 14 juin, qu'ils diffuseraient les matches de la Coupe du monde ainsi que tous les matchs de l'équipe de France féminine de football jusqu'en 2027.

L'acquisition a été réalisée avec cinq autres membres de l'Union Européenne de radio-télévision (UER) dans le cadre d'un accord Eurovision Sport avec la FIFA. Ce qui permettra « une diffusion de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2023 dans 34 pays d'Europe », s'est réjoui la FIFA, dans un communiqué.

Le feuilleton pour trouver un diffuseur dure depuis plusieurs mois. Il y a encore quelques jours, toujours aucune chaîne télé n'avait acquis les droits de diffusion en France, comme dans d'autres pays européens, faute d'accord financier concluant. En cause : le décalage horaire avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, une compétition estivale tardive et des raisons financières. La FIFA avait expliqué à l'AFP ne pas vouloir « brader cette compétition phare ».



©La Dépêche de Louviers/Pierre Choisnet



©Pixfly/AdobeStock

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022 soit 0,200 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics Procédure formalisée

7332418601 - PU



SA HLM SILOGE

Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'environ 17 logements individuels et intermédiaires

APPEL D'OFFRES OUVERT

Consultation en procédure formalisée pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'environ 17 logements individuels et intermédiaires à Mesnils-sur-Iton rue de la Garenne (27160) - SILOGE (sahlm), 6 bis boulevard Chambaudoin - CS 60942 - 27009 Evreux cedex.
Date limite de réception des offres : 25 juillet 2023 avant 12 h 00.
L'avis est consultable sur <https://demat.centraledesmarches.com/7070554>
Date d'envoi : 19 juin 2023.

Avis administratifs

7329577901 - AA

Commune de VEXIN-SUR-EPTE

Enquête publique
sur l'élaboration
du plan local d'urbanisme

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° A 2023 154 en date du 22 mai 2023, le maire de Vexin-sur-Epte a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune nouvelle.

Elle se déroulera sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle du lundi 19 juin 2023 au mercredi 19 juillet 2023 à 17 h 00 inclus, date limite de réception des observations, soit une durée de 31 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Vexin-sur-Epte, 25, Grande-Rue, Écos, 27630 Vexin-sur-Epte.

Par décision n° E23000031/76 en date du 15 mai 2023, le président du Tribunal administratif de Rouen a désigné une commission d'enquête :

- Président : M. Bernard POQUET, retraité de la Défense ;
- membres titulaires : M. Jean-Paul LE VOURC'H, retraité du ministère de la justice et M. Alain SEGAL, formateur en insertion ;
- membre suppléante : Mme Élisabeth GRAVELINE, retraitée de l'éducation nationale.

En sus de la version dématérialisée du

projet, et pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier du projet de PLU, version imprimée, ainsi qu'un Registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête et destiné à recevoir les observations du public, seront tenus à la disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public en mairie de Vexin-sur-Epte, ainsi qu'en mairies déléguées de Tourny, 5, rue Aval, 27510 Vexin-sur-Epte, de Fourges, 7, route d'Écos, 27630 Vexin-sur-Epte et de Panilleuse, 5, place Saint-Jean, 27510 Vexin-sur-Epte.

Les observations pourront également être adressées par écrit, au siège de l'enquête, à l'attention du président de la commission, ou par voie électronique à plu@vexin-sur-epte.fr (objet : enquête publique PLU).

Devenues publiques dès leur dépôt, seront insérées et consultables sur le site internet de la commune mais peuvent toutefois être anonymisées sur demande du contributeur lors de leur formulation.

Des permanences seront assurées par un ou plusieurs membres de la commission :

- Mairie de Vexin-sur-Epte : lundi 19 juin de 9 h 00 à 12 h 00, date d'ouverture de l'enquête, samedi 1er juillet de 9 h 00 à 12 h 00 et mercredi 19 juillet 2023 de 14 h 00 à 17 h 00, date de clôture de l'enquête ;
- mairie déléguée de Tourny : lundi 19 juin 2023 de 14 h 30 à 17 h 30 et samedi 8 juillet 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- mairie déléguée de Fourges : mardi 27 juin 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- mairie déléguée de Panilleuse : mardi 27 juin 2023 de 16 h 30 à 19 h 30.

Vie de sociétés

7332460701 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 mai 2023 à Bourth il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : MODA2. Le siège social est fixé à : Bourth (27580), 5, avenue du Monument.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : cent cinquante cinq mille euros (155 000 euros).

Les apports sont en numéraire pour un montant de cent cinquante cinq mille euros (155 000 euros).

En vertu des statuts les associés ont nommés pour premier gérant de la société : Mme Moriah BENSIMON demeurant à Bourth (27580), 21, avenue Kronstorff.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au Registre du commerce et des sociétés d'Evreux.

Pour avis,
Le Notaire.

7331976101 - VS

SASU BOULAFRA

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social :
29 bis, rue d'Albuféra
27200 VERNON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14 juin 2023 à Evreux, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU BOULAFRA.

Force : société par actions simplifiée à associé unique.

Siège : 29 bis, rue d'Albuféra, 27200 Vernon.

Durée : 99 années.

Capital : 2 000 euros.

Objet : l'exploitation d'un salon de thé et épicerie fine sans vente de boissons alcoolisées, la fabrication et la vente de pâtisseries sans fabrication pâtisseries traditionnelles, à consommer sur place ou à emporter. La vente de décorations, de produits et d'accessoires se rapportant auxdites activités, ainsi que toutes activités connexes et annexes.

Présidente : Mme Malika MOUCHAA, demeurant 18, rue Frédéric-Mistral, 78130 Les Mureaux.

La société sera immatriculée au greffe d'Evreux.

Pour avis,
Le Notaire.

7332358801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1er juin 2023, à Clef-Vallée-d'Eure.

Dénomination : CEFB SOCIETY.

Forme : société civile.

Siège social : 15, rue du Bois Biron La Croix Saint-Leufroy, 27490 Clef-Vallée-d'Eure.

Objet : souscription et gestion de tout placement et support financier.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1 000 euros.

Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.

Cession de parts et agrément : libre entre associés.

Gérant : M. Fabien MINIE, demeurant 15, rue du Bois Biron La Croix Saint-Leufroy, 27490 Clef-Vallée-d'Eure

Gérant : Mme Marie GUERARD, demeurant 15, rue du Bois Biron La Croix Saint-Leufroy, 27490 Clef-Vallée-d'Eure.

La société sera immatriculée au RCS Evreux.

Pour avis,
La Gérance.

7332075001 - VS

EARL DU CLOS DU FORT

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Le Clos du Fort
27210 FORT-MOUILLE
Siren 493 267 835 RCS Bernay

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un acte reçu par Me Daniel FELICIE en date du 8 juin 2023, les associés ont décidé de nommer M. Baptiste HAUVILLE en qualité de gérant.

L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : 15 LA GERANCE.

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, choisis parmi les associés exploitants titulaires de parts de capital et nommés par décision des associés conformément à l'article 16 des présents statuts. Au 30 novembre 2018, la gérance est assurée par : Mme HAUVILLE Francine.

La gérance est nommée sans limitation de durée.

Nouvelle mention : 15 LA GERANCE.

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, choisis parmi les associés exploitants titulaires de parts de capital et nommés par décision des associés conformément à l'article 16 des présents statuts.

Au 8 juin 2023, la gérance est assurée par Mme Francine HAUVILLE et M. Baptiste HAUVILLE.

La gérance est nommée sans limitation de durée.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Bernay.

Pour avis,
Le Notaire.

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...



CENTRALEDES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est ici

Régime matrimonial

7332324601 - RM

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Stéphanie LIONARD, notaire associée de la société d'exercice libéral par actions simplifiée « SELAS FELICIEEN MARTIN LIONARD », titulaire d'un office notarial à Beuzeville (Eure), 504, rue Louis-Gillain, CRPCEN 27069, le 16 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Dominique Jacques Michel MAQUAIRE, retraité, et Mme Nicole Denise Célestine SAMSON, agricultrice, demeurant ensemble à Beuzeville (27210), chemin des Ifs. Monsieur est né à Deauville (14800) le 13 mars 1959, Madame est née à Lisieux (14100) le 18 avril 1958.

Mariés à la mairie de Bonneville-la-Louvet (14130) le 8 juillet 1978 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Michel CHAP, notaire à Beuzeville, le 17 juin 1978.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire.

7332460901 - RM

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Daniel FELICIEEN, notaire associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée « SELAS FELICIEEN MARTIN LIONARD », titulaire d'un office notarial à Beuzeville (Eure), 504, rue Louis-Gillain, CRPCEN 27069, le 19 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre M. Eric René Luc SCHLUSSELHUBER, ingénieur, et Mme Catherine Henriette Madeleine BOUTELLER, éleveur de chevaux, demeurant ensemble à Martainville (27210), 33, quartier du Mesnil.

Monsieur est né à Paris 11e arrondissement (75011) le 13 novembre 1958, Madame est née à Martainville (27210) le 1er octobre 1957, mariés à la mairie de Le Vaudreuil (27100) le 24 novembre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire.

Annonces légales et judiciaires



MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités

Faites-nous parvenir vos annonces légales et judiciaires

Vie de société, fonds de commerce, enquête publique, marché public, avis d'attribution, publication judiciaire, vente judiciaire et autre annonce

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€ TTC/min)

Adresse postale : 10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex



Vous quittez le pays ?
Abonnez-vous !

Le Démocrate
Vernonnais



Emploi

Emploi

DEMANDE D'EMPLOI

Peintre de métier recherche tous travaux de peinture, papier peint, enduit, toile de verre, matériel fourni, travail soigné. CESU. Particulier, tél 06 10 48 11 86

SERVICES

Jardinier diplômé OAA taille rosiers arbustes fruitiers tonte conseils gratuits. CESU. Particulier, tél 06 71 22 80 24

Dame 65 ans avec expérience possédant voiture recherche emploi auprès de personnes, logée. Particulier, tél. 07 89 56 26 43



Bonnes Affaires

Bonnes Affaires

ANIMAUX DE LA FERME

Vends jeunes béliers et agnelles, très bonne race Suffolk, uniquement pour reproduction. Part., tél., 06 11 45 68 03

Achète agneaux, brebis, brebis de réforme, béliers, ainsi que chèvres et boucs. Ramassage à domicile, paiement comptant. Tél. 06 09 69 59 00 (Siret 442336715 00010)

ANTIQUITÉS / BROCANTE



Achète au meilleur prix, sacs vintage de grandes marques, montres de luxe, manteaux de fourrure, bijoux et belles antiquités (tableaux, bronzes, art asiatique etc.) Tél 06 76 08 74 60



ACHETE CHER TABLEAUX ANCIENS TOUS SUJETS : Ecole Barbizon, marine, paysage, portrait, fleurs, vue de Venise, animalier, chasse, orientaliste, scène de genre, peintres français, écoles étrangères (russe, grecque, belge, hollandaise,...), bronze. M. MARILLIER Particulier tél. 06 07 03 23 16 v.marillier@wanadoo.fr

A votre disposition pour vendre votre maison de la cave au grenier. VAUVERT Etienne Henri. Tél. 0612981982 Siren 510787310



Urgent, luthier achète bon prix violons, violoncelles, contrebasse, saxo, anciens dans l'état où ils se trouvent, donnez leur une seconde vie, paiement comptant. Particulier, tél.06 09 46 03 85 ou 06 78 66 83 09 artisanml@yahoo.com



Achète casques allemands, objets militaires et uniformes 1ère et 2ème guerre mondiale, petites voitures anciennes Dinky, Jeep, CJ, Norev, particulier, tél. 06 11 37 40 16 ou sle60@hotmail.fr

Miniatures 1/43ème à l'unité, toutes marques, toutes collections + voitures de presse neuves, particulier, tél. 06 07 68 43 36 (Eure)

Achète objets militaires 39-45, 14-18 : casques, coiffures, uniformes, équipements, véhicules et pièces, etc. tous pays, même mauvais état. Particulier, tél. 06 80 63 97 32

Passionné, achète objet collection, jouet ancien, voitures miniatures, poupée ancienne, figurine, tableau, livre ancien, particulier, tél. 06 19 90 78 88

Achète blaudes de marché noires et bleues, blaudeaux en droguet ancien, vieilles vestes moleskine noire, vieilles blouses de Normandie, blouses, vestes, gilets et pantalons de maquignon, anciens vêtements de ville, de chasse, de campagne, de travail, vieilles blouses noires grises et bleues de travail, vieilles dentelles, mercerie, rubans anciens, tissus, torchons, vieux stocks de magasin vêtements de campagne, mercerie, tissus. Tél. 06 08 84 27 75

Médecin passionné achète cher armes de collection pour la conservation de notre patrimoine (plus de 100 ans ou 8ème catég.), Dr Lamoureux Vire. Particulier, tél. 06 07 15 32 32

CHASSE

Rech actionnaires pr compléter groupe d'amis dimanche ts les 15 jours 27/61, 450ha plaine 50ha bois Mesnil-Rousset Glos-la-Ferrière. Particulier tél 06 85 96 10 08 - 02 32 46 98 03

Chasse du lundi proche Gisors rech actionnaires petits et grands gibiers sur 600 ha plaine, bois, marais, petits et grands gibiers 1100 €, petits gibiers 12 jours 800 €, gds gibiers 8 jours 350 €. Petits gibiers chasse devant soi avec tableau, tél 06 61 56 92 48

CHIENS ET CHATS

A réserver chiots Berger Australien LOF, portée de 9 nés le 06 mai 23, n° tat mère : 260268743053593, n° producteur 767 017, dispo le 07/07/23, tél. 06 08 30 40 27

A vendre Yorkshire nés le 03-03-2023 n° puce 250269811441569 et à vendre Coton Tulear, nés le 23-03-2023, n° puce mère 250268502290374, n° Siret 330819590 00010. Elevage de Belle-Fontaine, Passais-la-Conception, Passais Village, tél. 02 33 38 85 66 ou 06 25 81 82 58

LOISIRS / DÉTENTE

Collectionneur recherche trains électriques tous modèles et jouets anciens. Tél. : 06.41.76.77.21 ou 03.44.15.72.35

MUSIQUE

Animons fêtes, anniversaires, mariages, Noël... par musiciens, DJ, Norev, particulier, tél. 02 33 34 87 98 ou 06 19 19 01 74 Siret 90338225155T



Prof de Batterie/Collectionneur, recherche de vieilles batteries dans l'état. Merci d'envoyer des photos par SMS et je vous rappellerai par retour. Tél Particulier 06 19 06 70 93

OCCASIONS DIVERSES

Vends terrasse bois 6 m x 2 m 50 bâchée sur 3 m, à enlever sur place à Saint-Hilaire de Riez. Particulier, tél 06 14 66 09 89

Vds 4 rouleaux de grillage neuf de 50 m sur H 150 m mailles dégressives galvanisées prix achat : 134 € vendu 100 €, particulier, tél. rdv 06 85 20 96 08

V. chbre adulte blanche compl, an 70, 580 €. Coiffeuse 190 €. Bibliothèque Merisier 950 €. Canapé cuir 900 € et son fauteuil 400 €. Tour de rangt pr livres 100 €. Lustre verre Paglierino 100 €. T 06 11 52 43 72

Suite à l'Armada vends maquettes anciennes de navires à voiles, Terre Neuva de Fécamp, Thonnier de l'île de Groix, à prendre sur place, particulier, tél. 06 84 05 23 70

SERVICES

A votre disposition pour vendre votre maison de la cave au grenier. VAUVERT Etienne Henri. Tél. 0612981982 Siren 510787310

VIDE GRENIER / BRADERIE (PRO)

Vide maison : samedi 24, dimanche 25 juin au 5 rue Sous l'Orme à Etrépagny. Tél. 06 18 93 44 56.

Vide maison samedi 14 et dimanche 25 juin de 9h à 18h, meubles, vaisselle, vêtements, outils, bibelot, barbecue, pavés... au 24 rue du Dr Conseil 27380 Charleval, T 06 70 17 50 05

Vide maison cse décès 109 rue du fond du val 27600 St Pierre la Garenne le 24/6 de 9h à 12h et 13h30 à 18h30, gazinière, canapé d'angle, lits 1 pers

Vide maison les 24 et 25 juin au 19 bis rue St Sulpice 27860 Heudicourt, de 9 h. à 19 h., meubles, table, 6 chaises, buffet, petit vaisselier, parquet salle de bain neuf, diverses fauteuils, flipper Monté-Carlos, vaisselles, diverses...

VINS ET SPIRITUEUX



Achète TOUTES BOUTEILLES de VIN anciennes ou récentes, bonnes ou plus bonnes à boire, toute quantité. Tél. 01 39 20 95 77 (collectionneur) - M. BARDOT-TI - 8, square Saint-Florentin Le Chesnay 78150 - DEPLACEMENT GRATUIT dans l'Île-de-France.



COLLECTIONNEUR achète grands vins Bordeaux, Bourgogne, Champagne...même très vieux ou imbuables, vieux Cognac, Armagnac, Rhum, Chartreuse. Estimation gratuite, paiements comptants. Tél 06 76 08 74 60



COLLECTIONNEUR recherche toutes bouteilles de vins, champagnes, alcool en l'état, tout millésime, petits et grands crus. Tél 06.07.53.07.33 mail : rsantic75@gmail.com



Immobilier

Immobilier

DIVERS VENTES



SAINT GILLES CROIX DE VIE, A 7 minutes du centre de Saint Gilles Croix de Vie. Résidence plein pied de 53.00 m² sans vis-à-vis - Exposition Sud Sud/Ouest. Belle pièce de vie lumineuse, cuisine équipée, 2 chambres, SDB et WC. Terrain paysagé de 356 m² avec studio de jardin et loggia de 18 m². 107 000 € - Tél : 02 30 28 01 02 - RCS533427738

VENTE MAISON



Vassy (14) Devenez propriétaire pour 350 €/mois pendant 120 mois d'une petite maison 2 p.p., salle d'eau. Grenier aménageable. Petit terrain non attenant. Travaux à prévoir. Tél 06 62 43 40 10



27290 APPEVILLE-ANNEBAULT, Vds Maison + Garage + Dépendance pour 125 000€. 120 m² en tout sur 325 m² de terrain. DPE : E. Photo visible sur leboncoin et Facebook. Part. : 06 85 04 07 37

DEMANDES LOCATION

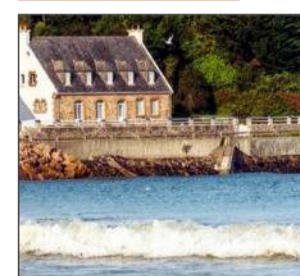
Couple de retraités cherche maison plain pied avec cour emplacement voiture sur Vernon ou alentours. Particulier, tél 06 27 53 95 96



Villégiatures

Villégiatures

DIVERS VILLÉGIATURES



Vacances en BRETAGNE. Particulier loue en Côtes d'Armor, Plestin-les Grèves à Saint-Efflam, appartements de vacances à l'étage de la maison Bretonne face à la mer, pour 1 à 4 personnes. Grandes plage juste en face, sable fin, dans un écrin de verdure, chemins de randonnées, GR34, commerces à 4 km. Tarifs de 310 euros à 370 euros la semaine en basse saison, d'avril à juin et de septembre à octobre. Tarifs de 575 euros à 625 euros en haute saison, de juillet à août. www.grandrocher.fr Tél 06 72 08 08 05



Saint Hilaire de Riez A 300 mètres des plages et des commerces - Camping ouvert à l'année. Mobil-home résidentiel 6 couchages sans vis-à-vis. Valeur Neuf 52 700 €, vendu 24 000 € entièrement équipé. 02 51 54 59 22 - RCS 489333963



Votre cottage au bord de la mer en Vendée. Venez choisir votre résidence 2 ou 3 chambres à 49 000 € dans une résidence privée. Visites & Infos : 02 51 54 59 22 - RCS489333963



85 - Saint Hilaire de Riez En Vendée, dans un camping familial 3 étoiles de 134 emplacements, avec piscine, sauna et spa, proche plage et forêt, locations de mobil home 2 ou 3 chambres et emplacements pour caravanes et tentes. Nombreuses activités aux alentours. Commerces à proximité. Sentiers pédestres et pistes cyclables dès la sortie du Camping La Conge. A partir de 318.50€ la semaine hors saison. Tel 02.51.54.32.47 www.campinglaconge.com

GÎTES RURAUX

Cause désistement, A SAISIR : Côte de Granit Rose, proche Perros-Guirec, location GÎTES, 7 chambres et 8 chambres, tout confort, grand parc et jeux pour enfants, 180 m de la plage de Trestel, 22660 Trévous-Tréguignec. GITE 7 ch, disponible du 8 au 15 Juillet. GITE 8 ch, disponible du 16 au 23 Août. Particulier. Tél : 06 83 98 81 96 ou 02 96 37 91 65

LOCATION

Appartement



06 ANTIBES. Loue joli studio 25 m2 dans résidence milieu parc avec piscine et tennis : entrée, séjour (canapé-lit + 2 lits superposés), cuisine, sdb, grande terrasse, vue mer d'exception, possible parking. Juillet 400 €, du 12 au 26 août 500 €/sem, septembre 350 €. Photos sur demande. Particulier, tél. 06 07 76 18 40 ou 06 59 70 75 48

56 CARNAC. Studio vacances Bretagne, bord mer, juillet août sept, tt confort, rdc, jardinier parking. Particulier tél. 06 11 30 53 20 - 02 97 88 85 33

ST BRÉVIN L'OCEAN-44-LOUE APPARTEMENT face grande plage de Saint Brévin l'Océan centre. Nombreux commerces et restaurants à proximité. Grand balcon sud face mer. Chambre, salon-cuisine, salle de bains. Idéal pour 4 personnes. Parking privé. Location semaine ou quinzaine. Particulier, 06.81.39.35.03



St Michel en Grèves (22) loue, Maison pour 2/3 personnes, tout confort. Terrasse et cour. 800m du village et de la mer. 350€ par semaine. Libre du 22 juillet au 5 août et du 12 au 26 août. Part. Tél : 02 96 35 74 32 HR



22- Perros-Guirec. Locations meublées inscrites en mairie, classement Etoiles. Loue STUDIOS MEUBLES, NUITEES avec KITCHENETTE ou semaine, toute l'année, 2 personnes, l'un au RdC et l'autre à l'étage. Logements classés Village préféré des Français sur la côte de granit rose, un des plus beaux sites de Bretagne, «Grandiose», (des plans et des bons plans, forum de la mer...). Possibilité de faire et prendre tous les repas, loc. draps et linge de toilette, WIFI, TV, jardin clos, très propre, très bonne literie, grand confort, agréable, calme, propriétaire à votre écoute et vous conseille (documentations et plans). Pas d'animaux (éventuellement 1 petit chien à la demande). Prix pour 2 pers, en basse, moyenne ou haute saison de 38€ à 68€/nuitée et de 200€ à 460€/semaine(charges comprises). AUTRE APPARTEMENT 3 étoiles, 2 ch. Chèques vacances acceptés. Particulier. Tél. 06 27 15



22 PLOUZELAMBRE, loue Maison, tt confort, au calme, 4 km des plages, entre Finistère et Côte de Granit Rose, pour 2 à 6 personnes. RdC : cuis. tte équipée, séparée. Grand séj-salon. Salle d'eau. Toilettes séparées. Débaras avec lave-linge. 1er étage : 3 ch et 1 espace bureau. Accès internet. Animaux acceptés. Jardin, terrasse. de 300€ à 600€ la semaine. Part. Tél : 06 23 18 60 16

17 ROYAN-Vaux-sur-Mer. Loue maison 2-3 pers., tt confort, quart. calme, proche plage, terr. privé pour voiture, juin, juillet, août, petit chien accepté. Particulier, tél. 05.46.32.10.84 ou 06.75.86.87.54.

Mobilehome

85270 Saint-Hilaire de Riez loue mobilhome sur camping 4**** d'avril à fin septembre, 400 m de la plage, piscines extérieure intérieure. Particulier, tél 06 14 66 09 89

Propriété



19 CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE. Corrèze loue meublés indépendants classés, bois, pêche, baignade, sports, touristique, de 340 à 510 €/semaine, juin à octobre, chèques vacances. Particulier tél. 05 55 27 80 39 claude.chassagne@gmail.com

VENTE

Mobilehome



Mobil-home résidentiel - Isolation 4 saisons - 40.00 m² - 10 Modèles disponibles - 9 900 € - Livré à domicile ! 02 30 28 01 03 - RCS533427738



14-Ouistreham - Vacances bord de mer, 250 m de la plage, loue petite maison 2 personnes, calme et ensoleillée, sans vis à vis, 1 chambre lit 140 avec TV, 1 cuisine avec frigo, plaque électrique, four, etc... 1 salle d'eau douche lavabo wc, terrasse 28 m2 aménagée avec jardinet, 320€ à 350€, 65€ la nuit (minimum 2 nuits). Me contacter au 06 60 64 94 61 (si absent laisser message, je vous rappelle)



Véhicules

AUTOMOBILE

Fiat



Vends Fiat 500L 1969, bon état, dynamo démarreur neufs, CG collection, 73000 km, 8500€ à déb. Particulier, tél 06 73 71 21 27

DIVERS

OCCAZ AUTO 27 Achète tous types de véhicules à partir de 2003 avec ou sans CT, même forts km, recherche camping-car à partir de 1990, vendre à in professionnel vous décharge de toutes responsabilités. Paiement comptant ou chèque certifié, se déplace, tél. 06 73 64 38 92 ou 02 32 38 66 13. Siret 4437 19943



DASK-AUTO achète tous types de véhicules (camping-car, 4X4, utilitaires, berlines...) état indifférent, même fort km, avec ou sans CT, paiement comptant. Se déplace. Tél. 06.33.23.20.25 Siret 79810186100028



Achète comptant ts types de camping-car (même avec infiltrations) et camion magasin de 1989 à 2018, utilitaires, véhicules et 4X4 à partir de l'année 2000 jusqu'à 2018, avec ou sans contrôle technique (même fort km), paiement comptant, je me déplace 7/7 jrs, SIRET 493273908. Tél : 06 47 49 98 47

VÉHICULES DE LOISIRS

Camping-Car



Achète cash au meilleur prix tout type de camping car, fourgon aménagé, caravane, camion magasin (même avec infiltration), utilitaire, 4x4, cabriolet, avec ou sans CT, se déplace 7/7 j. Paiement sécurisé. Tél 06 59 50 45 26



Achète comptant tous types de camping-cars et camions magasin de 1989 à 2018 + utilitaires et 4X4 de 2000 à 2018 dans l'état avec ou sans CT. Je me déplace 7 jours /7. Paiement comptant. Tél 06.47.49.98.47

Véhicules de collection



ACHÈTE Motos anciennes avant 1970, même en épaves, PUCH, DKW, JAWA, NSU, ZUNDAPP, Dollar, TERROT, GNOME RHONE, René Gillet, Peugeot, Motobécane, BSA, Motosacoche etc. Et tandem à moteur etc. ainsi que scooters Vespa, Lambretta, Rumi, Alcyon, Terrot, VESPA ot, Bernardet, Motobecane SC, Deryn Taon, Voisin, Manurhin, etc. Avant 1970 également mobylettes et cyclomoteurs, Motobécane, Mobylette, MBK, Peugeot, etc. Avant 1990 puis vélos René Herse, Routens, Alex Singer ; anciens vélos avant 1950, Egalement stocks de vieux garages Stations services Concessions et anciens réparateurs Auto, Vélos, Cyclos, Motos (pièces, documentation vieilles réclames et publicités, bidons huile, Services panneaux lumineux, pompes à essence etc.). Particulier tél 06 03 46 10 31



Achète ce panneau publicitaire ACO (24h du Mans) 65cm ainsi que vieilles réclames et publicités de garages, Stations Services et Automobile : panneaux lumineux, plaques et pancartes publicitaires, pompes à essence, bidons d'huile d'avant 1970 (Veedol, Yacco, Esso, Shell, Total, Castrol, Mobiloil, Texaco, BP...) et documentation, compresseur ou publicité Michelin, stocks de vieux garages et ateliers mécaniques ainsi que voitures à pédales ou thermiques pour enfant avant 1980. Particulier, tél. 06 03 46 10 31



ACHÈTE Course automobile 24 h du Mans et ACO (Automobile Club de l'Ouest) : Vieilles Photos, négatifs et diapositives, Affiches, Programmes, Publicités, Panneaux de signalisation de route du circuit, films 8 ou 16 mm, autographes, casque de pilote, combinaison, chronomètre, badge, trophées, plaques de rallyes, brassards (commissaire, pilote et mécanicien), jouets sur ce thème (ex: Voitures à pédale), pièces de voiture de Course ainsi que sur les autres Grand Prix (Monaco, Reims, Rouen...) et Rallyes (Monte Carlo, Coupe des Alpes, Acropolis...) de 1920 à 1980. A l'occasion des 100 Ans des 24 Heures du Mans, rech. tout témoignage photographique et film d'époque et souvenirs de l'accident de 1955. Recherche également enseignes lumineuses, réclames et doc d'anciens Concessionnaires et Garagistes, nuanciers et teintiers de couleur carrosserie Alfa Romeo, Ferrari, Lamborghini, Lancia, Matra, etc. Particulier, tél. 06 03 46 10 31



Publiez votre
ANNONCE IMMOBILIÈRE
dans le **journal**

APPARTEMENT - TERRAIN - FERME
MAISON - PROGRAMME NEUF
LONGÈRE - MANOIR - CHÂTEAU
GARAGE - IMMEUBLE

Le Démocrate
Vernonnais



Rencontres

Rencontres/Voyance

FEMMES

UNIQUE SUR LA REGION !
Nous vous mettons en contact avec des femmes seules et à la recherche de rencontres rapides de particulier à particulier ! Appel gratuit 7j7 de 8h à 23h. Tél. 0805 030 553 SPC.

Femme seule cherche homme libre pour rompre sa solitude. Tél. 02 46 86 97 87 SPC du lundi au samedi de 8h à 22h.

ABONNEZ-VOUS

« ROMANTIQUE ET SENTIMENTAL » veuf 66 ans, sportif, il aime partir à la découverte de tout horizon à pied, en vélo. Faire de l'escalade et du canoë ne le dérange pas, il vous attend aussi dynamique, moderne, élégante, gracieuse, et toujours partante. Retraité à son compte. 32023/1293.

Institut Marie Tendresse
Tél. 06 59 07 98 43
Agence matrimoniale indépendante
www.institutmarietendresse.fr

« VEUVE 72 ANS » du soleil dans les yeux, jusqu'à maintenant elle supportait l'absence. Jeune, moderne, toute en rondeur, elle souhaite vivre encore de moments heureux avec un Monsieur gai, jovial, sincère pour vie à deux. Retraité comptable. 32023/1285.

Institut Marie Tendresse
Tél. 06 59 07 98 43
Agence matrimoniale indépendante
www.institutmarietendresse.fr

FEMMES

Femme africaine 52 ans, aide-soignante région parisienne, respectueuse des valeurs humaines, sérieuse à la recherche de son âme soeur homme 52\$70 a., posé, honnête et sincère ayant du savoir vivre pour vie à deux, aventurier d'abstenir. Ecr. à La Dépêche 3 rue Jean Jaurès 27000 Evreux sous réf. 89542-0307

HOMMES

Monsieur la soixantaine cherche femme esprit jeune et dynamique et plus si affinités. Ecrire au Courrier de Mantes 8 place de la République 78200 Mantes la Jolie sous la réf 060623

Homme, 58 ans, il apprécie convivialité et aller vers les gens. Il a le sens du travail, des responsabilités et s'implique dans ce qu'il fait. Il vous attend âge en rapport, naturelle, discrète, avec gentillesse et aimant nature campagne. Agriculteur. 32023/1291. Agence matrimoniale indépendante Institut Marie Tendresse, tél.06 59 07 98 43 www.institutmarietendresse.fr

Ni club, ni agence + de 3 400 annonces de particulier à particulier avec téléphone pour des rencontres sérieuses H/F sur votre région. POINT RENCONTRE MAGAZINE, documentation gratuite sous pli discret : 0800 02 88 02 numéro vert, appel gratuit ou www.prmag.fr

VOYANCE

Mr DAMARO, grand voyant médium africain, travaux occultes, travail sur rdv et par correspondance sur photo, déplacements possibles, nombreux domaines de compétence, discrétion assurée, 06 23 42 11 71.

Vos **infos locales**,

c'est **chaque semaine** dans votre hebdo

Le Démocrate
Vernonnais

en **PAPIER** et/ou en version **NUMÉRIQUE**

ABONNEZ-VOUS !

Tenez vous informés de l'actualité, grâce à l'information de proximité

Le Démocrate
Vernonnais

Le Démocrate
Vernonnais

1, place de l'Ancienne Halle
BP 218 - 27202 VERNON Cedex
Tél. 02 32 21 01 18
e-mail : ledemocrate@publihebdos.fr

Éditeur : Julien DUCOURET

Société éditrice :

PUBLIHEBDOS SAS
Siège social :
261, rue de Châteauaigiron
35051 RENNES CEDEX 9
SAS au capital de 34 000 000 €

Principal actionnaire :
SIPA (représentée par Louis ECHELARD)

Directeur de publication :
Francis GAUNAND

Directeur délégué :
Philippe RIFFLET

Président du directoire :
Francis GAUNAND

Président du conseil de surveillance :
Olivier BONSART

Membres du conseil de surveillance :
Société SIPA
(représentée par Louis ECHELARD),
Olivier BONSART, Dominique BILLARD,
Philippe TOULEMONDE, Maud Lévrier

Impression : PRESSE DE LA MANCHE
50104 CHERBOURG

Publicité locale, régionale et petites annonces :

Tél. 02 32 21 01 18
e-mail : publicite@hebdoscom.com
www.hebdoscom.com
Directeur de publicité : Maxime GRANGEOT

Annonces légales :

Tél. 02 99 26 42 00
www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département de l'Eure

Prix : 1,70 €
Abonnement 1 an : 76,80 €

ISSN 0755-706X
Commission paritaire n° 0226 C 84244

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur



Imprimé sur du papier produit en France, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni, à partir de 85 à 100 % de fibres recyclées. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Je m'abonne par prélèvement automatique, c'est + pratique + facile

GRILLE PETITE ANNONCE

1 Rédigez votre annonce en majuscules, une lettre par case, une case vide entre deux mots et un bien par annonce. N'utilisez pas d'abréviations. La mention "particulier" doit apparaître dans votre annonce avant le numéro de téléphone.

Grid for writing the advertisement text.

Pour l'immobilier, indiquez où votre bien est visible (Mention obligatoire pour le classement) Ville _____ Code postal _____
Précisez l'indice DPE (diagnostic énergétique) : _____
Ligne supplémentaire : 2€

2 Choisissez votre formule

Le Démocrate Vernonnais	Bonnes Affaires Animaux - Emploi - Rencontres**	Automobile Automobile - Moto - Caravaning	Immobilier Vente - Location - Villégiature
1 semaine de parution	4€	7€	10€
2 semaines de parution	6€	12€	16€
3 semaines de parution	Offerte	Offerte	Offerte

3 Choisissez vos supports

Pour plus d'efficacité, nous vous conseillons de faire paraître votre annonce sur les journaux des alentours.

Seulement 2 € par journal supplémentaire, quel que soit le nombre de parutions.

- (78) Versailles - Toutes les Nouvelles
- (78) Mantes - Le Courrier de Mantes
- (78) Saint-Germain - Le Courrier des Yvelines
- (95) Pontoise - L'Echo Le Régional
- (95) Pontoise - La Gazette du Val d'Oise
- (27) Vernon - Le Démocrate
- (27) Les Andelys - L'Impartial
- (27) Evreux - Eure Infos
- (27) Evreux - La Dépêche
- Autres-titres...

Contactez-nous pour tout autre journal ou formule de parution.

Offres réservées aux particuliers. Hors biens commerciaux et rubriques professionnelles. Conformément à la loi n° 78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre annonce. Elles sont destinées à l'usage d'Hebdos Communication. Nous classons votre annonce dans la rubrique la plus adaptée à votre texte. Nous nous réservons le droit de refuser l'insertion d'une annonce sans avoir à en justifier les motifs, de corriger le texte d'une annonce sans en modifier le sens afin de faciliter la compréhension des lecteurs. Un défaut de parution partiel ou total de votre annonce sur internet ne peut en aucun cas donner lieu à un remboursement des insertions parues dans le journal ; notre obligation se limitant au maximum au remboursement des sommes éventuellement versées pour la mise en ligne de l'annonce sur internet.

Calcul du prix

Rubrique choisie (bonnes affaires, automobile, immobilier) :

Tarif de la formule choisie
Journaux supplémentaires (+ 2 €/ journal)
Ligne supplémentaire (+ 2 €)
Option photo (+ 4 €)
Option domiciliation (+ 8 €)**

Total

**Annonces rencontres : domiciliation et mention "écrire au journal" obligatoires

Coordonnées

Ces renseignements ne figureront pas dans le journal.

Nom
Prénom
Adresse
Code Postal
Ville
Téléphone
Email

Passer votre annonce

- Par téléphone : Tél. 02 32 21 01 18 (aux heures d'ouverture)
- Par courrier : **Le Démocrate**
1, place de l'ancienne halle - BP 218
27202 VERNON
Règlement par chèque à l'ordre d'Hebdos Communication

Délai de saisie : 48H à réception de votre annonce.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique et sont utilisées uniquement pour la réalisation de votre commande. Elles seront conservées pour une durée maximale de 24 mois. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation en vous adressant par email à : (pdp@sipa.ouest-france.fr) ou par courrier « Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - 261, rue de Châteauaigiron - 35051 Rennes cedex 9 ». Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



VERNON

CHÂTEAU DE BIZY Cet été, vous avez rendez-vous avec l'Histoire

Comme tous les étés, des visites insolites sont organisées au château de Bizy : nocturne théâtralisée, rencontre d'une princesse, venue du roi en personne. Pas de doute, vous allez apprendre à aimer l'Histoire !

Le château de Bizy a ouvert ses portes aux visiteurs en avril. Vous avez jusqu'au mois de novembre pour le (re)découvrir et vous promener dans son immense parc. Pour les familles mais pas seulement le château de Bizy propose, comme chaque année, un certain nombre d'animations pour cet été.

Visite animée avec la Princesse de Bizy

La Princesse de Bizy prépare l'anniversaire de son père, dans la demeure familiale. Pour assister à cette somptueuse cérémonie, vous devez vous parer pour l'occasion : robes de princesse, costumes de chevaliers... La princesse aura besoin de votre aide ! Elle vous expliquera les coutumes avant le grand bal.

Tarif : 8 €/personne - dès 3 ans et adulte accompagnateur. Comprend un goûter et l'accès au parc, ouvert de 10h à 18h. Durée : 45 min à 1h. Les mercredis de juillet et août à 14h30.

Exposition Playmobil

Du 1^{er} juillet au 31 août, le château accueille une exposition de Playmobil retraçant les grands événements de l'Histoire de France tels que la Monarchie, la Révolution française, le Premier Empire ou encore la révolution industrielle. Ces périodes historiques se rattachent à l'his-



Cet été, Thomas Volatier, comédien, vous emmène à la découverte du château de Bizy au crépuscule. Archives

toire du château de Bizy.

De 10h à 18h, du mardi au dimanche. 5 €/personne à partir de 7 ans.

Un invité royal

Cet été, le château de Bizy accueille un invité de marque : le roi en personne ! Que toutes les princesses, les jeunes marquises et autres chevaliers revêtent leurs plus beaux costumes car ils seront présentés officiellement. D'autant que le Duc de Penthièvre, maître des lieux, n'est autre que le petit-fils du roi.

Alors c'est le branle-bas de combat des cuisines aux salons, en passant par les écuries et les jardins, car sa Majesté adore déambuler avec tous les membres de la Cour de France dans les moindres recoins des

Domaines de sa grande famille.

Visite spectacle les lundis 24 et 31 juillet et lundis 7 et 21 août. À 14h30 et 16h. Tarif unique à partir de 3 ans : 10 €. Départ à 14h30 et à 16h, durée 1 heure. Inclus un goûter.

Visite nocturne théâtralisée

Une nouvelle fois, le comédien Thomas Volatier vous emmène dans l'antre du château à la découverte de ses petits secrets. Les lundis 10, 17, 24 et 31 juillet ainsi que les lundis 7 et 21 août, à partir de 21h, vous avez rendez-vous avec l'histoire !

Tarifs : 19,50 € - Tarif plein, 17,50 € - Tarif réduit - enfant de 6 ans à 17 ans, demandeur d'emploi, handicapé (sur présentation d'un justificatif). Gra-

tuit moins de 5 ans. Conseillé à partir de 12 ans.

Des visites guidées du château sont organisées du mardi au dimanche de 10h à 18h. Tarif plein : 9 €, tarif réduit : 8 € et 5 € pour les enfants.

● Arielle Bossuyt

■ Château de Bizy, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, à Vernon. Horaires : du mardi au dimanche de 10h à 18h. Visites de l'intérieur du château à 10h30, 11h15, 14h, 15h, 16h, et 17h. Tarifs : 5 euros pour l'accès au parc uniquement ; 9 euros pour la visite du château et du parc (5 euros pour les 7-17 ans et gratuit pour les moins de 7 ans). Contact : 02 32 51 00 82 ou chateaubizy@gmail.com.

VERNON

DESTINATION VERNON Venez faire du skate dans une ambiance conviviale

Destination Vernon est de retour ! Les animations d'été vont refaire leur apparition et on vous en dévoile une première : les soirées conviviales au skatepark de Vernonnet.

Rendez-vous les mardis et vendredis

« L'été dernier nous avions proposé des événements sous forme d'afterwork, avec une buvette et un peu de musique, pendant lequel les gens peuvent venir faire du skate dans une ambiance conviviale tous les jeudis », explique Jérémy Rollin de Jeykill Skateboarding, entreprise d'événementiel spécialisée dans l'univers du skate.

Cette année, Jeykill Skateboarding renouvelle l'opération, toujours en partenariat avec la mairie, mais en plus grand : rendez-vous tous les mardis et vendredis, du 23 juin au 18 août, de 18h30 à 22h. Et les organisateurs vous promettent « du skate, de la bière, de la musique et en plus un food truck ». « Les gens pourront manger sur place », précise Jérémy Rollin.

L'animation est ouverte à tous : « On a déjà des gens qui répondent présents sur les réseaux sociaux, on sait qu'on est attendus. Et ceux qui veulent découvrir sont les bienvenus ! »

● Mélissa Prou



Les soirées auront lieu tous les mardis et vendredis du 23 juin au 18 août. photo d'illustration

Notez-le

GIVERNY

Visites insolites. L'Office de tourisme Nouvelle Normandie réédite en 2023, à Giverny, l'événement Sur la piste des Nymphéas Noirs, inspiré du polar du même nom de Michel Bussi. Découvrez les lieux et les intrigues du célèbre roman : le moulin de Chennevières, l'école de Giverny, la rue Claude-Monet, l'hôtel Baudy, la rue du Colombier. Trois rendez-vous sont prévus : vendredi 23 juin, samedi 1^{er} juillet et samedi 26 août. La visite se tient de 20h à 22h. Prix : 9 € et 7 € pour les 4-12 ans. Gratuit pour les moins de 4 ans.

VERNON

Courant d'art 2023. L'Espace et la technologie sont au cœur de cette 3^e édition de Courant d'art. Plusieurs expositions sont organisées : *Les Autres Mondes de Sandrine Elberg* à voir au musée de Vernon jusqu'au 27 août. Voyagez vers les autres mondes cosmiques. Une odysée spatiale entre rêve et réalité. *Le Vent solaire* par Francine Garnier et Alain Engelaere visible jusqu'au 24 septembre au parc des Tourelles. Entre sons, jeux de miroirs et tissus entremêlés, venez voir et ressentir la carte blanche artistique de ces artistes engagés. *Dans l'Espace avec Thomas Pesquet* : exposition à voir jusqu'au 24 septembre, sur le circuit de la Seine à Vélo côté Vernonnet. Découvrez les clichés pris par l'astronaute lors de ses séjours dans l'ISS. *Histoire et vie des ingénieurs allemands* : exposition à voir jusqu'au 24 septembre, sur le circuit de la Seine à vélo, côté Vernonnet. Replongez dans le passé à travers les yeux de ceux qui ont lancé la conquête spatiale européenne.

Vernon roller. Les soirées de glisse sont de retour ! Le 4 juillet, le rendez-vous est donné au Jardin des Arts. Le 27 juin, sur le parking du lycée Dumézil. Les animations se tiendront de 20h à 22h. Rollers, patins à roulettes... Les skateboards et patinettes non électriques sont également les bienvenus. Pour la sécurité de tous, pensez aux protections, adultes et enfants. Le parcours est sécurisé par des signaleurs à chaque carrefour. Un ravitaillement est offert à l'issue de la première boucle (eau, jus de fruits, fruits). Les sorties seront annulées en cas de pluie (route glissante). Tirage au sort chaque soir pour gagner des cadeaux ! Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Visite guidée. Le musée de Vernon propose des visites guidées de l'exposition *Les autres mondes de Sandrine Elberg*. Voici les prochaines dates : dimanche 23 juillet à 15h ; samedi 19 août à 15h. Sur réservation (02 32 64 79 05). Tarif : billet d'entrée au musée.

VEXIN-SUR-EPTE

Jeudis rando. Les jeudis rando ont repris à Vexin-sur-Epte. Voici les prochains rendez-vous : jeudi 22 juin à 9h au départ de l'église de Berthenonville et jeudi 29 juin à 18h30 au départ du gymnase de Fourges.

Concours de peinture. À Fourges, samedi 24 et dimanche 25 juin organisé par les Peintres de la Vallée. Venez encourager les artistes. Les tableaux réalisés seront exposés au Moulin de Fourges.

BOIS JÉRÔME-SAINT-OUEN

Marché. Samedi 24 juin, à partir de 16h, la Brasserie de l'Apocalypse vous convie à découvrir la nouvelle édition de son marché artisanal et local. Bijoux, menuiserie d'art, cosmétiques bio, bougies, linogravures, vêtements... Foodtruck préparant des burgers sur place, et proposition d'une bière exclusive brassée en collaboration avec la brasserie Osseus. Renseignements au 06 18 22 15 18.

TILLY

Le comité des fêtes organise dimanche 2 juillet à partir de 7h00, rue Principale et Stade, une

FOIRE À TOUT

Réservations Comité des fêtes :
15 rue Grande 27510 Tilly
comitedesfetestilly@gmail.com
02 32 52 68 42 ou 06 70 93 04 33

